



entrée

Généralités :

accueil
Présentation de l'espèce
Les maladies du pigeon
Histoire du pigeonnier
Histoire du pigeon voyageur
Prolifération des pigeons de ville
Dégâts des pigeons de ville

Moyens de contrôle de sa population :

- moyens barbares
- méthodes douces
- l'azacholestérol
- législation

Le pigeonnier de ville moderne :

- Son histoire en région parisienne
- avantages et inconvénients
- aspects financiers
- aspects pratiques

quelques photos de pigeonniers :

- Boulogne-Billancourt
- Aulnay-sous-Bois
- Bobigny
- Chatillon
- Clamart
- Meudon
- Montrouge
- Paris
- Fontenay-sous-Bois
- Puteaux
- Sénat Paris
- en région parisienne
- en France, à l'étranger

pétition(s) en ligne
livre d'or - vos commentaires
poster un commentaire au livre d'or

CHRONIQUE DES MASSACRES

premier semestre 2010

Pensez à utiliser la fonction "rechercher dans
la page" de votre navigateur

Deuxième trimestre 2010

Actualités juin 2010

Tueries continues.

Dourlers

Article sur www.lavoixdunord.fr

Sale temps pour le corbeau freux : 268 oiseaux « zigouillés » en mai

vendredi 18.06.2010, 05:03

Les corbeaux freux quand ils sont en nombre trop important ne sont pas les bienvenus à Dourlers...

Par corbeaux, on entend communément dans nos régions, trois espèces très différentes : la corneille noire, le corbeau freux et accessoirement le choucas des tours.

Le principal atout, commun à ces trois espèces, est d'être largement omnivores : graines de céréales, baies, fruits, légumes, mollusques, lombrics, insectes à tout stade, oeufs, oisillons, grenouilles, petits mammifères, charognes et détritiques divers. Le corbeau freux a une prédilection pour les graines perdues après la moisson ou en germination d'automne. À ce dernier titre, on le qualifie volontiers de nuisible.

Parmi ces trois espèces, tous les oiseaux nicheurs dans notre région, sont sédentaires toute l'année. Les importantes fluctuations de population de corneilles noires et de corbeaux freux entre l'été et l'hiver sont dues à l'arrivée massive en mauvaise saison des congénères ayant fui les rigueurs climatiques de l'Europe du Nord.

En hiver, leur plus grand nombre, leur errance à la recherche de nourriture, ainsi que le dépouillement de la nature, rend leurs évolutions plus spectaculaires, voire impressionnantes. Même pendant la belle saison, les corbeaux freux et les choucas des tours sont toujours en bandes plus ou moins abondantes alors que les corneilles noires se déplacent à cette période seules ou en couple. En recherche de pitance, la corneille noire et le choucas des tours sont à tendance urbaine plus marquée que le corbeau freux plus « rural », même si ce dernier s'installe volontiers en dortoirs importants dans les grands arbres à proximité des cités, au grand dam des riverains agacés par leurs croassements. Depuis plusieurs années, Fabrice Piotrowski, maire de Dourlers, sur proposition de Jean-Claude Bonnin, lieutenant de l'ouvetier, prend un arrêté relatif à la destruction et à la régulation des corbeaux freux dont la présence excessive a été constatée dans la commune, notamment dans le parc du château. Arrêté pris dans le souci de limiter les dommages causés aux activités agricoles. Des battues ont été organisées chaque mardi du mois de mai. Cette année, il faut noter la présence des lieutenants de l'ouvetier, Yves Wibaut et Marcelle Boniface, des agents de la fédération des chasseurs du Nord, dont Pascal Lepage, ainsi que le garde assermenté de Dourlers, Jean-Marie Jakubczak.

Le bilan 2010 a été de 268 corbeaux sur la commune pour un total de 2 440 pour l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe. Bilan approximativement identique aux autres années sauf en 2008, où 130 volatiles avaient été traités

Parempuyre (33)

Article sur www.sudouest.fr

Alerte aux corneilles et autres nuisibles !

21 juin 2010 07h59 Par JACQUES RIPOCHE

Corneilles, ragondins, lapins empiètent sur les terres des agriculteurs. Pierre Grazioli avoue sa lassitude

A l'orée d'une parcelle de maïs fraîchement semé, Pierre Grazioli, agriculteur, a installé une très grande cage à barreaux. C'est une « corbetière » qu'il a construite lui-même « à partir de plans trouvés sur Internet ». À l'intérieur, deux corneilles s'ébattent devant une mangeoire remplie de graines. Elles sont censées attirer d'autres corneilles qui tournoient à l'extérieur. Le fonctionnement de la cage repose sur le principe éprouvé de « l'entonnoir ». Mis en confiance par la présence de congénères, le grand oiseau noir se glisse à travers les barreaux pour accéder aux graines offertes. Mais il ne pourra plus en ressortir...

Des corneilles, Pierre Grazioli en piège ainsi plusieurs centaines par an, 600 en 2009. Mais ses prises ne représentent qu'un infime pourcentage des volatiles qui sévissent sur ses cultures : 90 hectares de maïs, soja, féveroles, dont une partie en bio, à Pempuyre (33). Pierre Grazioli utilise également d'autres cages, plus petites, grillagées. Elles servent à la capture d'un autre familier du lieu : le ragondin. À moins de 3 kilomètres du lit de la Garonne, sur des terres irriguées par un réseau de canaux de drainage, le rongeur trouve un terrain particulièrement favorable.

Le surcoût est élevé

Le jeune agriculteur, âgé de 31 ans, avoue sa lassitude : « Depuis quelques années, leur population augmente et les dégâts avec. » Les corneilles, friandes de graines, sévissent au moment des semis. Le ragondin aussi. Mais comme il affectionne également la partie tendre du pied de maïs, il reste actif quasiment tout au long de la saison. Parfois, le sanglier s'invite au festin, labourant tout sur son passage. Toujours est-il que Pierre Grazioli a dû réensemencer 12 hectares ainsi dévastés au printemps.

Il a fait ses comptes : « 4 000 euros de coût supplémentaire depuis le début de cette année, 17 000 euros sur l'ensemble de 2009. » En termes de pertes de récoltes, il estime à 32 000 euros son manque à gagner cette année-là. Dans une conjoncture par ailleurs difficile pour les grandes cultures, les attaques des nuisibles, affirme-t-il, fragilisent son exploitation au point qu'elles pourraient le conduire au « dépôt de bilan ». Cas extrême, mais pas isolé. À quelques kilomètres de là, à Saint-Louis-de-Montferrand, son collègue Xavier de Saint-Léger se demande si « ça vaut le coup de continuer ». Au moment des semis, il a passé, selon son expression, « trois semaines à jouer les épouvantails » pour ne pas avoir à revivre ce qu'il avait vécu en 2006 : 30 hectares « mangés » !

Cette situation fait réagir la Chambre d'agriculture de la Gironde, qui s'est saisie du dossier. Car au-delà des corneilles, ragondins et sangliers, les chevreuils, les cerfs, les lapins apportent aussi leur lot de dégâts. Chef du service agronomie-environnement à la chambre consulaire, Philippe Bourdens a voulu en avoir le cœur net. Il a adressé un questionnaire aux exploitants du département : 67 exploitants en vignes et vergers, 58 en grandes cultures ont répondu. Pas totalement exhaustif, mais suffisant pour prendre la mesure.

Organiser la lutte

Sur les vignes, c'est, et de loin, le lapin (il mange même le raisin !) qui est désigné principal responsable de troubles (75 hectares ravagés en 2009), devant le ragondin (22 ha), le chevreuil (20 ha), le sanglier (8 ha). La perte de récolte cumulée est estimée à 606 000 euros. S'y ajoutent 70 000 euros de dépenses en moyens de lutte : cages, répulsif, chasse au furet, tir, clôtures électriques... En grandes cultures, la corneille est mise en cause dans le sinistre de 123 hectares, le sanglier 43, le ragondin 27, le lapin 18, le chevreuil 14. Hors agriculture, les exploitants ont identifié une soixantaine de kilomètres de berges de cours d'eau « abîmées ». Le Médoc, une partie de l'Entre-deux-Mers, la lande girondine, la vallée de Garonne sont les secteurs les plus touchés. Cette enquête sert de support à la manifestation organisée par la Chambre d'agriculture de la Gironde jeudi dernier à la ferme de Pierre Grazioli, à Pempuyre, à laquelle étaient conviés pour une visite de terrain tous ceux qui sont concernés par le dossier : agriculteurs, élus, administration, chasseurs, groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON).

« Le lapin, c'est devenu franchement intolérable. Les populations de chevreuils et de sangliers ne sont pas suffisamment contrôlées, la molécule chimique employée contre le ragondin est désormais interdite, les corneilles n'ont jamais été aussi nombreuses sans que l'on sache vraiment pourquoi... Bref, il faut rebâtir un système de lutte et de prévention mieux pensé, mieux organisé que ce qui existe aujourd'hui », affirme Philippe Bourdens. À ce stade, il ne veut incriminer personne : « C'est tous ensemble que nous devons nous attaquer à ce fléau. »

Liffol Le Grand (88)

La société vosgienne de protection animale à Brouvelieures m'a informé que des pigeons ont été enfermés dans le clocher de l'église.

Courriel reçu le 28/06/2010

nous avons eu de bons contacts sur place le mardi 22 (secrétaire de mairie, agent technique de la commune et curé), même si un peu déroutés, et nous avons pu disposer une nasse inversée pour permettre l'évacuation des pigeons, après vérification qu'il n'y avait plus de nids actifs.

restés enfermés pendant 3 jours (mais l'accès avait été réouvert à notre demande le samedi précédent), des pigeonneaux en ont souffert ainsi que quelques pigeons, retrouvés morts.
mais bien des zones d'ombre dans cette affaire que nous continuons à suivre.

apparemment, des personnes avaient accès au grenier, ouvrant ou fermant les portes, une grille ayant été forcée également alors que la mairie avait tout remis en place à l'automne sans que des oiseaux soient enfermés. le forçage des issues se produisaient notamment en début d'hiver, à plusieurs reprises.

il y aurait les volontés contraires de personnes désirant que ces oiseaux aient la protection des locaux, et la mairie+ le curé qui ne veulent pas ; d'autant que des travaux de rénovation de l'église sont entrepris.

un serrurier est contacté pour la pose de grilles solides et nous avons l'engagement de la mairie de ne plus permettre l'accès au grenier à d'autres personnes que les techniciens communaux et le curé.

une sympathisante sur place, avec vue sur l'église, nous tient au courant.

pour l'instant, ça se passe bien ; les pigeons ont été un peu désorientés mais semblent s'adapter.
j'ai entrepris d'exposer la solution du pigeonnier, mais ça ne semble pas gagné : les coûts !

la plainte déposée est toujours en cours (au titre SVPA), elle l'a été avant que je sois informée et c'est bien dommage car certains de ses termes ne recueillent pas mon assentiment.

Courriel reçu le 20/06/2010

je me permets de vous contacter en tant que vice-présidente du refuge cvoconfédéré du Val des Oiseaux, SVPA (Sté vosgienne de protection animale) à Brouvelieures. et en tant qu'adhérente de l'association Oiseaux Nature 88 à Xertigny (Vosges)

Cette dernière est sur une affaire de pigeons dans un clocher depuis plusieurs mois.

il s'avère que ces pigeons se retrouvent parfois enfermés d'une part, et d'autre part que le curé n'en veut plus... (ils sont près de 200...) un "paroissien" viendrait en prélever et qui dispose de la clé d'accès...apparemment une personne en qui on ne peut avoir confiance.

le souci c'est qu'il y a des nichées tardives d'où le problème.

contacts avec la mairie, infructueux jusqu'à ce jour... aussi une plainte vient-elle d'être déposée à la gendarmerie.

du coup, la porte du clocher a été réouverte.

comment évacuer ces pigeons ? conseil a été donné d'utiliser une nasse inversée... mais quid des parents nicheurs même s'il n'en reste que quelques uns ?

le site se trouve très éloigné, à l'autre bout du département (75 kms), ce qui ne permet pas une surveillance par nos bénévoles. et nous avons affaire à mauvaise foi et mauvaise volonté.

notre souci premier est le sort de ces animaux.

j'ai menacé d'alerter les grandes associations nationales et la presse si la porte était refermée en attendant l'évacuation. mais en contrepartie, si la promesse est tenue, j'ai assuré d'une aide, notamment relayée par Oiseaux Nature...

BERNAY

Article sur www.paris-normandie.fr

Le 20 mai 2009 j'avais envoyé au nom de l'association Stéphane Lamart une lettre au Sénateur-Maire Hervé Maurey pour le sensibiliser aux méthodes alternatives. Auparavant il était fait appel deux ou trois fois par an à une entreprise spécialisée dans la capture/euthanasie.

Maîtriser sans éradiquer

Publié le lundi 28 juin 2010 à 08H00

BERNAY. Une association propose des solutions pour réduire les nuisances causées par les pigeons en centre-ville. Ce sera l'affaire de tous les riverains.

Certains toits de la ville se transforment en véritables aérodromes pour pigeons...

Comment venir à bout des pigeons en centre-ville de Bernay de manière efficace et durable tout en ménageant la sensibilité des défenseurs de la cause animale ?

C'est la question à laquelle la municipalité tente de répondre depuis des années. Régulièrement interpellée par les riverains et commerçants du centre-ville qui subissent quotidiennement les nuisances de ces oiseaux, la mairie, après avoir étudié différentes possibilités, s'en est remise à l'expertise de l'AERHO, Association espaces de rencontres entre hommes et oiseaux. Elle vient de présenter les conclusions de l'enquête qu'elle a menée ces derniers mois et ses préconisations pour venir à bout du problème. Celles-ci consistent principalement à maîtriser leur nombre et leurs sites de nidification, plutôt que de recourir à la solution radicale qui consisterait à les éradiquer. Une solution qui serait d'ailleurs inefficace d'après ces spécialistes : « La nature ayant horreur du vide, d'autres espèces prendraient la place. »

Jusqu'à 420 pigeons... visibles

Les explications du président de l'AERHO, Didier Lapostre, et de Catherine Dehay, écologue, ont donc permis de mieux comprendre ce qui attire une telle quantité de pigeons à Bernay. Et par là même, de comprendre le sens des actions qu'ils suggèrent. Leur étude a débuté par une opération de comptage. Jusqu'à 420 pigeons ont été repérés durant l'hiver. Ceci seulement pour la partie visible et dans un espace relativement restreint du cœur de ville de Bernay. Après avoir pris contact avec les habitants et les commerçants, ils ont commencé à localiser les sites préférés de ces encombrants volatiles (le toit de l'hôtel de Lion d'or, curieusement, semble leur convenir particulièrement comme piste de décollage...), et établi leur état sanitaire. « A certains endroits, nous avons découvert de véritables pigeonniers naturels », confie Didier Lapostre.

Les empêcher de nicher n'importe où

Enseignement important de cette étude, c'est principalement pour nicher que ces escadrons ailés se réunissent en ville, trouvant plutôt leur nourriture dans la campagne environnante. La première action à mettre en place sera donc de les empêcher de nicher n'importe où. C'est là que la participation de la population devient essentielle. Rebords de fenêtres, greniers et vieilles bâtisses désaffectées sont en effet des lieux très prisés. Grillages, fils tendus et autres filets sont autant de moyens répulsifs à mettre en place par chacun. L'AERHO préconise ensuite des opérations de stérilisation. Puis enfin la construction d'un pigeonnier pour accueillir les oiseaux ainsi délogés.

« L'idée est de réduire leur nombre de façon progressive et durable, dans le respect de leur intégrité physique. Le travail avec du vivant est délicat et prend du temps », explique Catherine Dehay, qui insiste sur l'importance de respecter la chronologie des actions préconisées. Sous peine de ne faire que déplacer le problème voire de rendre simplement leur action inopérante. Aux élus bernayens désormais de leur donner le feu vert pour agir.

M. P

Les Pennes Mirabeau

Journal municipal de mai 2010.

Pigeons, rats : des solutions adaptées

Si vous vous promenez dans le Village au niveau de l'église, de la fontaine des 4 Canons, de l'école Castel Hélène, levez la tête et vous repérez des... cages ! Celles-ci ont été mises en place pour capturer les pigeons qui ont élu domicile aux Pennes, notamment dans les enrochements. Dégradation sur les bâtiments, odeur, salissures, les méfaits de ces oiseaux urbains sont bien connus et rarement appréciés des administrés. Alors, après une première campagne menée il y a plus de deux ans qui avait permis de capturer près de 250 pigeons en les attirant dans ces cages via des grains de blé ou de maïs, celle de cette année, qui durera jusqu'à la mi-mai, aura le même objectif de réduire cette population.

gare de Versailles

Courriel reçu le 25 Jun 2010.

(cliquez sur l'image pour agrandir)



Je vous contacte à nouveau car ce matin j'ai vu en gare de versailles chantiers que deux pièges à pigeons ont été installés hier. (vous trouverez une photo ci-jointe)

J'ai discuté avec les agents qui m'ont confirmé que les pigeons étaient ensuite placés dans les caissons pour les tuer. Ils m'ont indiqué que si les pièges devaient être défaits, alors ils installeraient des câbles électriques pour électrocuter les pigeons.

J'ai pu voir sur votre site que vous aviez notamment rédigé un courrier à la mairie de Toulouse qui pratiquait le gazage.

Il existe des alternatives, et je suis profondément choquée par ces pratiques.

Je vous remercie de m'indiquer si vous pouvez faire quelque chose pour tenter de faire supprimer ces pièges et d'instaurer des solutions alternatives.

Afrique du sud : dix mille pigeons

Article sur www.20min.ch le 22/06/2010

Afrique du sud dix mille pigeons

par Julien Caloz, Port Elizabeth - Dix mille pigeons déambulent devant le stade de Port Elizabeth. Ils ont été chassés de l'enceinte par les rapaces d'Arnold Slabbert.

Imaginaire, la scène terrorise les ingénieurs du Nelson Mandela Bay Stadium: le président de la FIFA, Sepp Blatter, fait le déplacement jusqu'au stade, s'installe dans la tribune VIP et, après quelques minutes de jeu, reçoit une fiente de pigeon sur son smoking. «C'est tout à fait possible. Il y en a dix mille en ville, imaginez combien squatteront le stade», estime Arnold Slabbert peu avant le Mondial.

L'ornithologue est dès lors mandaté par les responsables de l'enceinte. Sa mission: débarrasser la structure à 270 millions de francs des volatiles. «Les pigeons amènent les rats, et les corbeaux campent sur les fils électriques. J'ai donc amené six faucons sur le site», a-t-il expliqué à l'AFP. Le spécialiste a également installé des abris pour chauves-souris afin de chasser les insectes séduits par les projecteurs. «Elles peuvent manger jusqu'à 132 moustiques par heure», a calculé Slabbert.

Après dix jours de compétition, le Nelson Mandela Bay a déjà accueilli quatre matches, dont celui de l'équipe de Suisse, lundi. «Vous avez vu tous les pigeons qui sont autour du stade? Ils n'osent pas entrer», s'est amusé l'ornithologue, lequel tire un bilan «très positif» de l'opération «Urban raptor». «Nous sommes le seul stade du Mondial à préférer les rapaces au poison. Et mes faucons ne dérangent même pas les spectateurs puisque, lors des matches, le bruit les fait fuir.»

Slabbert n'a, en revanche, pas encore trouvé le moyen de faire déguerpir les vuvuzelas. «Pourquoi le ferais-je? Elles ne me dérangent pas, je ne vais jamais au stade les jours de match. J'ai trop de travail.»

Rieupeyroux

Article sur www.ladepeche.fr le 22/06/2010

à midi déjà, le tableau de chasse était impressionnant./Photo DDM, S. D.
(cliquez sur l'image pour agrandir)



Les pigeons tombent comme les mouches !

Samedi, une quinzaine de membres du Saint-Hubert-Club rieupeyrousain sont partis à l'assaut des pigeons. Cette opération menée contre les volatiles qui nichent sous les toits, dans les granges, salissent trottoirs et fenêtres et picorent allégrement dans les mangeoires des estives a lieu deux fois par an. Elle est commandée par la municipalité (laquelle fournit également les munitions). Cette fois-ci, elle était doublée d'une action contre d'autres nuisibles mais à poils, ceux-là, les blaireaux. Cette dernière démarche est extrêmement légiférée comme la lutte contre les renards. Seuls les piégeurs et les gardes communaux (ici il y en a deux) sont autorisés à les exterminer.

à midi, à l'heure des premiers comptes, les gardes avaient délogé trois blaireaux et les chasseurs avaient attrapé une cinquantaine de pigeons. « Ce sont surtout des femelles car, le matin, elles couvent. Cet après-midi, nous aurons plus de mâles », se réjouissaient-ils au moment où au pied de l'église un envol de mâles tournoyait au-dessus de leurs têtes comme pour les narguer !

Les chasseurs avouent manger les plus jeunes ou en faire profiter voisins et amis, ceux qui restent sur les toits font, en revanche, le bonheur des faucons, ravis de se délecter de ce menu de fête tombé du ciel !

Balbigny

Article sur www.leprogres.fr le 17.06.2010

Sus aux pigeons

Comme beaucoup de communes, Balbigny est envahi de pigeons qui laissent des traces désagréables sur les trottoirs, sur les bords des fenêtres, et même parfois sur la tête des passants. Dans certaines communes on a mobilisé les chasseurs pour se débarrasser de ces volatiles. A Balbigny le conseil municipal a décidé de poser des pics anti-pigeons.

C'est donc avec une nacelle que des employés spécialisés posent ces pics, en espérant que les pigeons n'iront pas nicher ailleurs, car ils sont malins !

Flavigny-sur-Moselle

Article sur www.republicain-lorrain.fr le 09/06/2010

Enigme à Flavigny-sur-Moselle. Hécatombe chez les pigeons.

Quel mal mystérieux a frappé, par dizaines, les pigeons la semaine dernière ? On en a retrouvé plus d'une trentaine, raides morts, sur les pelouses d'un des sites de l'Office d'hygiène sociale (OHS), vendredi. Hier encore, quelques cadavres ont été retrouvés, ça et là. Averti de ce phénomène, Laurent Mathieu, le directeur du site, a pris les mesures qui s'imposaient. Un cordon de sécurité pour empêcher quiconque de s'approcher ou toucher les volatiles. Les autorités sanitaires ont été averties, la Ddass et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ont envoyé leurs limiers pour une inspection. Les agents de l'OHS ont été priés d'enfiler des gants avant de procéder au nettoyage. Et les oiseaux ont été incinérés. Le laboratoire AFSSA de Pixérécourt a reçu quelques échantillons aux fins d'analyse. Les spécialistes auraient retrouvé, dans le jabot du pigeon autopsié, quelques graines d'antilimaces sans doute picorées dans les cultures environnantes. Apparemment, elles auraient été fatales aux pigeons. Cela reste à confirmer. En tous les cas, ce n'est ni la grippe aviaire ni, a priori, un acte de malveillance. M. R.

Sablé-sur-Sarthe

Article sur www.ouest-france.fr le 11 juin 2010

Sablé-sur-Sarthe teste le « pigeonier contraceptif »

Jérôme Landemaine, responsable logistique à la ville : « Un pigeon pond trois à six couvées de six œufs par an. »

Les agents de la ville qui l'ont fabriqué l'ont baptisé « Le refuge des pigeons ». Installé au fond du jardin de la basilique Notre-Dame, en plein centre à Sablé-sur-Sarthe, ce « pigeonier contraceptif » est la nouvelle arme de la ville pour limiter la population et les nuisances causées par les pigeons.

Le refuge abrite 72 nichoirs. Les femelles qui pondent trois à six couvées de deux œufs par an viennent y couvrir. Tous les quinze jours un agent de la ville grimpe à l'échelle pour « secouer les œufs ». Ce qui interrompt le développement de l'embryon.

Millau

Article sur www.midilibre.com

24 HEURES D'ACTUALITÉ Gard

Édition du mercredi 9 juin 2010

Millau chasse les pigeons en les attirant Afin de limiter la prolifération des pigeons, Millau vient d'installer dans un square un pigeonnier conçu par une société mancelle. Le but de l'opération est d'attirer les pigeons situés dans un kilomètre et les inciter à pondre pour faciliter la stérilisation des oeufs. « Une solution plus humaine que l'euthanasie », estime l'élu en charge du dossier à la mairie.

La ville se dote d'un pigeonnier piège à pigeons

Édition du mardi 8 juin 2010

La mairie de Millau a fait appel à la société Sogepi, basée au Mans et spécialisée dans la stérilisation des oeufs de pigeons, pour installer un pigeonnier "piège" dans le square André-Malraux. L'installation a vocation à fixer une partie de la population de pigeons bisets volant dans un rayon d'un kilomètre afin de pouvoir "traiter" sur place les oeufs avec une solution brevetée à base de formol.

Aignan

courriel reçu le 08/06/2010

sur le site des pigeons de ville

Bonjour, je vous écris car depuis quelques semaines j'essaye de stopper une battue sur les pigeons de l'église, organisée par la mairie d'Aignan. Et c'est fait par les chasseurs, c'était la troisième fois, honnêtement il a dû en rester 30 pigeons. Après la dernière battue il y en a 200 qui ont atterris dans des sacs poubelle.

En fait, il le faisait en plein centre du village, autour de l'église, entourée de maisons, c'est honteux. J'ai réussi à trouver la bonne personne à la préfecture qui a envoyé un nouvel arrêté à la mairie, ou c'était marqué que c'était interdit de tirer en plein centre-ville. Il ne l'ont pas respecté, et ont fait la battue quand même.

Je suis arrivé au début de la battue avec mon appareil photo!! (il y a 6 mois j'ai essayé de les empêcher de tirer, en leur tirant dessus avec un pistolet à eau). Cette fois si je suis allé voir le chef des chasseurs (louv quelque chose) car depuis une semaine j'ai essayé d'avoir des informations par rapport aux arrêtés, qui sont très louches; il m'a jamais répondu.

Donc la matinée de la battue je suis allé le voir, il m'a sauté dessus, car je prenais des photos, il m'a secoué comme un fou, m'a arraché mon appareil photo (il est cassé). Ce monsieur très agressif, ne devrait pas être à la tête des chasseurs, pour tuer les pigeons, ce mec est dangereux!!

voilà ma petite histoire, là j'hésite si je vais porter plainte, est-ce que ça servira à quelque chose?

amicalement, Nancy kruyver.

Jarnac

Article sur www.sudouest.fr le 8 juin 2010

Chasse écologique contre les pigeons de la ville

La municipalité de Jarnac a confié à des fauconniers professionnels la chasse contre les dizaines de pigeons ou corbeaux qui souillent quelques sites (église, hôtel de ville), rue Basse, rue de Condé, rue du Portillon, rue Cherche-Midi, en particulier, de la cité des Trois-Chabot.

Depuis jeudi, pendant une semaine, Gonda et Ludwig, couple flamand, fondateur de la fauconnerie Merlyn (1) en Belgique il y a vingt-cinq ans, émigré, en raison d'un site trop petit, dans les Hautes-Pyrénées, à Auriébat, depuis sept ans, interviennent dans la ville avec leurs dix rapaces bien dressés.

Citadins médusés

« Les volatiles visés non nuisibles sont effarouchés et non détruits en tout lieu. Aucune crainte pour les animaux familiers, ni pour le gibier classique de chasse. Nous intervenons avec des rapaces respectant l'environnement et les nuisibles, en externe et en intérieur. Nous mettons un point d'honneur à n'utiliser que des solutions sans danger pour l'homme et l'équilibre de l'environnement. »

La fauconnerie est une bonne solution pour limiter la prolifération de nuisibles, faire peur aux indésirables.

La technique d'effarouchement est relativement récente (après la Seconde Guerre mondiale pour lutter contre le péril aviaire). Elle est couramment utilisée au Canada, en Angleterre, en Allemagne et dans quelques pays nordiques.

Avec un aigle bonelli, une buse de Harris, et d'autres busards, des faucons gerfauts blancs et noirs, ils traquent les pigeons. Lâchés un par un, les rapaces sont attirés vers le site par l'un des fauconniers, et travaillent pendant une heure environ, avant d'être relayés.

Les premiers jours de chasse ont, semble-t-il, donné des résultats spectaculaires en présence de citadins médusés face à cette technique inédite dans le secteur.

(1) La Volerie Merlyn intervient dans toute la France en actions d'effarouchement, stage, formation professionnelle de fauconnier, initiation à la fauconnerie et spectacle. Site : www.fauconnerie-merlyn.com

Nevers

texte sur le [FORUM DU REFUGE DE BEAUREGARD](#)

Nevers

Laurence C.
ADMINISTRATEUR Sujet: PIGEONS DE VILLE Hier à 10:48 04/06/2010

Une neverseoise m'a téléphoné me disant son étonnement de constater la présence de cette cage au bas de chez elle:

Un appel au service technique de la ville nous informe que cette trappe est en fait un piège à pigeons, installé là suite aux plaintes des riverains. Les pigeons piégés là durant des heures sans eau ni nourriture sont ensuite exterminés dans une cuve à vide d'air.

Saint-Cast-le-Guildo

Article sur www.ouest-france.fr

Le pigeon picard a élu domicile au bar du Longchamp

L'histoire

Deux ans d'activité, en ce mardi 1^{er} juin, au bar du Longchamp, situé dans le quartier de l'Isle. Pour l'occasion, pas besoin de cotillons ni de ballons, l'animation est toute trouvée...

Depuis la veille, 16 h, un nouvel habitant a investi les lieux. Et n'a visiblement pas l'intention d'en partir. Xavier, le gérant du PMU, voit d'un bon oeil (de pigeon !) la présence du bipède plumé : « C'est un pigeon voyageur, c'est rigolo, il est au centre de toutes les discussions et attire les clients. »

Autour du bar, les commentaires vont bon train : « S'il se pose sur un ticket, c'est plus pratique, il pourra le gratter avec ses griffes ou son bec ! » Qui sait, peut-être désigne-t-il aussi les billets gagnants cet étonnant volatile ?

D'autres consommateurs sont plus pragmatiques : « Et pendant la guerre, ces pigeons permettaient de transporter les dépêches. Au moins, eux, ils ne sont pas en retard, et en plus, jamais en grève ! » Oui mais là, on s'égare, revenons à nos pigeons.

Un ch'ti pigeon

10 h 20 : Xavier décroche le téléphone, bien décidé à retrouver le propriétaire de l'animal. « Oui allô, je vous appelle des Côtes-d'Armor. Un de vos pigeons a atterri chez moi. » Le propriétaire dresse alors la fiche signalétique du colombidé. Lieu de naissance : Picardie, date de naissance : 2007, signe particulier : néant. Ah si ! : tendance fugeuse (depuis 11 h 30 dimanche matin). « Mon pigeon a dû suivre un autre groupe qui redescendait du Nord. Ça fait loin pour venir le chercher. Si vous voulez le garder, pas de souci. » C'est vrai que l'on commence à s'habituer à sa présence, et à Xavier qui arpente son bar, chiffon à la main...

Une cohabitation difficile

Pendant ce temps, Arko, le chien des lieux, veille. Et n'apprécie guère de se faire voler la vedette ainsi. Et croc... c'est la prise de bec. Le bipède, bien décidé à ne pas se faire pigeonner, tourne les talons et s'envole vers d'autres horizons. C'est sans compter sur la voiture qui le percute devant la terrasse. Un peu sonné, l'animal rebrousse chemin, plumes en moins, et s'installe confortablement sur le bar, auprès des grilles de quinté et de loto, bien décidé à rester, cette fois. Un sacré pigeon : voyageur et cascadeur... mais téméraire !

Législation

En ligne : Question parlementaire n° 71885 du 30/03/2010

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur l'amélioration des conditions de vie dans les villes où les pigeons se développent de plus en plus pour atteindre un nombre susceptible de créer un risque sanitaire. Il lui demande si le protocole d'intervention qui date de 1999 a été adapté à l'évolution pour réduire la population des pigeons (campagne d'effarouchement, capture...) tout en préservant le respect de l'absence de mauvais traitements à animaux.

Actualités mai 2010

Tueries continues.

Montardon

Article sur www.larepubliquedespyrenees.fr

Des corneilles dévoreuses de maïs

Publié le 31 mai 2010 à 14h07

Quelques exploitants ont constaté des dégâts très importants dans les parcelles de maïs nouvellement semencées dans la plaine du Pont Long.

Il y a quelques années, les sangliers lors de la floraison, venaient dévorer les semences plantées dans la plaine du Pont Long. Il faut savoir que les dommages occasionnés par le gibier sont entièrement remboursés par l'Etat, contrairement à ceux causés par les nuisibles (corneilles).

A l'époque, les fédérations de chasse et les ACCA environnantes s'étaient mobilisées pour clôturer le bois de Pau et en faire une réserve de chasse.

15 000 euros de perte

Le problème était donc résolu, mais aujourd'hui ce sont les corneilles qui ont pris le relais. «Les corneilles s'attaquent aux cultures depuis que les graines ne sont plus traitées (sans répulsifs). Aujourd'hui, sur une parcelle de vingt-cinq hectares de maïs semences, quatre sont totalement ravagées, ce qui représente une perte de 15.000 euros» a confié Xavier Padarrieu, agriculteur à Montardon.

Depuis quelques années, les politiques ont décidé de suspendre les traitements des semences. Associé à l'effondrement de l'efficacité des carbamates (pesticides), les cultures sont aujourd'hui quasiment sans protection contre les ravageurs, au moment de la floraison. Le traitement des semences constituait pourtant l'une des solutions phytosanitaires les plus efficaces et les plus respectueuses de l'environnement. Si les ACCA ont en charge de mettre en place des mesures afin de limiter la prolifération des nuisibles, encore faut-il qu'elles en aient les moyens.

Il est indéniable que la protection des cultures reste très compliquée à réaliser même si la période critique se situe sur une période courte, la plupart du temps durant les trois dernières semaines de mai.

Un appel aux agriculteurs pour intégrer l'ACCA

Nous avons demandé le point de vue de Denis Bordenave, président de l'ACCA de Montardon : «J'ai demandé des conseils à la fédération, mais comme les dégâts sont occasionnés par des nuisibles et donc non-remboursés par l'Etat, aucune mesure concrète n'a été mise en oeuvre. A l'ACCA de Montardon nous sommes tous des bénévoles, nous sommes conscients du problème engendré par les corneilles. J'invite tous les agriculteurs, dont certains sont d'anciens chasseurs, à prendre ou reprendre leur carte de chasse et de s'impliquer dans l'ACCA...»

Le problème ne va sûrement pas disparaître de si tôt surtout lorsque l'on sait que la corneille peut vivre 70 ans et commence à couvrir dès 2 ans, 4 à 5 oeufs annuellement.

Comment lutter contre les nuisibles

On pourrait éliminer les corneilles, elles font partie de la liste des animaux nuisibles et sont donc susceptibles d'être chassées. Mais combien de chasseurs et de coups de fusils faudrait-il pour protéger les hectares ensemencés? La solution serait peut-être d'empoisonner ces nuisibles, mais les produits dédiés sont désormais interdits à la vente.

La mise en place de «piégeurs» serait peut-être une bonne alternative. «Nous avons tout essayé pour les faire fuir, même mettre la radio du tracteur à fond; mais si cela est efficace quelques instants les corneilles s'y habituent très bien», les agriculteurs semblent désemparés devant le désastre.

Strasbourg

Article sur www.dna.fr/courrier

Pitié pour les pigeons

Édition du Dim 30 mai 2010

De Nicole Romeo, de Strasbourg :

« Je suis révoltée par les événements qui se sont produits très récemment dans une maison de la Krutenau appartenant à la Ville de Strasbourg. Des membres de CREDO Pigeons (Collectif pour une régulation douce des pigeons) y ont dénombré 20 pigeons enfermés vivants quelques jours plus tôt, par une entreprise, dans le grenier et un appartement condamnés de cet immeuble. Parmi eux, nous avons découvert malheureusement un pigeon entortillé depuis plusieurs jours dans les mailles d'un filet fixé à une fenêtre du grenier, deux pigeons morts de soif et de faim et deux pigeons gisant sur le sol, cruellement écrasés.

Il serait souhaitable qu'à l'avenir, les services chargés de condamner des accès (greniers, appartements, faux plafonds, etc.) fassent le nécessaire pour libérer ces oiseaux, ne serait-ce que par souci d'hygiène. Les bénévoles de notre collectif se chargeraient volontiers de prêter main forte dans de telles situations, en récupérant les pigeons blessés, non autonomes, etc.

J'ai encore l'espoir de voir notre projet d'implantation de pigeonniers contraceptifs et de régulation douce de l'espèce se concrétiser prochainement, des fonds personnels ayant déjà été collectés. C'est pourquoi je me permets de lancer un appel à l'aide à toute personne désireuse de rallier notre cause en participant aux différentes actions que nous menons. »

Afrique du Sud

Article sur :

www.lepoint.fr, www.france24.com, actu.voila.fr, www.ladepeche.fr, www.lesechos.fr, www.sciencesetavenir.fr, www.estrepublicain.fr et des dizaines de petits sites ou blogs

Mondial: stade recrute faucons, pigeons s'abstenir

Publié le 29/05/2010 à 13:48 AFP

Enfin, un grand faucon dressé est régulièrement lâché sur les lieux pour chasser les corbeaux, qui ont la fâcheuse tendance de s'amasser sur les fils électriques. Ces derniers peuvent constituer des groupes d'une centaine d'oiseaux dont le poids cumulé menace les installations.

Les faucons tournoient au dessus du stade sud-africain de Port Elizabeth, qui accueille huit matches du Mondial-2010: les prédateurs tiennent en respect pigeons, rats et corbeaux, évitant ainsi le recours aux poisons.

"Les pigeons font des saletés partout, la ville entière en est infestée", souligne le concepteur de ce projet écologique, Arnold Slabbert, qui a dénombré plus de 10.000 de ces volatiles dans l'agglomération (sud).

Ces oiseaux sont une vraie nuisance dans les stades où leurs déjections endommagent les fauteuils et propagent des maladies. Leur présence attire également les rats, guère bienvenus dans les gradins...

"Dès que vous laissez les pigeons s'installer, vous créez un problème de rats, confirme M. Slabbert. Il ne faut pas de pigeons dans un stade. Un point, c'est tout !"

Le Nelson Mandela Bay Stadium a représenté un investissement trop important pour que des fientes gâchent son esthétique: sa structure blanche en forme de pétales de fleur a coûté plus de deux milliards de rands (environ 200 millions d'euros, 260 millions de dollars).

Mais sa direction voulait une solution écologique. "Nous n'utilisons absolument pas de produits chimiques. Nous sommes le seul stade du

Mondial à avoir opté pour un tel programme", relève son manager Rob Hichens.

Trois faucons pèlerins vivent sur place. "Ils chassent beaucoup et sont très efficaces. Les pigeons n'osent plus s'approcher", assure M. Slabbert.

Du coup, dit-il, le stade n'a pas de problème de rats: "Les oiseaux de proie constituent un dissuasif étonnant."

Des abris pour chauves-souris ont également été installés pour que les mammifères ailés, qui peuvent manger jusqu'à 132 moustiques par heure, chassent les insectes attirés par les lumières du stade.

Enfin, un grand faucon dressé est régulièrement lâché sur les lieux pour chasser les corbeaux, qui ont la fâcheuse tendance de s'amasser sur les fils électriques. Ces derniers peuvent constituer des groupes d'une centaine d'oiseaux dont le poids cumulé menace les installations.

Le projet prévoit aussi d'introduire dans les zones marécageuses des alentours une espèce indigène de rongeurs qui grignote les pelouses, afin d'attirer des faucons crécerelles au dessus du stade.

"Je cherche à recréer un petit écosystème complet, pour pouvoir contrôler toutes les espèces nuisibles", explique M. Slabbert.

AULNAY-SOUS-BOIS

Article sur www.leparisien.fr

Une pétition pour la propreté au centre commercial du Galion

Marie-Pierre Bologna 03.05.2010, 07h00

Ils sont trente commerçants installés dans le centre commercial du Galion de la Cité des 3000, en pleine réhabilitation à Aulnay-sous-Bois. Tous ont signé la pétition lancée par le patron de la boutique de téléphonie : ils exigent la propreté dans la galerie marchande vétuste. « Les lendemains de marché, ici, les allées ne sont pas nettoyées », se plaint le frondeur, approuvé par ses collègues.

« Le pire fléau de la galerie, ce sont les pigeons. Il faut nettoyer nos vitrines plusieurs fois par jour. Ce n'est pas possible! » renchérit un épicier, contraint de passer des heures à décaper la façade de sa boutique. « Oui, on a vu des rats, mais partout où il y a des marchés, il y en a », tempère le cordonnier et président de l'association des commerçants, installé dans son échoppe depuis trente ans. Lui aussi réclame depuis de longues années des lieux plus propres.

Le mouvement de colère a déjà porté ses fruits : les emballages laissés après le marché sont désormais enlevés. « Des machines sont passées dimanche dernier pour nettoyer quand les étals ont été rangés », explique un autre commerçant. Mais pour leur président, aujourd'hui, « la question préoccupante, c'est la réhabilitation du quartier et le sort qui va nous être réservé ». Avec la rénovation urbaine, 800 habitants doivent partir des alentours du Galion. « C'est autant de clientèle en moins », s'inquiète le professionnel. La démolition de l'une des tours à côté du centre commercial a entraîné la fermeture d'une rue d'accès au Galion. « Les gens ne pouvaient plus se garer », se plaint-il. A la demande des commerçants et des usagers, la rue a finalement rouvert les jours de marché, le vendredi et le dimanche.

Saint-Maur-des-Fossés

appel public à la concurrence : Prestations de traitements préventifs et curatifs contre les animaux déclarés nuisibles rampants et volants y compris les pigeons ramiers au cours de l'année 2010

Pour les pigeons ramiers le marché qui sera attribué sera illégal (partie demandant la destruction des pigeons ramiers). Voir plus bas L'ARRETE N° 2009/2274 du 17 juin 2009. On ne peut le tuer que pour prévenir les dommages causés aux semis et aux récoltes dans le département.

Avis d'appel public à la concurrence

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : mairie de saint-maur-des-fossés (val-de-marne).

- Pouvoir adjudicateur : M. le maire, place Charles de Gaulle, 94107 Saint-Maur-des-Fossés Cedex, tél. : 01-45-11-65-65, poste 5314, télécopieur : 01-45-11-65-73

Objet du marché : Prestations de traitements préventifs et curatifs contre les animaux déclarés nuisibles rampants et volants y compris les pigeons ramiers au cours de l'année 2010.

Ce marché à procédure adaptée, pouvant être reconduit trois fois, est un marché à bons de commande dont les montants annuels minimum et maximum H.T. sont fixés respectivement à 10 000 € et 40 000 €.

**VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES
CAHIER DES CHARGES PARTICULIERES
APPLICABLE AUX PRESTATIONS DE TRAITEMENTS PREVENTIFS ET CURATIFS CONTRE LES ANIMAUX DECLARES
NUISIBLES RAMPANTS ET VOLANTS Y COMPRIS LES PIGEONS RAMIERS**

A EXECUTER AU COURS DE L'ANNEE 2010

Titre II : Cahier des Clauses Administratives Particulières

ARTICLE 1er - OBJET DU MARCHÉ

Prestations de traitements préventifs et curatifs contre les animaux déclarés nuisibles rampants et volants y compris les pigeons ramiers.

TITRE 6 DUREE du marché

Les prestations seront à exécuter au cours de l'année 2010. Le présent marché à procédure adaptée pourra être reconduit trois fois.

Titre III : Cahier des Clauses Techniques Particulières

ARTICLE 1er DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Les prestations comprennent :

1-1 : Moyens à mettre en œuvre : 1-1-a : Les nuisibles rampants (les rats, souris...) et les volants.

1-1-b : les pigeons

La ville de Saint-Maur-des-Fossés rencontre un certain nombre de problèmes de salubrité publique relatifs à la présence de volatiles déclarés nuisibles. Il convient à cet effet que le titulaire devra dès demande de la ville : Procéder à la capture des volatiles nuisibles et à leur

élimination du site quelque soit leur nombre. Le titulaire devra le cas échéant pouvoir trouver la meilleure solution pour résoudre un problème et proposer toute solution dont le prix devra être dûment négocié avec le service demandeur.
En ce qui concerne les fournitures spéciales qui ne figureraient pas au cadre du bordereau des prix ou au catalogue du titulaire après accord sur le devis, elles seront réglées à l'entreprise sur présentation des factures d'achat avec une majoration de 15 % du prix d'achat hors taxe.

ARRETE N° 2009/2274 du 17 juin 2009

**PREFECTURE DU VAL DE MARNE
DIRECTION DE LA REGLEMENTATION DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE ET DE
L'ENVIRONNEMENT DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE
Bureau : Environnement et Prévention des Risques ET DE LA FORET**

ARRETE N° 2009/2274 du 17 juin 2009 fixant la liste des animaux classés nuisibles et les modalités de destruction à tir de certains d'entre eux dans le département du Val-de-Marne

pour la période du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010

LE PREFET DU VAL-DE-MARNE,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Vu les articles L. 427-8 et R. 427-6 et 7 du code de l'environnement,
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les régions et les départements,
Vu le décret n° 2006-1503 du 29 novembre 2006 relatif à la destruction des animaux nuisibles et à l'usage des appeaux pour le grand gibier et modifiant le code de l'environnement,
Vu l'arrêté modifié du 30 septembre 1988 fixant la liste des animaux susceptibles d'être classés nuisibles,
Vu l'avis de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage en date du 14 mai 2009,
Vu l'avis de la fédération interdépartementale des chasseurs Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint- Denis, Val-de-Marne en date du 28 avril 2009,
Considérant l'intérêt de la sécurité publiques (dégâts aux isolations sous toitures des bâtiments) et la prévention des dommages aux activités, aux biens et à la faune causés par les populations de fouines,
Considérant les atteintes importantes causées aux espaces forestiers, aux parcs publics ainsi qu'aux infrastructures de transports et les risques associés pour la sécurité publique par la prolifération de lapins de garenne,
Considérant les dommages causés à la flore et aux milieux humides (dégradation des berges des cours d'eau et eaux closes), de l'atteinte à la sécurité publique et dans l'intérêt de la santé publique (maladies transmissibles à l'homme, leptospirose notamment), il est essentiel de poursuivre la régulation des espèces de ragondins et de rats musqués,
Considérant les atteintes à la sécurité publique (dégradation des bâtiments), à la santé publique et les dégâts notables provoqués aux cultures et aux récoltes par la présence considérable de populations d'étourneaux sansonnets,
Considérant les atteintes à la sécurité publique (prévention du péril aviaire sur l'aéroport de Paris- Orly), à la santé publique et les dégâts notables provoqués aux cultures et aux récoltes par la présence considérable de populations de pigeons ramiers,
Considérant l'intérêt de prévenir les déséquilibres biologiques (protection de la faune) pouvant être causés par des espèces prédatrices que sont la pie bavarde et la corneille noire,
Considérant les dommages causés par les sangliers aux espaces verts, aux cultures et aux récoltes et dans l'intérêt de la sécurité publique,
Considérant l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques au regard de l'augmentation des populations de renards et à l'intrusion en milieu urbain de plus en plus constatée de cette espèce, vecteur de maladies transmissibles à l'homme,
Sur proposition de la directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France par intérim,

ARRETE

ARTICLE 1er : Dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques, en prévention des dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles et dans une volonté de protection de la faune et de la flore, sont classées nuisibles dans le département du Val-de-Marne pour la période allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010 les espèces suivantes :

MAMMIFÈRES

Fouine - Martes foina
Lapin de garenne - Oryctolagus cuniculus
Ragondin - Myocastor coypus
Rat musqué - Ondatra zibethicus
Renard - Vulpes vulpes
Sanglier - Sus scrofa

OISEAUX

Corneille noire - Corvus corone
Étourneau sansonnet - Sturnus vulgaris
Pie bavarde - Pica pica
Pigeon ramier - Columba palumbus

ARTICLE 2 : La destruction à tir de certains animaux classés nuisibles peut s'effectuer après la fermeture générale de la chasse dans le département du Val-de-Marne, pendant le temps, dans les lieux et selon les formalités figurant dans le tableau ci-après :

Espèces

Pigeon ramier, Corneille noire, Pie bavarde, Étourneau sansonnet

Périodes autorisées

de la date de clôture générale de la chasse

Campagne 2008/2009

Pigeon ramier au 31 juillet 2009
Étourneau sansonnet à l'ouverture générale de la chasse

Campagne 2009/2010

Pigeon ramier au 30 juin 2010
Corneille noire au 10 juin 2010
Pie bavarde au 10 juin 2010
Étourneau sansonnet à l'ouverture générale de la chasse

Lieux et conditions

- Ces animaux peuvent être détruits à tir dans tout le département, mais seulement dans les cultures sur pied à protéger.
- Ils ne peuvent être tirés qu'à partir de postes fixes matérialisés de main d'homme.
- Le tir dans les nids est interdit.

- Il ne peut y avoir plus d'un tireur par unité de huit hectares de cultures à protéger et, par dérogation, un tireur sur les parcelles d'une surface comprise entre cinq et huit hectares.

- Les postes de tir doivent se trouver à plus de cent mètres des routes ouvertes au public et lieux habités, et il est interdit de tirer dans ces cent mètres.

Formalités

Autorisation préfectorale individuelle dans les conditions prévues à l'article 3 du présent arrêté.

Motivations

Pour prévenir les dommages causés aux semis et aux récoltes.

ARTICLE 3 : La demande d'autorisation de destruction à tir est souscrite par le détenteur du droit de destruction ou son délégué, auprès de la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France.

Elle est formulée selon le modèle annexé au présent arrêté et accompagnée des pièces mentionnées à la rubrique "Pièces à joindre à la demande" de cette même annexe.

Le bénéficiaire de l'autorisation adresse en fin de saison à la directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France un bilan des destructions qu'il a opérées.

ARTICLE 4 : Pour le tir des oiseaux classés nuisibles, le fusil doit être démonté ou dans un étui pour se rendre à l'installation fixe ou la quitter ; l'utilisation de chiens est interdite ; l'emploi d'appelants vivants, morts ou artificiels est interdit.

ARTICLE 5 : Le tireur, de même que le poste de tir, ne doit être ni camouflé, ni caché.

ARTICLE 6 : La destruction du pigeon ramier n'est autorisée que dans un champ muni d'un système d'effarouchement.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté préfectoral peut faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès du préfet du Val-de-Marne dans les deux mois suivant sa notification. L'absence de réponse au terme de délai de deux mois vaut rejet implicite.

Un recours contentieux peut également être déposé auprès du Tribunal administratif de Melun dans le délai de deux mois, à compter de la notification du présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 8 : Le secrétaire général de la préfecture et la directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt par intérim sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans toutes les communes du département par le soin des maires.

Fait à Créteil, le 17 juin 2009

Le Préfet,

Signé : Michel CAMUX

Caussade

Référence du BOAMP : 10-105549

- Annonce publiée le 26 MAI 2010

L'essentiel du marché :

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Caussade

Correspondant : le maire place du Général de Gaulle BP 19 82303 Caussade

Téléphone : 05-63-93-10-45

Télécopieur : 05-63-65-05-85

Objet du marché : prestation de lutte contre les pigeons

Lieu d'exécution et de livraison : caussade, 82300 Caussade

Mairie de Caussade Services Techniques

35 Avenue de Saint Cirq 82300 Caussade

tél. : 05-63-65-09-05

fax. : 05-63-65-16-87

Courriel : catherineb@mairie-caussade-st.com

Aubenas

Appel d'offre

Département : 07 (Ardèche)

Date de parution : 25/05/2010

Date de péremption : 09/06/2010

Année : 2010 Edition (N°. BOAMP) : MAPA N° annonce (BOAMP) : 107696

capture de pigeons à Aubenas

Avis de marché

Département de publication : 7

Annonce No 10-107696

Fournitures Services

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Aubenas.

Correspondant : sylvie NEGRE, place de l'hôtel de Ville - bP, 07200 Aubenas, tél. : 04-75-87-84-35, télécopieur : 04-75-87-81-15, courriel : sylvie.negre@mairie-aubenas.fr.

Objet du marché : capture de pigeons.

Lieu d'exécution : aubenas, 07200.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 14 juin 2010.

la Chapelle sous Rougemont

Article sur <http://sites.radiofrance.fr/chaines/france-bleu>

Chasse aux pigeons à la Chapelle sous Rougemont

Le 25/05/2010

La Chapelle sous Chauv fait la chasse aux pigeons.

Depuis plusieurs années, l'oiseau s'est installé dans le toit de l'église et ses déjections salissent tout le quartier, notamment la cour de l'école.

La mairie à tout essayer.... dernier espoir : l'utilisation d'éperviers.

Gap

Article sur www.alpes-et-midi.fr

Faucon Pèlerin

Durant l'hiver, le service des Espaces verts de la ville de Gap et la société Arbres et Techniques ont installé 35 nichoirs à oiseaux au Parc de la Pépinière et ont entrepris la nidification du Faucon pèlerin au sommet de la cathédrale. Société

Plus de crise de l'habitat à la Pépinière!

Autre signe de la qualité du milieu environnemental gapençais : la présence depuis trois hivers d'un faucon pèlerin au sommet de la cathédrale. Il s'agit d'une femelle qui se sert du clocher comme reposoir et comme poste de chasse. On peut l'observer quotidiennement, de jour, deux à trois heures durant.

On observe également un couple à Charance et un autre à La Bâtie Neuve. «Il y en a 25 dans les Hautes-Alpes», constate Michel Physel du CRAVE (Centre de Recherche Alpin sur les Vertébrés). Mais cette densité est très faible par rapport aux départements limitrophes. En Isère on dénombre 55 couples.

Espèce menacée de disparition dans les années 70, le faucon pèlerin est protégé et de nombreuses actions sont réalisées pour favoriser des sites de nidification (églises et silos à grain). C'est pourquoi la ville de Gap, l'architecte des Bâtiments de France, le CRAVE et le curé de la cathédrale ont signé une convention pour construire un nid à cette femelle qui ne pouvait pas nidifier sur le clocher, faute de cavité pouvant l'y recevoir.

En décembre dernier, un nichoir de 1,20 m au sol et de 60 cm de haut a été installé dans la partie haute du clocher, puisque ces oiseaux nichent à plus de 50 mètres de hauteur. L'intérieur est recouvert de pierres pour reproduire le plus fidèlement possible les falaises rocailleuses des milieux naturels. Les faucons pèlerins n'ont accès qu'à cet espace et pas à l'intérieur du clocher.

Pourquoi faire nidifier un couple de faucons pèlerins ? Les objectifs sont multiples. Ecologiquement l'espèce ne s'en portera que mieux. Et d'un point de vue sanitaire, un couple qui élève sa nichée consomme entre 300 et 500 pigeons par an. Cela renforcera les captures biannuelles de pigeons qu'entreprend la commune et qui représentent une éradication de 300 à 400 pigeons/an.

Le faucon pèlerin peut vivre une quinzaine d'années et quand il adopte un nid il y reste plusieurs années. La femelle a une nichée de deux à trois poussins par an. « Le faucon pèlerin c'est très bien, mais si on veut réduire le nombre de pigeons, une prise de conscience collective est nécessaire, précise Michel Faradon. Il faut cesser de les nourrir comme le stipule l'arrêté du 10 mars 2006. »

« Mais ne les empoisonnez pas », insiste Michel Physel. En les consommant, le faucon pèlerin pourrait en mourir. C'est notamment à cause des pesticides que l'espèce a presque disparu dans les années 70.

Politique de développement durable de la mairie : Gap a choisi de restaurer de façon écologique un mur en pierre situé à 1,5 km de la chapelle de Sauveterre en direction des Jaussauds, le long du canal. S'étant écroulé en partie, il a été décidé de soutenir l'ancien mur par un caisson en bois d'acacias rempli de pierre. L'ouvrage drainant et autoportant s'intègre parfaitement dans l'environnement. Absence totale de béton et une végétation sous géo-textile s'étend en pied d'ouvrage. Une plateforme explicative a aussi été installée à l'attention des promeneurs.

Installation d'une passe à écrevisses : Au niveau de l'école de Charance, sur le Turelet, 2 obstacles verticaux empêchaient les écrevisses à pattes blanches de remonter le courant. La Fédération Française de Pêche a décidé de privilégier l'installation d'une passe à écrevisses plutôt qu'une passe à poissons. Deux crosses en mélèze, rugueuses, fixées sur le radier, rejoignent dorénavant le sommet de la marche. Et une grille de 40 cm de large recouvre toute la longueur de la buse en béton lisse qui traverse la route en amont.

Rédigé par Elodie Brutinel le Vendredi 15 Février 2008 à 15:58

Lisle sur Tarn

En raison des dégâts causés aux biens, les nuisances et l'insalubrité dus aux pigeons touriers sur la Commune, une battue aux pigeons sera organisée le samedi 15 mai 2010 de 08h00 à 17h00.

Les pigeons seront effarouchés à l'aide de pistolets chargés à blanc et de pétards au centre ville et les tireurs seront postés à l'extérieur du centre ville.

Renseignement :

Mairie de Lisle sur Tarn

Place Paul Saissac - 81310 Lisle-sur-Tarn

Téléphone : 05 63 33 35 18

Fax : 05 63 33 36 18

Email : mairie@ville-lisle-sur-tarn.fr

Site Internet : www.ville-lisle-sur-tarn.fr

Source : www.ville-lisle-sur-tarn.fr.

Châteaudun

De Radio Intensité - jeudi 20 Mai 2010 - 09:27

Châteaudun Actualité

Les habitants du centre veulent plus de commerces et moins de pigeons

...Et puis un pigeonnier va être installé afin de capturer les pigeons, redevenus envahissants.

L'association Stéphane Lamart a envoyé [un courriel le 23/10/2009](#)

voir aussi [ici celui du 19 mars 2009](#)

voir aussi [ici celui du 15/11/2008](#) et l'article de l'Echo-Républicain du 20/11/2008

Paris

Trois lettres envoyées par Brigitte Marquet - Site internet [L'Ambassade des pigeons](#)

à monsieur Bertrand DELANOË

Objet : empoisonnement d'une trentaine de pigeons Face à la Fontaine de Montreuil

Le 16 mai 2010

Monsieur le Maire,

Permettez-moi d'exprimer à quel point je suis consternée et révoltée par l'empoisonnement d'une trentaine de pigeons qui a eu lieu le 28 avril dernier devant la Fontaine de Montreuil. Vous trouverez ci-jointes la lettre que j'ai adressée aux services vétérinaires parisiens en charge de la Protection et Santé animale à la Préfecture de Police puis la copie de la main courante déposée avant-hier au commissariat du 11ème arrondissement.

Alors que la Ville de Paris a pris en main le problème des pigeons de manière courageuse (et unique !) dans notre pays, il faut le dire, Monsieur Bertrand Delanoë, alors que je me suis moi-même engagée totalement dans cette réalisation que je juge « modèle », voici que des personnes déposent du poison sur la voie publique tuant précisément une partie des pigeons que j'avais réussi à faire partir vers le pigeonnier du 12ème, à quelque 800 mètres de là. L'information a manqué à coup sûr. Ces pigeons auraient fini par rester au pigeonnier, nous aurions fini par trouver les personnes qui continuaient leurs dépôts de nourriture au pied de la fontaine de Montreuil...

Notre association est trop petite pour engager des frais consécutifs au dépôt d'une plainte, Monsieur le Maire mais je vous en prie : il faut faire le nécessaire pour que de tels empoisonnements n'arrivent plus. Nous payons là une désinformation qui n'a que trop duré. Les pigeons ne donnent pas plus de maladies que nos métros et hôpitaux. Ils ont été domestiqués par les hommes, on a vanté leurs prouesses, les services qu'ils nous ont rendus, ils sont de plus granivores. Leurs moignons sont dus à nos saletés !!! (voir lettre ci-jointe à François Dagnaud à ce sujet) et non à leur dégénérescence, voyons ! Le fait qu'ils nous semblent « de trop » est parfaitement subjectif et tient sans doute au fait que nous ne supportons plus guère l'expression de notre propre animalité dans un monde de béton et de réalités « trop » virtuelles. L'affiche « Si vous aimez les oiseaux, ne les nourrissez pas » est incompréhensible pour la plupart de nos concitoyens, Monsieur le Maire. Cette affiche tend à stigmatiser les personnes qui ont pitié des pigeons en leur donnant à manger et à applaudir les gens incapables de pitié. Cette affiche attise la haine : cela est pour moi une certitude. Il me semble d'ailleurs que l'interdiction faite en 79 de nourrir les pigeons a eu comme effet pervers de concentrer leurs sources de nourriture aux mains de rares personnes, et comme conséquence de générer des regroupements de colonies, auparavant disséminées. Et discrètes. Les nuisances « visibles » des pigeons constituent par ailleurs un risque quasi nul comparé à celles, invisibles qui nous abîment la santé, pour de vrai cette fois...

Il est temps que vos services, Monsieur le Maire, lâchent un peu de lest en ce qui concerne les « nourrisseurs » de pigeons et qu'ils mettent **au contraire l'accent sur le respect des animaux**. Parler seulement en termes affectifs (aimer, haïr) de notre rapport aux animaux est ridicule et réducteur en effet : c'est de respect dont on doit parler, du droit à la vie de toute créature. Non, on ne peut pas tuer impunément, **empoisonner des animaux c'est un acte de cruauté** et en cela appelle une sanction, non les animaux ne sont pas des jouets, non les pigeons ne sont pas des ballons de football, non on ne peut pas faire de mal à un animal sans savoir que l'on est alors passible de sanctions. **Non, on ne se défoule pas sur les plus faibles !**

Monsieur le Maire, la majorité des Parisiens sont ravis d'apprendre que vos services installent des pigeonniers contraceptifs : ne laissons pas des empoisonneurs gâcher cette réalisation modèle en cours !

Vous remerciant vivement, Monsieur le Maire, de votre compréhension, je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de ma très sincère considération.

Brigitte Marquet
Vice-présidente de la SPOV

Direction départementale des services vétérinaires 75 - Service PSAE

à l'attention du Docteur Claudette CROCHET : empoisonnement de pigeons sur voie publique

Brigitte Marquet www.ambassadedespigeons.com

Vice-présidente de la SPOV

(Siège social à Chatillon : 01 42 53 27 22)

Le 11 mai 2010

Madame le Chef du service PSAE,

Permettez-moi de porter à votre connaissance le fait qu'une trentaine de pigeons ont été empoisonnés devant l'Hôpital Saint Antoine le 28 avril dernier. Une vingtaine d'entre eux, soignés par nos soins, ont survécu. Le poison déposé sur la voie publique était vraisemblablement de l'alphachloralose.

Je suis personnellement arrivée sur les lieux vers 11h, prévenue par deux témoins dont l'un avait déjà ramassé une vingtaine d'oiseaux en vue de les confier au centre de soins de notre association, la SPOV, (Société protectrice des Oiseaux des Villes) et j'ai pu moi-même en sauver un. Une petite douzaine ont dû périr et parmi eux un de ceux qui avaient été bagués par les services collaborant avec la Ville de Paris à l'installation de pigeonniers dans notre capitale.

Ces pigeons faisaient partie du groupe de ceux que j'avais tenté de "déplacer" (voir la vidéo en interrogeant "Ambassade des pigeons et CLEDA) vers le pigeonnier Saint Eloi (12ème arrondissement) inauguré le 6 avril dernier, en présence de Mmes Giboudeaux et Blumenthal, respectivement Maire adjointe de Monsieur B. Delanoë, en charge des problèmes d'environnement, des espaces verts, etc. puis de Madame Blumenthal, Maire du 12ème arrondissement.

J'avais en effet tenu à éloigner ces pigeons de la Fontaine de Montreuil, face à l'hôpital Saint-Antoine parce que les personnes qui jetaient des paquets de pain sec (parfois pourri) sur la voie publique attireraient les foudres du voisinage sur ces oiseaux. L'amidon du pain fermenté et génère des nuisances olfactives qui mettaient en danger les pigeons eux-mêmes. Je le savais. Un bar en particulier est rempli d'animosité à l'égard de ces oiseaux, critiquant ostensiblement la Mairie de Paris, lui reprochant de ne pas faire son travail de verbalisation à l'égard des personnes qui jettent du pain dans la rue mais aussi reprochant que l'on n'élague pas les arbres à cet endroit : il s'agit du bar Cyntho Bar.

Docteur Crochet, parallèlement à la plainte que la SPOV déposera prochainement, j'espère que les services vétérinaires que vous dirigez à Paris maintenant, s'inquiéteront que l'on puisse empoisonner impunément des pigeons et dénonceront là un acte de cruauté.

Si le nourrissage "sauvage" des pigeons est interdit, l'acte d'empoisonner, surtout en déposant du poison sur la voie publique, l'est également. Des enfants peuvent mettre les mains sur ce poison, des animaux domestiques peuvent également être empoisonnés.

Cette affaire m'a paru suffisamment grave pour que je vous demande d'intervenir, Madame le chef du service PSAE. Envoyer quelques inspecteurs sur place pourrait être dissuasif à l'avenir mais en tout cas rappeler que dans notre pays, on ne peut agir ainsi impunément.

Vous remerciant de votre lecture bienveillante, de votre attention et à l'avance de la suite que vous voudrez bien donner à cette affaire, je vous prie de croire, Docteur Crochet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Brigitte Marquet

CC en courrier postal à :

.Monsieur Bertrand Delanoë, Maire de Paris,

.Monsieur Patrick Bloche, Maire du 11^{ème} arrondissement,

.Madame Blumenthal, Maire du 12^{ème},

.Madame Fabienne Giboudeaux, Maire adjointe chargée des questions d'environnement.

.Par ailleurs à qq organismes de presse et associations de protection animale, pour info.

**Monsieur François Dagnaud,
Adjoint de Monsieur Bertrand Delanoë,
Maire de Paris,
Responsable de la Propreté**

Paris, le 2 mai 2010,

Monsieur,

Voilà bien longtemps que je cherche à attirer l'attention des pouvoirs publics sur ce qui est à l'origine des blessures aux pattes des pigeons...

C'est Monsieur Thomas Charachon, chargée des études faunistiques à l'Agence de l'Ecologie Urbaine, qui me suggère de m'adresser à vous.

Permettez-moi de vous indiquer un site et en particulier un film dans lequel on peut voir ce problème : il s'agit du site de l'Ambassade des pigeons que j'ai créé principalement pour montrer le film réalisé en 2007, à l'occasion du déplacement des pigeons vers le pigeonnier de la Roquette dans le 11^{ème} arrondissement de Paris, premier des pigeonniers contraceptifs de toute une série (6 en 2007, 6 prévus pour 2010, ceci après l'expérience du pigeonnier de la Porte de Vanves inauguré en 2003 par notre Maire de Paris, Monsieur Bertrand Delanoë).

Monsieur Dagnaud, un pigeon sur 4 ou 5 à Paris, est un infirme. Les liens des poubelles, les fils de couture, les cheveux épais, les fils de nylon des pêcheurs parfois ou ceux qui servent pour les ourlets de nos vêtements, tous participent à ce qui tout de même constitue un scandale, je parle de l'état des pattes des pigeons dans notre capitale. Beaucoup de gens s'imaginent que les pigeons de Paris sont dégénérés, ce qui, bien évidemment, n'arrange pas leur réputation faite d'hostilité et d'idées préconçues puis les rumeurs à l'origine de phobies ridicules.

En tout cas, la réalité est bien celle-là : les pigeons de Paris ont des pattes dans un état affreux. Et ce n'est pas de leur faute, c'est de la nôtre : c'est nous qui sommes sales, qui laissons traîner des fils, qui ne nous servons pas de ces liens de poubelles (ils sont coupants et trop fins : des rubans couilissants comme ceux qui existent déjà seraient bien mieux appropriés), ce sont les services de la voirie qui n'ont pas le temps de lier les poubelles Vigie Pirate, précisément. Les liens traînent sur nos trottoirs au milieu de tout un fatras de mégots, de crachats, de chewing-gums, de sacs plastique et de détritrus divers... Et les pigeons qui arpentent nos trottoirs à la recherche de graines (les pigeons sont granivores !!!) se prennent les pattes dans tout ce que je viens d'énumérer, Monsieur Dagnaud.

Il est urgent que les Parisiens cessent de prendre les trottoirs pour des poubelles....

Monsieur Dagnaud, en ce qui concerne les liens de poubelles Vigie Pirate, il suffirait de les faire enlever à la fabrication elle-même : peut-être même que le fait de supprimer cet élément qui ne sert à rien contribuerait à diminuer les frais afférents (?).

D'autres poubelles en plastique sont concernées, les grosses noires, celles que des particuliers ou des commerçants jettent devant leurs magasins, près du caniveau, au pied de arbres, etc.

Entre la mairie du 11^{ème} au métro Voltaire et la station Saint Ambroise, j'avais relevé en 2007 un nombre invraisemblable de liens de poubelles sur les trottoirs (200 de chaque côté, ceci sur 700 mètres). Je ne sais pas ce qu'il en est maintenant dans ce quartier, je sais par contre qu'avant-hier au pied du pigeonnier du 12^{ème} qui vient d'être inauguré, eh bien, j'ai pu attraper 3 pigeons dont les pattes étaient ligotées ensemble par des liens de poubelles justement. Hier, je n'en ai attrapé qu'un seul... Nous sommes tellement peu nombreux à savoir attraper des pigeons pour les soigner au moins au minimum que la plupart des pigeons dont les pattes sont attachées mettent des mois et des mois à souffrir avant de ne plus pouvoir bouger, ne serait-ce que pour essayer de trouver à manger.

Les pattes sont parfois tellement blessées, gangrénées, qu'il faut amputer ces pigeons.

Les filets également sont responsables de ces blessures mais je vous adresserai un autre mail à propos de filets et des grillages mal posés, Monsieur Dagnaud...

Supprimer une des causes des blessures des pigeons serait déjà une véritable révolution pour ces oiseaux. Je suis personnellement horrifiée que les pattes atrophiées des pigeons, leur vilain état, en général, au lieu de susciter de la pitié, inspirent au contraire du dégoût.

Puis-je vous supplier d'intervenir pour qu'au moins les liens des poubelles Vigie Pirate soient supprimés à la fabrication, Monsieur l'Adjoint au Maire de Paris ? Et que peut-être une information concernant ce sujet soit diffusée.... dans un journal de 20h, par exemple, à la télévision, ou à l'occasion d'une émission consacrée aux pigeons de Paris, aux pigeonniers, à l'action de la Mairie à laquelle participent les protecteurs des animaux, des pigeons... ?

Me tenant à votre disposition pour plus de précisions et vous remerciant vivement à l'avance de votre réponse bienveillante et de votre action, je vous prie de croire, Monsieur l'Adjoint au Maire de Paris, à l'expression de mes très respectueuses salutations ainsi qu'à celle de ma meilleure volonté pour qu'advienne le bien-être de tous, pigeons compris...

Brigitte Marquet

Céreste

Article sur www.laprovence.com

Des rapaces pour lutter contre les pigeons

Publié le mercredi 05 mai 2010 à 07H49

Les fauconniers sont venus à Cereste à la demande de la municipalité pour résoudre le problème récurrent de la multiplication des pigeons.

Des buses, un grand-duc, un aigle, au total plus d'une dizaine de rapaces sont prêts à en découdre avec les pigeons. Il s'agit juste de les effrayer par la présence de prédateurs, qui créant un climat d'insécurité, les incitent à aller nicher ailleurs.

La Provence

Bar-sur-Aube

Article sur www.lest-eclair.fr

38 € la crotte de chien sur la voie publique !

.....

Un autre fléau : les pigeons

Les chiens ne sont pas les seuls à poser quelques problèmes de propreté dans la ville : les pigeons ne sont pas en reste. Là aussi, la Ville prend des mesures et est obligée, régulièrement, de lancer des campagnes de « dé pigeonnisation ». « On fait appel à une société agréée, parfois plusieurs fois par an », indique Franck Vuille, directeur des services techniques. Des campagnes de « dé pigeonnisation » qui peuvent approcher les 4 000 € par an, selon Nicole Maïgrot, adjointe aux finances. Des pigeons, en nombre qui, là aussi, souillent les trottoirs, notamment dans le centre-ville. Et les commerçants d'être invités à nettoyer les trottoirs situés devant leur porte. Le problème, c'est que les pigeons nichent à loisir sous les toits des bâtiments délabrés du centre-ville et que, campagne de « dé pigeonnisation » ou pas, les oiseaux reviennent. Et le maire d'enjoindre les propriétaires de ces bâtiments à boucher les trous dans les toitures afin d'empêcher les oiseaux d'y entrer...

Auteur : Sandra ROGER
Article paru le : 4 mai 2010

Gennevilliers

Site internet de la ville

Animaux nuisibles : insectes, rongeurs et volatiles

- Le service d'hygiène organise régulièrement des opérations de captage des pigeons pour éviter leur surnombre qui est source de nuisances et de dégradations des bâtiments. Ce service gère également les campagnes de destruction des rongeurs dans les bâtiments publics ainsi que dans le réseau d'assainissement.
- Les propriétaires et gérants d'immeubles doivent participer aux opérations de destruction des rongeurs et assurer la désinsectisation des bâtiments en cas d'infestation (blattes, cafards, punaises...).

http://www.ville-gennevilliers.fr/fileadmin/portail/MEDIA/emploi_formation/la_marie_recrute/INSP10-DRU-AD.pdf

A LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION URBAINE
UN INSPECTEUR DE SALUBRITE (H/F)
(Grade requis : Technicien Supérieur)

.....

Vous participez et exécutez des opérations de désinfection, désinsectisation, dératissage, dé pigeonnage et capture d'animaux

Actualités avril 2010

Tueries continues.

Revel

Site internet de la ville www.mairie-revel.fr

Un ville propre

.....

Parallèlement, les agents préviennent les problèmes que pourraient causer rongeurs et pigeons.

Toute l'année, ils régulent la population de pigeons en effectuant des captures.

En octobre, la Mairie organise une campagne de dératissage et met à votre disposition des produits aux Services Techniques.

Camelin

Article sur www.aisnenouvelle.fr

Auteur : Jean-Michel PILLOT
Article paru le : 26 avril 2010

Une centaine de pigeons meurt empoisonnés

Près de cent pigeons foudroyés par un mal mystérieux. Un habitant de camelin découvre tous les jours des oiseaux morts.

Depuis huit jours, c'est un bien triste spectacle qui s'offre à la vue de ce passionné de pigeons. Marc Denoyelle est toujours dans l'attente d'une explication même si ce retraité a une idée sur la question. « C'est sans nul doute un produit de traitement utilisé par les agriculteurs qui est à l'origine de cette hécatombe. Les pigeons ont commencé à mourir lorsque les cuves de traitements sont apparues dans les champs ». L'homme est abattu car c'est la seconde fois que ses oiseaux sont frappés mortellement. « La première fois, c'était en 2003. Depuis, tout était rentré dans l'ordre ».

Marc Denoyelle habite le hameau de Lombray, commune de Camelin. Un endroit paisible, verdoyant et à l'écart de toute zone industrielle. Son pigeonnier abrite près de deux cents oiseaux. Pour son seul plaisir. « Les pigeons mangent normalement le matin. Ils meurent à leur retour à la maison, en à peine trente minutes. » Il a bien parcouru la campagne pour se faire une idée mais il n'est pas parvenu à localiser l'endroit où les pigeons se posent. « Ils évoluent dans un rayon de trois à cinq kilomètres ». En début de semaine, il en a parlé à son vétérinaire de Cuts, pensant qu'il avait à faire face à une infection parasitaire. « je les ai traités mais sans parvenir à endiguer le mal. Les pigeons continuent de mourir, les uns après les autres. Adultes et jeunes » déplore-t-il.

Un dépôt de plainte

Dans la région Blérancourtoise, un autre passionné a perdu des pigeons en début de semaine « je vais tenter d'en savoir plus ». Hier après-midi, le malheureux Camelinois était bien décidé à déposer plainte. Il a contacté les services vétérinaires de l'Aisne qui ont dépêché sur place un agent. « Il a pris quelques oiseaux morts et a emporté quelques spécimens vivants mais malades. Il faut attendre les résultats de leur enquête ». Marc Denoyelle a décidé d'enfermer ses pigeons pendant quelques jours. Il ne se fait pas d'illusions car les oiseaux sont bien atteints. De cette histoire, il n'en fait surtout pas une question d'argent. Pour lui, l'important est de voir voler ses petits protégés. En toute sécurité, surtout lorsque la chasse est fermée.

Castelginest

Site internet de la ville

Journal municipal de la mairie de castelginest Avril 2010 N° 113

Protection de la nature Comme Monsieur le Maire s'y était engagé, dans le cadre de la protection de la nature, 140 pigeons ont été capturés sur la commune afin d'être stérilisés et bagués avant d'être relâchés. Le but est de réguler la population des pigeons sans avoir recours à une solution d'extermination.

Venerque

Site internet de la ville

Effarouchement des pigeons sur l'église

Pour protéger le bâti restauré de l'église, la nouvelle toiture de la salle des fêtes et les bâtiments environnants, des nuisances importantes causées par les pigeons, la municipalité a souhaité réduire la population de colombidés en liberté sur le centre du village. Pour ce faire, un contrat a été signé avec la Société « Stern Effarouchement ». Celle-ci va procéder à des effarouchements à l'aide de rapaces, spécialement dressés pour chasser les pigeons de leur lieu de rassemblement et de nidification. Le but n'est pas de tuer les pigeons, mais par la répétition des effarouchements, leur faire assimiler que ce lieu est un habitat à risque. Les fauconniers interviendront de manière dégressive, à partir du mois d'avril, au minimum une soixantaine de fois pendant au moins un an.

Lariche

Site internet de la ville

Vivre ensemble Avr. 2010 N°104

Pigeons : une solution respectueuse de l'animal

Depuis le mois de septembre, la ville travaille avec une société spécialisée dans la gestion des populations de pigeons des villes. L'objectif de cette action est de réduire la population de pigeons sans tuer les animaux. Pour obtenir ce résultat, l'entreprise dispose des cages avec des graines d'appatages à l'intérieur pour attirer les pigeons. Une fois capturés, ils ne sont pas euthanasiés (sauf les pigeons malades et blessés et non soignables) mais stérilisés et placés en volières géantes. Leurs fientes sont alors récupérées et servent à l'amélioration de compost végétaux. L'entreprise a capturé 150 pigeons, objectif fixé au début du contrat et atteint en fin de mission.

Alençon

Site de la ville

Groupe environnement :

Madame Renard a reçu de nouvelles informations des services techniques, il a été capturé 156 pigeons. Les services techniques recherchent des greniers désaffectés. Depuis le mois de décembre, la situation n'a pas évolué. La Fondation Brigitte Bardot a envoyé un courrier à la Ville d'Alençon concernant la méthode utilisée pour capturer les pigeons et leur extermination. Que deviennent les pigeons ? Monsieur Lourdet indique qu'il y a deux méthodes d'extermination :

- Soit la chambre à gaz : les pigeons souffrent, la mort n'est pas instantanée
- Soit on leur tourne le cou (tout dépend du nombre de pigeons capturés)

Les deux techniques sont utilisées par l'entreprise en charge de la capture des pigeons. Les pigeons fuient actuellement les endroits où les

pièges sont posés. Il est à noter que les corbeaux amènent autant de nuisances que les pigeons et là également la population est nombreuse. L'intervention des écologistes il y a quelques années a arrêté la chasse aux corbeaux.

Le dossier des pigeons

Le constat est que les pigeons se reproduisent plus vite qu'ils ne sont capturés. Un couple de pigeon fait environ 6 oeufs par couvée. Actuellement, 321 pigeons ont été capturés dont 26 à la prison où un seau de blé était à disposition chaque jour. Des cages ont permis la capture de 4 pigeons chez Jacqueline Riu. Un article à Mamers : « les pigeons quittent la ville à Mamers » a interpellé le groupe environnement. Il est décidé de mener une campagne similaire (bulletin ci-dessous).

Segny

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 14 avril 2009

Le dé pigeonnage est en cours, une trentaine de pigeons ont déjà été attrapés.

Longueau

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2009

L'an deux mille neuf, le onze décembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Longueau se sont réunis dans la salle d'honneur de la Mairie sur la convocation en date du 03 décembre 2009, qui

page 5

15A Nettoyage, désinfection, et dé pigeonnage des bâtiments municipaux :

Les devis présentés par la société EURL THERY, 73 rue du Beau Laurier à Tourcoing sont acceptés, pour un montant de 4903.60€ T.T.C et 1770.08€ T.T.C pour le dé pigeonnage, le nettoyage, et la désinfection des bâtiments municipaux. Le « relais assistantes maternelles » a dû être fermé quelques jours.

Adopté à l'unanimité.

OPH de Romainville

internet

Annee : 2009 Edition (N°. BOAMP) : 172B N° annonce (BOAMP) : 117

Département : 93 (Seine-Saint-Denis) Date de parution : 08/09/2009

Date de péremption : 05/10/2009

désinsectisation - dératisation - désinfection - désodorisation - dé pigeonnage, pour l'OPH de Romainville

Objet du marché : désinsectisation - dératisation - désinfection - désodorisation - dé pigeonnage.

Lieu d'exécution : tous les sites du patrimoine de l'oph, 93230 Romainville.

Code NUTS : FR102.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

la présente consultation comprend l'ensemble des prestations de désinsectisation des logements et parties communes comprenant la destruction et l'évacuation des hyménoptères, nids de guêpes, frelons, etc..., la dératisation des parties communes et des réseaux d'égouts, le nettoyage et la désinfection des colonnes vide-ordures, des locaux poubelles, la désinfection et désodorisation des logements et le dé pigeonnage sur tous les sites du patrimoine de l'oph de Romainville

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les prestations sont à effectuer sur les 16 sites composant le patrimoine, soit un total de 3 446 logements, plus le Siège de l'oph.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1er janvier 2010.

AIX-LES-BAINS

Site internet de la ville : ville-aixlesbains.eu

Régulation de la population de pigeons

La présence d'un grand nombre de pigeons dans la ville génère des nuisances : bruit, déjections qui salissent, voire abiment, les espaces publics, le mobilier urbain, les bâtiments publics et privés, les véhicules... et provoquent mauvaises odeurs, etc.

Distribution de contraceptifs

Considérant ces dégâts et en phase avec la demande de nombreux Aixois, la Ville a engagé une action de régulation de la population de ce volatile pour stabiliser les effectifs à un niveau raisonnable. En 2007, pour limiter la population de pigeons, elle a désormais recours à la distribution de contraceptifs aux oiseaux afin de contenir leur reproduction. Elle organise régulièrement des campagnes de nourrissage des volatiles avec des grains contenant un contraceptif spécifique.

Sans danger pour l'homme et les autres animaux

Cette méthode est sans danger à tous les niveaux. À commencer pour la santé humaine. L'ingestion de grandes quantités de ces graines (au

goût très désagréable par ailleurs) par un enfant ne provoquerait chez lui que des troubles gastriques. Pour prévenir une telle situation, les volumes distribués sont modérés et placés dans des endroits discrets. Ce dispositif est aussi sans danger pour les autres espèces animales. Les graines de maïs sont d'un diamètre suffisamment important pour que les autres espèces d'oiseaux plus petites ne puissent les ingérer. Par ailleurs, les prédateurs des pigeons ne souffriraient pas du contraceptif ingéré indirectement. Enfin, ce produit ne fonctionne pas sur les mammifères, en particulier les animaux domestiques.

Sachez qu'il est interdit de nourrir les animaux errants, de compagnie ou pas (comme les pigeons), sous peine d'une amende.

Le Mans

Article sur www.ouest-france.fr

Fientes de pigeons : le calvaire de Chantal

mercredi 28 avril 2010

Les travaux de la cathédrale ont poussé les volatiles vers d'autres quartiers comme les Sablons et Banjan. Exemple avec cette retraitée qui lutte contre les envahisseurs ailés de son logement. Les rebords de vitres. Mais aussi le dessus des meubles, la collection de poupées et la housse de couette quand elle a le malheur de laisser les fenêtres de son appartement de deux pièces ouvert.

Chantal Cholière, 62 ans, n'en peut plus de nettoyer les fientes de pigeons qui s'invitent régulièrement chez elle. Cette « métallo » à la retraite qui habite un deux pièces dans une HLM du quartier Banjan n'a plus qu'une solution pour éviter l'invasion de volatiles. « Je laisse les fenêtres ouvertes mais je ferme les volets. On n'évite pas l'odeur des fientes. Ça n'arrange pas ma santé ; je suis malade des poumons, mais au moins, ils ne rentrent plus », explique-t-elle.

Ras la casquette

Dans les immeubles de cet ensemble qui appartient à Le Mans Habitat, les nuisibles ailés ont trouvé refuge entre les lamelles de béton qui habillent les celliers des logements. Surtout aux troisième et quatrième étages. C'est là qu'ils bâtissent leur nid. Et comme on est en période de nidification, ça roucoule à plein volume. « Je les entends comme s'ils étaient chez moi », se plaint la retraitée.

Comme Chantal Nolière, ils sont plusieurs locataires à en avoir ras la casquette des nuisances de ces bêtes à plumes grises. Une pétition circule parmi les 110 locataires des HLM du quartier. « Il y a parfois jusqu'à 20 centimètres de fiente devant les celliers », constate Stephan Chalagné, président de l'amicale CNL de Banjan à l'origine du document lancé en février 2010.

L'immeuble de Chantal situé rue de Copenhague n'est pas le seul touché dans le secteur. Il y en a aussi deux autres, rue de Budapest. Le Vieux-Mans est également la proie de ces nuisibles qui s'incrument dans la moindre anfractuosité.

La présence de ces volatiles dans la ville ne date pas d'hier. Mais le lancement des travaux de la cathédrale a mis plus d'un pigeon à la porte. « Ils sont notamment déplacés vers Banjan ? Mais surtout vers les Sablons. Là-bas, ils ont le gîte et le couvert », s'amuse Yves Le Chapelain, responsable du secteur « animal » au service santé-environnement de la ville du Mans qui ne reste pas les bras croisés. « On dispose de cages dans lesquelles on les piège. Depuis le début de l'année, on en a ainsi attrapé qui ont été euthanasiés. » L'homme rappelle que le problème vient aussi des personnes qui nourrissent ces oiseaux.

Installer des pics partout ? « Ça aurait un coût faramineux. Rien que pour les toits des immeubles concernés à Banjan, il en faudrait 400 mètres », répond Jacques Raelison, responsable de l'agence du centre-ville de Le Mans Habitat.

L'office HLM promet néanmoins que le problème sera résolu avec l'opération de rénovation du parc locatif de Banjan qui sera lancé à la fin de 2010 ou début 2011. En attendant, Chantal Cholière devra vivre avec les volets fermés. Et le nez pincé.

Annemasse

Article sur www.24hsante.com

voir aussi pour Augias [ici](#)

Les nouvelles méthodes écolo pour limiter les pigeons en centre ville

De nouveaux concepts alternatifs et propres se développent pour gérer les populations de pigeons en centre ville. Vecteurs de maladies et causes de dégradations des bâtiments, les pigeons constituent un véritable fléau pour les milieux urbains. 2 méthodes intéressantes : le recours aux fauconniers et la pose de pics.

Plusieurs causes sont à l'origine du développement des populations de pigeons en zones urbaines et industrielles : absence de prédateurs, le nourrissage non contrôlé, la domestication...

Si les nuisances sonores affectent la vie des citadins, il existe surtout un danger invisible lié aux maladies transmissibles : bactériennes, virales et parasitaires de type salmonelle et chlamydia (bactérie responsable d'infections respiratoires)...

Méthode 1 : les fauconniers

Les villes font aujourd'hui appel à des fauconniers agréés : ils déplacent et effarouchent les pigeons puis installent les oiseaux dans un pigeonnier spécifique. Stratégie : stériliser les œufs et assurer un contrôle sur le développement des populations. Les pigeons, ainsi fixés dans un espace de vie défini, sont facilement suivis par un vétérinaire.

Méthode 2 : les pics

Les pigeons, trop nombreux autour du centre hospitalier d'Annemasse-Bonneville (Haute-Savoie), se posaient près des salles de soin, menaçant les malades les plus fragiles d'une contamination par les germes contenus dans leurs fientes. L'hôpital a fait appel à la société Augias : celle-ci a d'abord effectué un nettoyage basse pression pour éliminer les fientes, avant de poser des pics à des endroits stratégiques, notamment sur les rebords des fenêtres, aux différents étages. Ce système de pics, certifié par la Ligue de protection des animaux, constitue un répulsif naturel qui ne met pas en danger la santé des oiseaux.

Ces méthodes Green-Tech sont particulièrement adaptées en centre-ville ou aux monuments historiques, mais aussi au secteur industriel ou agricole (recoins chauds des usines ou silos à grain, par exemple).

Morgane Boileau

Source : Augias Environnement

Lorraine - Moselle (département)

Jeudi, 15 avril 2010
Article sur le Republicain Lorrain

La société Augias multiplie les campagnes de presse en ce moment, alors le Républicain Lorrain a quel intérêt à faire sa publicité?

voir aussi sur Augias [ici](#)

Pigeons et corbeaux : peur sur la ville

Pigeons, corbeaux ou corneilles envahissent les villes. Avec leur cortège de nuisances. Administrations, municipalités et entreprises, tentent de faire face à ce phénomène. Elles font parfois appel à des pros.

Ils sont partout. Aux terrasses de café, sur les monuments publics ou les rebords de fenêtres.

Impossible d'échapper aux pigeons, et dans une moindre mesure aux corbeaux ou autres corneilles. Ces oiseaux ont envahi les villes, sans qu'aucun expert ne soit capable d'évaluer dans quelle proportion. Peu importe, le phénomène saute aux yeux. La Lorraine n'est pas épargnée. Beaucoup d'édifices sont en grès des Vosges. Une pierre très hospitalière dans la mesure où elle conserve particulièrement bien la chaleur.

Cette prolifération inquiète. Même la LPO (Ligue de protection des oiseaux), plutôt encline à sauvegarder les espèces, en convient. « Tout est réuni pour que cela explose. Les humains pratiquent un nourrissage intempestif et mal contrôlé qui encourage la prolifération. Et comme il n'y a quasiment pas de prédation... », soupire Robert Vincent, le président mosellan.

Résultat : les nuisances se multiplient. Les fientes de pigeons souillent et attaquent, par leur acidité, les monuments et les carrosseries de voitures. Le niveau sonore des cris disharmonieux des corbeaux et corneilles dérange. Pics, gel ou décharges ?

Et certains accusent la race aviaire de véhiculer des maladies. A tel point qu'entreprises, administrations ou collectivités sont de plus en plus nombreuses à se saisir du problème.

Spécialisée dans le nettoyage, la société Augias, basée à Yutz, a compris qu'un marché porteur était en train de naître. En 2003, elle a lancé une cellule consacrée à la lutte aviaire. Elle ne constitue que 3 % de son chiffre d'affaires mais se développe : « Ces trois dernières années, une centaine d'entreprises nous ont demandé d'intervenir dans leurs entrepôts. Plus d'une demi-douzaine de collectivités du Sillon mosellan ont aussi fait appel à nous », raconte Jean-Christophe Champeil, responsable du développement.

Poses de pics, application d'un gel véhiculant une sensation de froid, ou de micros décharges électriques, la panoplie des techniques pour écarter les pigeons est vaste. « Nous utilisons aussi des dispositifs d'effarouchement : installation de lumières gênantes, de bandes-son reproduisant le cri de rapaces ou d'infra-sons. »

Augias utilise aussi des rapaces chargés de faire le ménage directement sur site : « A Notre-Dame de Paris ou l'Arc de Triomphe, des couples ont été installés en permanence. »

La LPO défend une dernière possibilité, sur laquelle travaille aussi Augias : la création de pigeonniers. « Le but est de limiter le nombre d'œufs en les remplaçant par des faux, que l'animal continue à couvrir », indique Vincent Robert. Pour les corbeaux, la LPO est encore plus embarrassée : « La meilleure solution consiste à décimer les arbres en dehors des périodes de nidification. L'utilisation de pétards est inefficace et le piégeage, utilisé en milieu rural, souvent problématique quand il touche d'autres espèces. » On l'aura compris, les solutions consistent souvent à déplacer le problème. Plutôt que de le régler.

Philippe MARQUE.

Sanary

Le 12 avril 2010
Courriel reçu.

A SANARY depuis de nombreuses années, la mairie a accepté devant l'insistance d'1 commerçante qui se chargeait de la distribution, de fournir des graines à l'Ormisténil. Cette personne agée a transmis cette tâche à 1 autre dame qui a poursuivi cette action très bénéfique pour la ville (population des pigeons en diminution) durant qqes années.

Or aujourd'hui cette brave mamie de 87 ans ne peut plus se déplacer et c'est une "catastrophe" pour nos volatiles qui attendent des journées entières au lieu de nourriture et dépérissent. Je n'habite pas SANARY mais connais cette petite dame qui se morfond et a tenté auprès de la mairie une demande de distribution des graines par leurs employés municipaux. IMPOSSIBLE, mais la fourniture se poursuivra si 1 personne bienveillante prend la suite...

C'était tout de même une attitude très positive de la part de cette mairie mais pour la main d'oeuvre c'est NON.

Si je me permets de vous contacter c'est avec l'espoir que maîtrisant parfaitement le sujet, vous connaissiez peut être des personnes sur SANARY sensibilisées à cette cause. Nous ne savons plus vers qui nous tourner.

Cette action quotidienne prend environ 1/2 H / jour et s'effectue en 2 points très proches sur le port de cette ville et la personne ne sera pas victime d'ostracisme.

Espagne Barcelone

Lundi 12.4.2010
Article sur <http://www.la-clau.net/>

La capitale catalane comprend 256.000 oiseaux de cette espèce Barcelone prévoit de gazer 65.000 pigeons

La prolifération des pigeons inquiète tellement la mairie de Barcelone qu'elle vient de lancer un appel d'offre pour éliminer 65.000 oiseaux de cette espèce. La ville, qui compte 256.000 pigeons, prévoit 118.000 euros pour supprimer 25% de cette population. D'après l'Agence de la

Santé Publique de Barcelone (ASPB), cette exigence municipale comporte la capture des oiseaux par des filets suivie d'un gazage, sans « stress » pour les animaux. Ce procédé indolore devra être impérativement suivi d'une élimination des corps sans dommages à l'environnement. Les opérations de capture se dérouleront à partir de 790 zones distribuées sur l'ensemble de la ville, dans une vaste campagne qui comprend également les mouettes et les perruches barcelonaises, dont le nombre a considérablement augmenté ces dernières années. 60.000 oiseaux ont ainsi déjà été éliminés sur la période 2008-2009, car l'installation de cinq faucons dissuasifs, en 1999, n'a pas suffi à enrayer les nuisances occasionnées par les oiseaux, jugés trop nombreux. Par ailleurs, dix patrouilleurs municipaux seront prochainement en charge de dissuader les habitants habitués à alimenter les pigeons, sauf sur la Place de Catalogne, seul lieu de la ville où cette habitude restera possible.

Nice

Le 10/04/2010
Article sur Nice-Matin

voir aussi [ici](#) et [là](#)

Des méthodes douces pour freiner la prolifération des pigeons

Environ 25 000 pigeons vivent à Nice. C'est trop. La Ville veut maîtriser cette population nombreuse par des méthodes de régulation des naissances

Les pigeons niçois ne seront plus euthanasiés. « Le maire souhaitait suspendre la capture des volatiles », annonce Benoît Kandel, 1er adjoint. Ce qui sera fait : le 16 juin, le contrat de 3 ans liant la Ville à la société mouginoise Sud Capture, chargée d'attraper et d'éliminer les pigeons, arrive à expiration. Fin d'un procédé jugé cruel et inefficace par les associations de protection animale et par tous les amis des pigeons. Dernièrement, une capture dans le quartier du Port a fini en mini-émeute. A la suite de cet incident, l'association GALA (Groupe d'Action pour l'Amour des Animaux) a adressé un courrier au maire, dans lequel son président, Cédric Paquet, demande quand « la mairie de Nice arrêtera son comportement inhumain face à la gente animale ». D'autres groupements comme l'ARPA (Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux), réclament « l'arrêt immédiat des captures ».

Il n'en demeure pas moins vrai, que « le pigeon constitue un véritable problème écologique, de santé publique et de nuisance pour le patrimoine », déplore le **professeur Daniel Benchimol**, adjoint à la Santé publique. Il est donc indispensable de réguler la prolifération exponentielle de cette population à plumes.

Réguler sans éradiquer

Lors d'une réunion municipale organisée le 24 mars en mairie, différentes actions, plus douces que la capture, ont été décidées.

Maîtriser sans éradiquer ? C'est d'abord, un travail sur la nidification. « Grâce au concours des associations et des services d'hygiène de la Ville, nous allons inventorier, ces prochains jours, les lieux où nichent les pigeons afin de les obturer, de récupérer les oeufs ou d'y mettre des leurres », précise Benoît Kandel.

C'est ensuite la politique du pigeonnier. Il y a quelques mois, dans nos colonnes, Andrée Alziari-Nègre, adjointe au maire déléguée à la protection animale, s'était prononcée en faveur des HLM à pigeons : « Avec les pigeonniers, on canalise, on surveille, on soigne les oiseaux. C'est propre et ça permet de mettre d'accord défenseurs et détracteurs des pigeons », avait dit l'élue en octobre 2009. Autre avantage du cabanon : petit à petit les pigeons s'habituent à leur piaule sur pilotis. Ils s'y sédentarisent, y mangent, y dorment et les femelles vont pondre. Il suffit ensuite de faire des tournées régulières et de prélever les oeufs. Seul bémol : un pigeonnier coûte 40 000 euros pièce. Presque le prix d'un studio. Trop cher. La mairie souhaite contourner l'obstacle : « Avec l'aide des associations animalières et de lycées professionnels, poursuit Benoît Kandel, nous allons construire des pigeonniers à peu de frais. Les premiers seront installés dès la rentrée ». Où ? « L'un sera basé au parc d'Estiennes d'Orves, l'autre au Mont Boron », répond Daniel Benchimol.

Une troisième option est envisagée par le premier adjoint : « Si ces mesures ne marchent pas, nous organiserons des campagnes de stérilisation ».

Non pas en gavant les pigeons de graines contraceptives, mais en les anesthésiant pour les opérer, puis les baguer.

Christine Rinaudo

<http://www.doctoralia.fr/medecin/benchimol+daniel-10404518>

Dr. Daniel Benchimol
Cancérologie, Chirurgie Générale

Hopital de L'Archet
151 Rte Saint Antoine Ginestiere
06202 Nice (Alpes-Maritimes)

Belfort

FONCTION : TERRITORIAL
département du Territoire de Belfort

Numéro 49
Janvier-Février-Mars 2010

Edité par le Centre de Gestion Fonction Publique Territoriale
29 bd Anatole France - BP - 322 90006 BELFORT Cedex
Contact : pvuillaumie@cdg90.fr Site internet : www.cdg90.fr

LYEPA, AU SERVICE DES GARDES-NATURE...

Afin de lutter efficacement contre la prolifération des pigeons, corbeaux... le service garde-nature peut compter désormais sur la buse, l'yepa (princesse de l'hiver). Cette technique d'effarouchement va permettre la chasse puis la capture des pigeons dans des sites inaccessibles au piégeage.

Grenade et St-Caprais

Conseil municipal du 27 mai 2008

Capture des pigeons

La proposition de passer un contrat avec la société SACPA pour la capture de pigeons a été approuvée par le conseil municipal. Il s'agit d'organiser la capture de ces volatiles à l'aide d'une cage de 1,2m3, aménagée pour en accueillir une centaine. Deux périodes de capture ont été définies : mai et juin 2008 puis septembre et octobre 2008. Le montant forfaitaire de cette prestation s'élève à 450 € HT par mois.

Laroque-Timbaut

Bulletin municipal de Laroque-Timbaut

Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/laroque-timbaut>

Septembre/Octobre 2008 - n°66

Les pigeons dans le colimateur

Cela pourrait faire sourire mais les pigeons dégradent réellement notre village, notamment dans le quartier de l'église et de la halle. Il devenait urgent d'agir. Les opérations de dépigeonnisation ont commencé et sont menées par une société spécialisée.

Les habitants du centre bourg en ont assez. Plus que les roucoulements incessants, c'est la vue et l'odeur des fientes des pigeons qui n'est acceptable. Ces « colombidés » salissent les bords de fenêtre, les jardins et, les voitures et dégradent même la pierre des maisons. Les employés municipaux en sont arrivés à nettoyer deux fois par semaine le sol de la halle ! Et puis, il y a les risques de transmission de maladies à l'homme. Pour ne pas en arriver là, le Conseil municipal a voté des mesures de "dépigeonnisation" à la fois du côté de l'église et dans le quartier de la Halle. Il fait appel à l'entreprise CH3D de Pont-du-Casse pour capturer les pigeons. Deux techniques complémentaires seront utilisées. Des pièges bien adaptés à chaque site seront d'abord mis en place. Pour compléter le dispositif, il sera fait appel au "canon à filet". Il s'agit de lancer un filet de 100 m² sur les volatiles au moment où ils sont rassemblés. Cela suppose de les appâter de manière à en capturer le maximum le jour J. L'opération a commencé en août et durera jusqu'à l'été prochain. Dans un premier temps ce seront surtout les pièges qui seront mis en oeuvre. Ensuite, ce seront les canons à filets qui entreront en action. Cette opération d'envergure a été décidée à l'unanimité par le Conseil municipal compte tenu des dégradations constatées et des problèmes d'hygiène. Elle va coûter 5 500 euros.

Nîmes

<http://www.nimes.fr/index.php?id=478>

Service Communal d'Hygiène et de Santé

1 Place de l'Hotel de Ville

Cedex 9

30000 Nîmes

04.66.76.73.80

04.66.76.73.10

hygiene@ville-nimes.fr

DESINFECTION, DERATISATION ET DESINSECTISATION DU DOMAINE PUBLIC ; GESTION DE LA POPULATION ANIMALE

Le Service Hygiène intervient dans la régulation des populations de rongeurs, de cafards, et de l'avifaune, qui peuvent être vecteurs de maladie pour l'homme ou porter atteinte à la salubrité de son environnement.

Concernant les pigeons, deux campagnes de captures sont organisées chaque année en vue de réguler leur population.

Les captures sont réalisées uniquement sur le domaine public et en fonction des signalements formulés par les administrés.

Sur le domaine privé, il revient au propriétaire de mettre en place des dispositions pour faire cesser les nuisances (par exemple pose de picots répulsifs).

Le Monastier sur Gazeille

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2009

L'an deux mil neuf, le trente du mois d'avril, à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ARCIS, Maire de la Commune du Monastier-sur-Gazeille.

Questions diverses

Problèmes de pigeons : depuis plusieurs semaines Christophe GIRAUD prépare la capture des pigeons en appâtant les volatiles chaque jour. La capture sera ensuite effectuée par une entreprise agréée.

Port la Nouvelle

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORT-LA NOUVELLE DU 28 AVRIL 2009

11°/ Décision n°D/2009/046 : Convention de prestation de service de capture de pigeons avec la société SACPA, pour un montant de 853 €.

Neuville-sur-Saône

Liste des marchés publics conclus en 2009 en vertu de l'article 133 du code des marchés publics

Services

Hygiène Capture de pigeons

Rentokil (69)

Arras

MARCHES 2009 – SERVICES (arrêté du 10 mars 2009)
Article 133 du Code des Marchés Publics

09S046

PA Désinsectisation, dératisation et captures de pigeons :
Lot 1 : Captures de pigeons
Lot 2 : Désinsectisation et dératisation

TNE 59180 CAPELLE-LA-GRANDE
17/08/2009

Châtelleraut

Le 08/04/2010
Article sur www.centre-presse.fr

De 1.500 à 2.000 pigeons à Châtelleraut

Comme dit Françoise Braud, les pigeons sont « devenus très très envahissants ». Et pour cause! Pas moins de 1.500 à 2.000 individus ont été recensés par le service hygiène de la Ville il y a six mois. Ils constituent plusieurs colonies, qui nichent en centre-ville et dans le quartier de Châteauneuf, notamment à la Manu.

« Le but de la municipalité n'est bien évidemment pas d'éliminer toute cette communauté, note la conseillère municipale. On peut rester dans un juste équilibre. Ce qu'il y a, c'est qu'elle prend maintenant des proportions extrêmement importantes et qu'on est arrivé à des situations tendues comme celle qu'on a vécu à Saint-Sauveur l'année dernière. »

Anthony FLOCH

La guerre aux pigeons est déclarée

La ville de Châtelleraut et plusieurs communes alentour ont décidé de s'attaquer au problème des pigeons qui pullulent.

Il y a un peu moins d'un an, Odile et Régis Boissonot, producteurs d'oeufs bios (Cocotte Emoi) au lieu-dit « La Poterie » à Saint-Sauveur, tiraient la sonnette d'alarme sur le nombre trop important de pigeons à Châtelleraut. Quelques jours plus tôt, « des milliers de pigeons venant tout droit de Châtelleraut » avaient « envahi (leurs) cultures de petits pois et de féveroles. Sur 20 hectares, il ne reste pratiquement plus rien », déploraient-ils à l'époque. Depuis, la ville, qui avait déjà conscience du problème, a réagi avec plusieurs communes alentour. La guerre aux pigeons est déclarée.

Deux cages et bientôt trois

« Dans un premier temps, la décision a été prise de réduire la communauté des pigeons, en passant par une étape de capture, explique Françoise Braud, conseillère municipale déléguée à la santé publique. On a fait un appel d'offre. La société qui a été retenue est une société de Poitiers, la Sacpa. A partir d'un diagnostic qu'ils ont fait, ils ont mis en place deux cages de volumes différents selon l'emplacement où on voulait les mettre. »

Elles ont été installées début février. « Il y en a une sur l'office du tourisme, poursuit Françoise Braud. Cette cage est la plus grande des deux. Malheureusement, ce n'est pas celle qui permet les plus grosses captures. Sur la deuxième cage, beaucoup plus petite, située au niveau de l'église Saint-Jacques, la capture a été intéressante, puisqu'on est à 140 pigeons depuis le début. On envisage d'en mettre une troisième parce qu'on a constaté qu'il y avait une grosse concentration sur le bas de la rue Bourbon. »

Les cages seront « en place pendant six mois », au terme desquels un « bilan » sera effectué. « Si la capture n'a pas été suffisamment significative, on peut envisager de la prolonger, confie la conseillère municipale. Avec trois cages, on pense quand même qu'on devrait pouvoir réduire de manière très significative le nombre de pigeons. »

« Réguler les naissances »

Dans un deuxième temps, la municipalité souhaite « permettre aux pigeons d'être regroupés sur un site » de façon à « réguler les naissances avant même qu'elles n'aient lieu ».

Pour ce faire, un pigeonier va être réhabilité ou construit à Châtelleraut (le sujet a été abordé mercredi lors de la première réunion de quartier). « C'est un projet qui aboutira en 2011, précise Françoise Braud. En plus de la construction ou de la réhabilitation, il faudra (aussi) former un agent référent qui assurera la gestion complète du pigeonier. » L'opération est menée conjointement avec d'autres communes de la CAPC comme Saint-Sauveur, Senillé, ou encore Thuré, qui ont aussi « mis en oeuvre une démarche qui vise à réduire cette population ».

Alain GRIMPERELLE

Saint-Jean-d'Angély

Le 8 janvier 2010
Blog wordpress.angely-phd.fr/archives/843

voir aussi [ici](#)

Monsieur le Maire,

Je vous souhaite également une bonne année 2010, constatant avec surprise que personne n'a eu l'idée de le faire avant moi sur ce blog. Des souhaits de bonheur qui s'adressent donc aussi à Saint Jean d'Angély, puisque vous en êtes le premier magistrat. Avec ses vœux je désire également animer de la manière la plus franche et la plus démocratique votre blog d'une petite contribution, qui donnera lieu sans doute à d'autres d'instructifs échanges (peut-être opposés au mien, mais que je respecterai car le pari démocratique s'avère toujours gagnant) .

Bonne Année 2010, donc. Mais la municipalité souhaite en revanche une très mauvaise année aux pigeons, en les crucifiant d'emblée au pilori ! Je comprends certes qu'il faille en limiter la prolifération. Mais des pratiques plus décentes que l'extermination sont possibles. La cage qui sert à les attraper pour les tuer après une lente agonie d'enfermement n'est pas (loin s'en faut !) le seul moyen à votre disposition.

J'ai déjà alerté la précédente municipalité sur l'usage intempestif du Corbodor. Il était utilisé alors, qu' à ma connaissance, une autorisation préfectorale était impérative et que cette autorisation n'avait jamais été, que je sache, délivrée par la sous-préfecture (!). Résultat, des volatiles à moitié endormis, se faisaient écraser par des voitures en pleine rue devant les enfants ou agonisaient à nos pieds. Pire, une quarante

de canards et de cygnes sauvages protégés furent retrouvés morts au plan d'eau. En pleine grippe aviaire, le plan d'eau et ses abords, avec force police, furent totalement bouclés en 2008 ! Mon enquête auprès des services vétérinaires de Paris et de La Rochelle m'a permis de savoir que des débris de maïs, semblables à ceux empoisonnés au Corbodor, étaient bien présents dans le corps des oiseaux.... On imagine sans peine les dégâts si un enfant avait absorbé ce toxique ou si un chasseur avait mangé un canard rempli de Corbodor... Bien entendu, après mes nombreux coups de fil, le Corbodor a été vite remis dans les placards !

De même, l'actuelle cage des pigeons condamnés à mort renferme aussi TOUS les oiseaux du ciel, sans discrimination. Donc également des espèces protégées.

Bien sûr, je ne conteste pas la décision du conseil municipal, élu par les citoyens angeziens. Sachant en particulier que -lu dans l'excellent blog de Bernard Maingot - :

" Ces oiseaux ne sont pas "classés". Le Maire prend un arrêté pour réduire la population de pigeons sur la ville pour hygiène et salubrité. Il n'y a pas de texte officiel, il est seulement prévu que l'on peut "réguler" ces pigeons. Toutefois, il faut les tuer de manière humanitaire : « pas de mauvais traitements à animaux ».

Mais quand même ! Quelle a été la première poste : les pigeons ! Qui prévenaient les rois de France d'une attaque sur notre territoire : les pigeons ! Qui permettaient aux amoureux de s'échanger des mots doux? Les pigeons ! Quel animal a été une aide précieuse et décisive pendant les guerres de 1870, 1914 et même et surtout en 1939-45? Les pigeons ! Dernière question : qui a domestiqué cet oiseau à son usage ? L'homme. C'est pourquoi il faut rester humaniste, une qualité dont je sais que vous êtes fort pourvu, ayant eu maintes fois écho dans mon entourage proche ou éloigné. Bien d'autres solutions existent comme des graines contraceptives, la construction de pigeonnier(s) (emploi (s) à la clef !), le don de pigeons à des colombophiles etc...

Bien sûr, les nuisances existent mais St Jean ne dispose pas d'un patrimoine plus riche que Paris ou Venise pour que ce seul patrimoine justifie une éradication complète ou quasi-complète avec des moyens atroces qu'aucune ville humaniste n'a jamais employé !

Arrêtons ! l'image que j'ai à l'instant sous les yeux est celle d'un beau pigeon ramier, nourri de temps à autre sur le maigre balcon d'une grand-mère attachante et isolée, et qui-capté par une cage en forme de couloir de la mort- ne volera plus jamais de toit en toit, en nous faisant oublier notre triste quotidien de terrien englué dans la pollution automobile et mettant un peu de nature et de vie sauvage dans les murs gris de la ville.

Je me permets de douter de la "piqûre"(mortelle cf Sud-Ouest de ce jour) administrée par la société d'éradication, car il semble que cette société gaze plutôt les pigeons, cette pratique étant de plus interdite par une directive européenne (cf l'article de Bernard Maingot fort documenté : <http://angely.over-blog.com/article-capture-des-pigeons-39633803.html>)

Une dernière chose : Jean Cocteau disait : "Je me méfie plus que tout de ceux qui n'ont aucune compassion envers les animaux. Tôt ou tard, ils deviennent pires qu'un loup pour l'homme et terminent abandonnés de tous".

N'allons pas si loin que Jean Cocteau (bien qu'il avait sans doute encore visé juste...), je considère sincèrement que vous n'êtes en rien animé de mauvais sentiments, et votre foi sincère en l'être humain et aux écritures ne peut que vous rappeler ce passage de la Sainte Bible où Noé lâcha un pigeon qui est revenu à l'arche, avec un rameau d'olivier... Car le plus proche cousin de la colombe est encore le pigeon (on retient la colombe dans la Bible mais les écritures parlent bien d'un pigeon !) . Pour conclure, je pense modestement que l'on ne devrait tuer sans vergogne ni ce pigeon, ni cette colombe, le plus grand symbole d'une paix et d'une liberté dont nous avons tous grand besoin cette année.

Bien à vous.

Bonne Année 2010.

Alban Boigeol

Bois-Colombes

février 2010

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, à la Mairie, le 17 février 2010 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Yves RÉVILLON, Maire, suite aux convocations adressées les 12 janvier et 10 février 2010.

page 11

6. signé l'avenant n°1 au marché conclu avec la société SACPA pour la capture et la prise en charge des pigeons. L'avenant a pour objet de modifier la clause de variation des prix suite à l'arrêt de la publication d'un indice inclus dans la formule de révision

Toulon

Liste des marchés conclus en 2009 par la ville de Toulon

page 20

Prestation de conduite de campagnes de capture de pigeons 5 jours de Capture de pigeons sur la voie publique marché à bon de commande

02/10/09

3 550,00 €

STE SUD CAPTURE 06250

Issy-les-Moulineaux

Le 06/04/2010

Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

F-Issy-les-Moulineaux: Services de propreté et d'hygiénisation en milieu urbain ou rural, et services connexes

2010/S 52-076678

II.1.3) L'avis implique

La conclusion d'un accord-cadre

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

Le marché a pour objet la gestion de la population animale sur le territoire de la ville d'Issy-les-Moulineaux. Le présent marché est alloti et se décompose de la manière suivante:

Lot n° 1: prestations d'accueil en fourrière des animaux errants ou dangereux.

Lot n° 2: capture des animaux errants ou dangereux et ramassage des cadavres d'animaux morts sur le domaine public ou le domaine privé communal.

Lot n° 3: capture et euthanasie de pigeons et autres volatils nuisibles sur le domaine public ou le domaine privé communal.

Lot n° 4: prestations de dératisation et désinsectisation sur le domaine public ou le domaine privé communal.

Lot n° 5: capture et/ou destruction des nids d'insectes volants sur le domaine public ou sur le domaine privé communal.

Le marché est mixte.

Les lots n°1, n° 4 et une partie du lot n° 3 sont à prix forfaitaires.

Les lots n°2, n° 5 et l'autre partie du lot n° 3 sont à bons de commande sur la base de prix unitaires par intervention, soit par lot:

Lot n° 2: de 0 à 130 interventions,

Lot n° 3: de 0 à 2 interventions,

Lot n° 5: de 0 à 18 interventions.

Le marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un an renouvelable deux fois par expresse reconduction, soit une durée maximum de 3 ans.

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marchés(s)

Valeur 168 453 EUR Hors TVA

LOT n° 3 INTITULÉ Capture et euthanasie de pigeons et autres volatils nuisibles sur le domaine public ou le domaine privé communal.

V.1) DATE DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ:

10.3.2010

V.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES:

3

V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DUQUEL UNE DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ A ÉTÉ PRISE

Groupe Hygiene Action

24 rue du Chemin Vert

93290 Tremblay en France

FRANCE

V.4) Informations sur le montant du marché

Estimation initiale du montant du marché

Valeur 30 000 EUR

Hors TVA

Valeur totale finale du marché

Valeur 24 264 EUR

Hors TVA V.5) LE MARCHÉ EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SOUS-TRAITÉ

Non

Nice

Le 06/04/2010

sur www.christian-razeau.fr

voir aussi [ici](#)

association : Quartiers de Nice

A chacun son Grenelle de l'environnement..

Nicolas Sarkozy supprime la taxe carbone car c'est trop écolo et Christian Estrosi, pour ne pas être en reste , supprime les pigeons de notre ville.

Judi 25 Mars, avec de courageux citoyens, nous nous sommes opposés à une équipe de la Société « Sud Capture », mandatée par la municipalité, venue capturer nos pigeons du quartier du port, pour les euthanasier.

Nous avons procédé à leur remise en liberté.

Posté le : 25 mars 2010

Alfortville Créteil Limeil-Brévannes

Le 06/04/2010

Site internet de la Communauté d'Agglomération Plaine Centrale du Val-de-Marne

Lutte contre les vecteurs de maladies

Habitat insalubre

Hygiène alimentaire

Le bruit

Campagne de prévention en santé publique

Lutte contre les vecteurs de maladies

Les pigeons des villes

Les pigeons font partie du paysage urbain et ils y ont trouvé une place accueillante. Cependant, leur prolifération entraîne des nuisances. Une trop forte concentration d'individus peut entraîner le développement de parasites et rendre possible la transmission de maladies à l'homme. Les déjections des pigeons sont particulièrement corrosives, elles dégradent les façades, toitures, chenaux ...

Le Service d'Hygiène Publique est fréquemment sollicité par des plaintes occasionnées par les pigeons. Pour l'essentiel, la lutte contre ces nuisances consiste à capturer les volatiles et à sensibiliser les publics.

Mais le meilleur moyen pour limiter la prolifération des pigeons est d'arrêter de les nourrir. L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental interdit le nourrissage sur la voie publique.

Asnières-sur-Seine

Le 06/04/2010

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Operation de depigeonnisation sur la ville.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

92 ASNIERES SUR SEINE Source : B.O.A.M.P.
Client : Ville d'Asnières sur Seine Services
Procédure adaptée Date limite de réponse : 15/04/2010

Caractéristiques principales :

l'entreprise devra :

- procéder à l'appâtage des pigeons de la Ville d'asnières, aux modalités d'exécution et aux périodicités énumérées dans le cahier des charges
- procéder à la capture des pigeons, aux modalités d'exécution et aux périodicités énumérées dans le cahier des charges
- assurer la prise en charge des animaux, après la capture, vers une entreprise d'équarissage

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Il prendra effet à compter du 28 avril 2010 ou de sa date de notification au candidat retenu si celle-ci est postérieure.

Sevran

Le 3 avril 2010
Courriel reçu.

j'ai assistée impuissante à une capture de pigeons par filet juste en bas de ma tour....

J'habite dans une cité à Sevran.

Vabre, Puech de Tizac, Montramech, Sayssous et Lestrade

Édition du samedi 3 avril 2010
Article sur Midi Libre

Dans le Villefranchois

Sus aux pigeons ! La société de chasse informe qu'une opération de destruction de pigeons aura lieu les samedis 10, 17 et 24 avril, de 16 à 19 heures dans les bourgs de Vabre, Puech de Tizac, Montramech, Sayssous et Lestrade.

Vandoeuvre

le 14/04/2010
Article sur L'Est Republicain

voir aussi [ici](#)

Les pigeons : bêtes noires de Colette

Preuve que le sujet est sensible, donc compliqué : depuis la parution de l'article, le 17 mars, titré « Des maisons pour les pigeons », nous avons reçu de nombreuses réactions. Deux adjoints, Manu Donati et Philippe Poncelet y évoquaient ce problème très citoyen, et le projet qui consisterait à installer des pigeonniers dans les parcs publics. Du côté du square Aristide-Briand, Colette n'a pas pu faire moins que de réagir, elle aussi. Cela fait deux ans qu'elle vit une cohabitation forcée avec les volatiles. « C'est désespérant. Je ne sais plus quoi faire ». Et selon elle, l'idée des pigeonniers, « c'est de l'angélisme. Je ne suis pas pour faire du mal aux pigeons mais tout de même, chacun sa place ».

Colette n'est pas vraiment cinéphile. Pourtant, elle a l'impression de se repasser, chaque jour, le fameux film d'Hitchock : Les oiseaux. « Je vis cela comme une agression. Les pigeons arrivent en bande et ils sont assez violents ». Chaque jour, Colette, qui fêtera ses 80 ans en juillet, réalise une tâche qui n'a rien de ménagère. « Je nettoie les rebords des fenêtres et les balcons ». Un petit côté cuisine, et un grand côté salon. « Je me suis absentée une fois quinze jours. À mon retour, je ne pouvais plus marcher sur les balcons ». Colette a acheté un appareil ultrasons. « Mais ça ne fait rien. Les pigeons doivent être habitués ». Elle a fleuri ses balcons de géraniums. « L'ancien maire, Pierre Rousselot, m'avait dit que ça les éloignait. Pensez donc ! ».

Salubrité publique

La coupe a débordé lundi. Un pigeon s'est carrément invité dans la chambre de Colette, laissant derrière lui une traînée de fiente. « Et il avait tout retourné sur mon secrétaire ». Du coup, Colette a changé les draps. « Les pigeons sont porteurs de maladies sérieuses. C'est vraiment un problème de salubrité publique ».

L'envahissement est d'autant plus mal vécu que Colette se dit « chez elle » dans ce bâtiment de dix étages, et 104 appartements. « Oui, c'est ma maison ». Colette a été une des premières à y emménager avec son mari et sa fille unique le 13 mai 1964. Elle est aujourd'hui présidente du conseil syndical de la copropriété.

« Les pigeons, ça ne date pas d'hier. Mais depuis deux ans, c'est infernal ». Pourquoi ? « On pense qu'une dame très âgée du 10e étage, leur donne à manger. On a retrouvé des miettes sur les balcons du dessous ».

L'an dernier, Colette a appelé un piégeur à la rescousse. « On a eu du mal à l'avoir. Forcément, il est sollicité de partout. Il a mis des cages sur le toit en terrasse. Il a ramassé 28 pigeons. Et après, il y en avait toujours autant ».

Leur lieu de nidification reste un grand mystère. Par contre, les volatiles n'ont plus de secret pour Colette. Elle a tellement observé ses « ennemis », qu'elle en connaît toutes les habitudes. « C'est très curieux : ils ne fréquentent que les façades nord et ouest du bâtiment ». Ils arrivent à 7 h - 7 h moins le quart, « et par nuées dès qu'il fait un rayon de soleil ». Et ils descendent rarement en dessous du 7e étage. Celui où vit Colette depuis 46 ans.

Marie-Ange CREUSOT

Metz

Les piégeages par cages et les massacres par décompression explosive des pigeons sont monnaie courante dans cette ville ([voir ici](#)).

Quand la nature fait bien les choses

A Metz comme ailleurs, les pigeons arpentent les pavés et se nichent sur les toitures. Partout sauf dans les environs de la cathédrale...

Promenez-vous à Metz... Aux alentours des terrasses place Saint-Jacques, aux abords des sandwicheries, à proximité des bancs, tout n'est que roucoulement. Les pigeons sont là, ils vous guettent, à l'affût de la moindre miette...

« Forcément, ils envahissent les villes puisqu'on y trouve à manger partout. Ça les attire ! Mais le pire, c'est les gens qui les nourrissent. Ça va de la baguette de pain émietlée dans la rue, aux graines qu'on met sur le rebord de sa fenêtre. C'est interdit et peu de personnes le savent », commente Dominique, employé du service hygiène de la Ville.

L'ordre du faucon

Pour endiguer leur propagation, pas de méthodes draconiennes, ni de stérilisation. La municipalité avoue n'avoir eu recours qu'exceptionnellement à la capture. « Nous préférons faire de la prévention au niveau de la population. On conseille notamment aux habitants de bloquer toutes les ouvertures des bâtiments, soit avec des filets, soit avec des pics anti-oiseaux pour éviter qu'ils y nichent », indique Danielle Heber-Suffrin, adjointe responsable du service hygiène.

Une situation « loin d'être critique », aux dires des services techniques. Le pigeon, réputé nuisible surtout par l'acidité de sa fiente – dévastatrice pour les monuments – n'inquiète guère Metz. Et pour cause.

Depuis quelque temps, aux abords de la cathédrale Saint-Étienne, les faucons sont rois. « Quelques couples s'y sont installés par hasard et font régner l'ordre ! » Rien de mieux que ces prédateurs de pigeons pour protéger l'édifice.

S. J.

Livre LES OISEAUX DE LORRAINE

Edition mars et mercure. Publié en 1978

Chapitre V : Les rapaces

Le Faucon pèlerin :

(...)

En disparition dans le monde entier il semble que le déclin de cette espèce ait commencé dans les grandes régions agricoles d'Amérique du Nord (Terrasse). En France la population du bord de mer riche de 80 couples qui vivaient aux dépens des oiseaux d'eau a complètement disparu entre 1958 et 1963. Ailleurs la régression varie entre 40 et 90%. En Lorraine il ne reste plus aujourd'hui que 2 couples; (10 couples pour la population Alsace-Lorraine-Vosges) qui se reproduisent très mal. Deux jeunes élevés en quatre ans pour ces deux couples.

La régression de cette espèce en Lorraine est due à trois raisons essentielles :

- L'empoisonnement par les pesticides.
- La destruction en période de chasse.
- Le dénichage par les trafiquants allemands.

Pour essayer de remédier à cette état de fait, plusieurs mesures ont été prises tout d'abord par le Groupe d'Etude et de Reproduction du Faucon pèlerin et du Grand duc du Zoo de Velaine en Haye (Arnaud-Marquart) ensuite par le Fond Régional d'Intervention pour les Rapaces. Ces mesures constituent dans un premier temps à surveiller jour et nuit les couples en reproduction pour éviter le dénichage et favoriser l'envol des jeunes. Dans un deuxième temps de construire à Metz un Centre de reproduction en Captivité de rapaces rares géré par le Fond Régional d'Intervention pour les Rapaces dans l'est de la France (F.R.I.R.E.F.) en collaboration avec l'Institut Européen d'Ecologie (I.E.E.) et l'A.W.U. (Wanderfalke Und Uhuschutz) du docteur Von Eschwege, de façon à produire chaque année un certain nombre d'oiseaux qui seront relâchés dans la nature.

Une aire de pèlerin qui ne contiendra qu'un seul jeune se verra ajouter deux jeunes supplémentaires issus du Centre de Reproduction ce qui permettra de tripler le nombre de jeunes à l'envol, et par ce fait de conforter cette petite population au bord de l'extinction faute de produire assez de jeunes pour assurer la pérennité de cette espèce.

F.R.I.R.E.F.
Raphaël ARNAUD
Daniel BEGUIN
Denis VEIN

Strasbourg

Le 18/11/09
sur www.drire.gouv.fr/alsace

Prolifération des pigeons à Strasbourg : Réduire le risque à la source

Une étude réalisée par l'Institut Scientifique et Technique de l'Animal en Ville (ISTAV) fait apparaître que Strasbourg héberge une population de pigeons très importante par rapport à d'autres grandes villes (environ 15 000 volatiles) qui génère beaucoup de désagréments et des risques sanitaires non négligeables.

Malgré deux campagnes annuelles de capture-euthanasie, la question de la surpopulation des pigeons dans la capitale alsacienne demeure, compte tenu de l'importance constante de la colonie. La Ville de Strasbourg s'est tournée vers la DRIRE Alsace pour essayer de trouver ensemble une solution à ce délicat problème. L'objectif n'étant pas d'éliminer tous ces pigeons pour voir d'autres espèces prendre leur place, mais plutôt de les décourager de s'installer à demeure à Strasbourg, en leur « coupant les vivres ».

L'étude a en effet montré que les silos des industriels céréaliers du Port autonome, tout proches de l'agglomération, constituaient une réserve considérable de nourriture pour les volatiles. D'où l'idée de prendre toutes dispositions nécessaires au niveau des installations de stockage, pour empêcher les oiseaux de s'y approvisionner. Un courrier a donc été adressé tout récemment aux exploitants pour les sensibiliser à ce problème et les inviter à agir en conséquence : bien nettoyer les aires et voies de circulation de leur site et mettre en place des dispositifs appropriés pour dissuader les pigeons de pénétrer dans les silos.

Jean-Noël VAUTRIN, Inspecteur des installations classées, responsable du Groupe de Subdivisions du Bas-Rhin

Premier trimestre 2010

Mise à jour du site.

Mathématiques, probabilité :

[Au problème de Monty Hall le pigeon bat l'homme](#)

[Lyon, LPO, Encore un nichoir pour bouffer des pigeons.](#)

Toulouse

A la suite de l'article de presse "Cent mille pigeons auraient été gazés depuis 2005" et du reportage de FR3 diffusé le 25/11/2009 et rediffusé sur satellite début 2010 la municipalité a accepté de recevoir une délégation de défenseurs des pigeons.

DRESSÉE POUR TUER LES PIGEONS LA BUSE ATTAQUE UN ENFANT

Chasse info

Syndicat national de la Chasse

Source : UNAPAF

RÉGULATION des naissances dans les pigeonniers, contraceptifs oraux, filets sur les toits, rangées de piques en métal installées sur les balcons, interdiction de les nourrir. Les méthodes pour effaroucher et empêcher les pigeons parisiens de se reproduire, si elles ne sont pas toujours très efficaces, sont néanmoins légion.

Dans le XVII^e arrondissement, des petits malins ont décidé d'user, eux, d'une méthode inédite jusque là dans Paris intra-muros: La buse chasseuse de pigeon. D'insolite, la méthode vient malheureusement de devenir dangereuse.

Cette semaine, la buse s'en est prise à un enfant d'une dizaine d'années qui jouait dans le parc en bas de l'appartement de ses grands-parents.

Le rapace s'est accroché sur la poitrine du petit garçon avec ses serres et l'a blessé à l'oeil.

Transporté à l'hôpital, il a reçu deux points de suture à la paupière mais l'œil n'aurait pas été touché, « Je l'ai entendu crier », raconte une maman témoin de la scène. « Le temps que j'arrive, l'oiseau s'était envolé et l'enfant avait l'œil gonflé, tout bleu, plein de sang, j'ai cru qu'il était crevé ».

L'incident a créé l'émotion dans cette grande résidence privée du boulevard de Montmorency.

« Un animal de proie dans un parc où jouent des enfants, mais rendez-vous compte! En plein Paris. C'est n'importe quoi... » s'emporte un habitant. La société immobilière gérante a pourtant acquis ce rapace, une buse de Harris de 50 centimètres de taille et 115 d'envergure pour venir à bout des pigeons qui pullulent dans les jardins. L'un des employés de la résidence a reçu une formation de fauconnier pour s'en occuper. Ainsi, depuis deux mois, la buse vivait dans sa volière dans une des cours, et était lâchée de temps en temps dans le parc par son « maître ».

Une partie des résidents avait désapprouvé cet achat. « On nous avait certifié qu'il ne fallait pas avoir peur raconte l'un d'entre eux, que la buse était spécialement dressée pour effrayer les pigeons.. N'empêche qu'elle en a tué deux ! Bien évidemment, elle était également censée ne pas non plus être dangereuse pour l'homme... »

Non-agressivité

A la SIPM, la Société Immobilière du Parc Montmorency, on se dit « consterné ». « Nous avons acquis cette buse dressée chez un oiseleur spécialisé, qui nous avait donné toutes les assurances de la non-agressivité de ce type d'animal, il ne devait pas y avoir de danger possible, explique le responsable. D'ailleurs, l'oiseleur, un éleveur de Provins en Seine-et-Marne qui fait des démonstrations dans les écoles depuis vingt ans, nous a confirmé depuis qu'il n'a jamais vu ça de toute sa vie. » La société a tout de même décidé de se débarrasser de sa buse, même si elle ne nie pas avoir trouvé ce système particulièrement efficace.

La buse de Harris du XVII^e arrondissement, démise de ses fonctions, est donc repartie à la veille du réveillon chez l'éleveur qui fa vu naître, laissant sa cage désaffectée.

Des habitants rassurés et des pigeons... tranquilles encore pour un bout de temps.

Corée du Sud mars 2010

Interdiction de nourrir les pigeons

2010-03-10

A partir d'aujourd'hui, donner à manger aux pigeons dans les parcs est interdit en Corée du Sud. Le ministère de l'Environnement a en effet annoncé que le décret là-dessus entre en vigueur dès à présent. Un décret qui porte plus précisément sur les mesures de contrôle des pigeons domestiques. Il interdit donc de vendre de la nourriture pour les pigeons dans les parcs et de leur donner.

Pour lutter toujours contre les dégâts causés par les pigeons, le ministère détruira les nids de pigeons et leurs oeufs. Il n'exclut pas non plus la possibilité de capturer ces oiseaux et de faire payer une amende à ceux qui vendent des aliments pour les pigeons ou qui les nourrissent.

Espagne mars 2010

Le Ministère de la Défense espagnol décide de "démilitariser" les pigeons voyageurs, du fait de leur manque d'intérêt dans le domaine de la sécurité nationale.

C'est le Bulletin Officiel du 8 mars dernier qui a mis un terme à l'alliance entre l'armée et les pigeons voyageurs, donnant trois mois à la procédure de démilitarisation. Le pigeon voyageur a été un allié fidèle de l'armée pendant près d'un siècle et demi : sa vitesse et son sens de l'orientation faisaient de lui une arme idéale. Le pigeon était utilisé pour transmettre rapidement des messages mais aussi pour d'autres missions, comme par exemple pour apporter du sang aux hôpitaux. Parallèlement, dans les mains de l'ennemi, il présentait une menace sérieuse pour la sécurité nationale. Ainsi les colombophiles devaient demander une autorisation auprès de l'Armée pour pouvoir détenir ou installer des pigeonniers.

Les temps ont changé

Les technologies ont évolué : le pigeon voyageur ne fait pas le poids face au courrier électronique. La Défense Nationale voit dorénavant tous ses besoins satisfaits par les nouveaux outils informatiques. Quelques clics suffisent maintenant pour pouvoir informer et surveiller, et le pigeon voyageur a définitivement été considéré, début mars 2010, comme obsolète. Les autorités militaires ne seront donc plus chargées du contrôle des pigeonniers et ne délivreront plus d'autorisations. Le 28 mars 2008 déjà, avait eu lieu la fermeture du pigeonnier militaire de Madrid, peu de temps après la fermeture de ceux de Burgos et Séville, en avance sur la consigne militaire.

Natasa BECIROVIC (www.lepetitjournal.com) vendredi 12 mars 2010

Actualités mars 2010

Tueries continues.

Journal Municipal de la ville de Bailleul - N° 25 JUIN 2008

J'ai trouvé sur internet ce document passé inaperçu les années précédentes.

Prolifération des pigeons : la Ville se mobilise Comment agir face à la surpopulation des pigeons en ville ?

Les pigeons font partie du paysage urbain et ils y ont trouvé une place accueillante. Cependant, leur prolifération entraîne des nuisances. Une trop forte concentration d'individus peut entraîner le développement de parasites et rendre possible la transmission de maladies à l'homme. Les déjections des pigeons sont particulièrement corrosives, elles dégradent les façades, toitures, chéneaux, etc.

Le pigeon est un animal classé res nullius (qui n'appartient à personne). Néanmoins, en vertu de l'article L.2212-2-7° du Code général des collectivités territoriales, le maire doit prendre toutes les mesures utiles pour assurer la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques sur le territoire de la commune. Il a ainsi le «soin d'obvier ou de remédier aux événements fâcheux qui pourraient être occasionnés par la divagation d'animaux malfaisants ou féroces ». Par malfaisants, on entend non seulement les animaux agressifs, mais aussi ceux qui causent des dégâts matériels (dont les pigeons).

C'est pourquoi la Ville de Bailleul n'est pas inactive et **contrôle chaque année la population de pigeons en centre-ville à partir de ses bâtiments communaux en organisant des opérations de capture**. Par contre, pour permettre un résultat efficace et, de ce fait, une diminution des nuisances créées, la participation des habitants est primordiale. Les citoyens ne doivent pas distribuer de nourriture aux pigeons, d'ailleurs le règlement sanitaire départemental interdit de le faire. **En effet, si les oiseaux ne trouvent plus de subsistance en ville, ils se dirigeront forcément vers les cages installées sur les bâtiments communaux.**

Courrier d'un niçois adressé à la mairie.

Monsieur le Ministre-Maire de Nice

Ce jeudi matin, à 7h30, je me suis opposé, avec des habitants du quartier du port (Stalingrad, Alicante, Winston Churchill, Gustavin), à une équipe de 3 "capteurs" de pigeons, payée par la ville de Nice, venue en voiture, avec leurs grains d'appât et leur matériel de lancée de filet.

Ils avaient déjà lancé leur filet de capture et une vingtaine d'oiseaux étaient prisonniers et se débattaient dans les mailles. Les oiseaux capturés étaient prêts à être mis dans leurs caisses jaunes de transport, pour être amenés sur leur lieu d'euthanasie, par implosion dans des caissons sous vide.

Notre révolte, notre détermination, malgré l'opposition des capteurs, nous a permis de libérer les pigeons.

Deux voitures de policiers municipaux alertés, par des riverains ou par les capteurs eux-mêmes, sont arrivés sur les lieux, ont relevé nos identités et une main courante sera faite.

Il est tout de même scandaleux que la politique animalière de la ville de Nice se contente d'être verbalisation et euthanasie.

Je vous demande par ce même courrier de bien vouloir mettre un terme à ce contrat scandaleux (qui date de la municipalité précédente), de capture d'oiseaux et d'installer des pigeonniers, si vous voulez surveiller le nombre de pigeons dans Nice.

Nous avons l'obligation de faire une ville verte : elle ne se conçoit pas sans oiseaux.

La maltraitance animalière c'est aussi (dans tout l'attirail des codes) : - l'Art 121 - 2 du Code pénal : Les personnes morales..... sont responsables pénalement...des infractions commises pour leur compte, par leurs organes ou représentants... La responsabilité pénale des personnes morales, n'exclut pas celle des personnes physiques auteurs ou complices des mêmes faits, sous réserve des dispositions du 4ème alinéa de l'art 121-3

Je demande une révolte citoyenne pour ne pas laisser perdurer cette infamante politique animalière, dont nous ne voulons pas être complices. Que les amis des animaux se lèvent de bonne heure, puisque ces pratiques de capture se passent au lever du jour.

La bio-diversité dans les villes c'est (à part de rares exceptions) les oiseaux et les animaux de compagnie.

Nous ferons tout pour faire respecter la vie des plus faibles (qui constituent notre environnement) et les protéger des massacreurs.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre-Maire, l'expression de nos salutations les plus outrées

Copie à Madame Alziari-Negre, Conseillère municipale, Chargée de la condition animalière à Nice

Copie à Madame Jeanne Augier, Hôtel Negresco

Copie aux Acteurs politiques

Copie aux Associations animalières

Copie à la presse

Copie aux sympathisants

Techni.cités numéro 186 - 23 mars 2010

Lu sur le magazine des professionnels de la ville et des territoires. Un "news" bimensuel qui traite de l'actualité technique et innovante, juridique, statutaire, réglementaire ... et un outil de formation professionnelle permanente.

Vers une régulation douce des pigeons en ville ?

Extraits

Il est loin l'âge d'or du pigeon, symbole d'amour et de paix, vénéré depuis des siècles par de nombreuses civilisations. Aujourd'hui, on reproche au pigeon d'être bruyant, sale et porteur de maladies¹. Beaucoup de villes sont confrontées à une surpopulation colombine² mais rares sont celles qui optent pour une régulation douce. Asphyxiés au gaz carbonique, plongés dans des bains d'acide, chassés en battue, attaqués par des faucons d'élevage, assommés au gourdin ou encore empoisonnés, la liste des méthodes d'extermination des volatiles est longue et témoigne d'une aversion profonde à leur égard. Ces techniques n'éliminent qu'un faible nombre de pigeons et ont l'inconvénient de favoriser la surreproduction des « rescapés ».

.....

Une alternative : le pigeonnier contraceptif

.....

Des exemples concluants

Divers pigeonniers contraceptifs ont été mis en place ces dernières années dans plusieurs villes du monde.

.....

À terme, les pigeonniers contraceptifs pourraient être des équipements familiers en milieu urbain, comme autant de lieux d'intérêt architectural et d'observation d'une population colombine en bonne santé. Une mesure de régulation douce qui, pour être effi cace, doit être adoptée de concert par les municipalités.

MAIS AUSSI

Dans *Réussir l'installation de son pigeonnier contraceptif*

.....

L'installation d'un pigeonnier doit être accompagnée d'une campagne d'informations sur les inconvénients du nourrissage sauvage auprès des habitants,...

VANDŒUVRE (banlieue de Nancy)

Le 17 mars 2010

Article sur l'Est Républicain

Des maisons pour les pigeons ?

LE PHÉNOMÈNE est européen. Et il a toujours divisé. Philippe Poncelet, le conseiller municipal à la casquette rayée vert, résume bien la situation : « Il y a les gens qui n'en veulent pas et ceux qui les nourrissent. On ne peut résoudre le problème que par le dialogue et par une vision réaliste des choses ». De la même sensibilité, Manu Donati aborde le sujet avec « modestie. Mais il ne faut pas être simpliste ». Selon lui, la solution actuelle ne résout rien. « On donne 5.000 euros par an à une société pour deux campagnes de capture. Et on ne fait qu'améliorer temporairement la situation ». Le problème de la surpopulation des pigeons entre dans un chapitre beaucoup plus vaste. « Notre souci, c'est la faune sur la ville ». Voilà pourquoi un atelier d'écologie urbaine a été créé avec les habitants. « C'est un groupe qui essaie de trouver des solutions pour maîtriser les équilibres tout en étant respectueux de la nature ». Un équilibre rompu depuis bien longtemps chez les pigeons. Alors comment copier au mieux la nature ? Manu Donati entrevoit deux solutions : introduire des prédateurs naturels du genre rapaces. « Par un temps, il y avait des éperviers aux Nations ». Ou installer des pigeonniers dans les parcs de loisirs. Tout en sachant que « la méthode simple, pas chère, universelle, n'existe pas. La maîtrise doit se faire avec intelligence ».

Six nichées

Un couple de pigeons peut aller jusqu'à six nichées l'an. Une reproduction qui, selon le réflexe de survie, s'accélère si on en supprime. L'adjoint à la démocratie rappelle également que « la ville adhère à la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Cela donne des obligations ». Et selon lui, la réflexion doit se faire au niveau de l'agglomération. Dans les airs, pas de frontières... Philippe Poncelet a visité le site internet de la ville de Paris, rubrique Pigeonniers contraceptifs . « Ils en ont installé 14 sur la capitale ». Les deux hommes ne se voient pas la face : « Les pigeonniers ont des détracteurs. Et c'est cher. Il faut compter 15.000 euros pièce. On peut imaginer leur fabrication par des employés de la mairie, ou par des ateliers d'enfants ». En quoi consiste un pigeonnier ? A offrir tout simplement une maison aux pigeons pour qu'ils cessent d'être des squatters. Au début, on y met de la nourriture pour les habituer à leur nouvel intérieur. On leur laisse leur première nichée et ensuite, on secoue les œufs pour éviter les naissances, en prenant soin de les laisser en place pour feinter le pigeon. Philippe Poncelet soulève un autre problème à résoudre : « Dans le même temps, il faut éradiquer les endroits où ils nichent sur la ville ». Voilà pourquoi l'adhésion du plus grand nombre est essentielle. Surpopulation d'un côté, raréfaction de l'autre... Selon Manu Donati, « on a compté 44 espèces d'oiseaux sur le plateau de Brabois. C'est énorme. Mais l'urbanisation du lieu atteindrait des espèces. On a moins de mésanges bleues, de gros becs... ».

Marie-Ange CREUSOT

Orléans

Un article paru dans la République du Centre le 18 mars 2010.

Dans cette ville on fait n'importe quoi!

Edition de Orléans Petite Banlieue

Un pigeonnier faubourg Madeleine

On estime à 450 le nombre de pigeons présents dans le quartier Madeleine. Aussi, le pigeonnier installé depuis peu espace Petau, situé faubourg Madeleine, à proximité du doyenné du Baron, a pour objectif principal de réduire considérablement ce chiffre, en maintenant la présence d'une cinquantaine de pigeons dans le quartier. « Il y a énormément de pigeons dans le quartier, et c'est très souvent gênant, notamment esthétiquement puisqu'on trouve souvent des fientes de pigeons sur les bâtiments », affirme Nadine, 43 ans, habitante du quartier Madeleine.

En plus de limiter les nuisances liées aux fientes des oiseaux, le pigeonnier devrait également permettre de réguler les naissances, en stérilisant une partie des œufs.

Pour se faire, les oiseaux sont nourris dans le pigeonnier et leur état de santé est surveillé chaque semaine (les pigeons malades ou blessés sont retirés).

Aussi, pour éviter que d'autres pigeons viennent « profiter » du pigeonnier et soient confondus avec ceux du quartier Madeleine, la cinquantaine de pigeons destinée à rester sur le quartier a été baguée.

Ne pas nourrir soi-même les pigeons !

En plus du pigeonnier, des cages pièges ont été installées pour diminuer de façon conséquente le nombre de pigeons - environ 800 pigeons sont capturés chaque année à Orléans.

Mais, à côté de ces dispositifs, l'objectif est aussi d'informer le public. Pour cela, des panneaux explicatifs ont été implantés directement sur place. On y apprend notamment que le fait de nourrir les pigeons favorise leur dépendance à l'homme, leur regroupement et l'accumulation de fientes. Des panneaux, qui, aux dires de Pauline, 19 ans, habitante du quartier, devraient porter leurs fruits : « Avant de lire les affiches, je ne savais pas qu'il était préférable de ne pas nourrir ces oiseaux. Je les nourrissais d'ailleurs parfois. C'est une bonne chose d'expliquer aux gens le but de l'opération. C'est panneaux sont très utiles. D'ailleurs, maintenant, je ne donnerais plus à manger aux pigeons ! »

Un pigeonnier et des cages pièges ont été mis en place quartier Madeleine. Objectif : moins de pigeons et moins de fientes.

Loudéac

Lu sur www.letelegramme.com

Côtes-d'Armor
Loudéac (22).

Insolite : une buse coincée dans le sas d'une agence immobilière

23 mars 2010

Hier vers 17h30, les pompiers de Loudéac ont reçu un appel insolite. La responsable d'une agence immobilière de la place de l'église, en plein centre-ville, ne pouvait plus sortir. La raison ? Quelques minutes plus tôt, une buse avait pris en chasse un pigeon qu'elle avait attrapé et dont elle s'apprêtait à faire un festin, coincée dans le sas de son établissement. De ce fait, le rapace se montrait particulièrement agressif. À leur arrivée, les pompiers n'ont pas eu à intervenir. Entre-temps, un client se rendant à l'agence avait eu la bonne idée d'actionner la porte du sas et la buse en avait profité pour s'envoler !

Villasavary

Lu sur villasavary.blogs.lindependant.com
22.03.2010

Le poisson est trop gros

Suite à l'article du vendredi 19 mars, relatif à l'ouverture de la pêche à Villasavary, Michel Sarda, président de l'ACCA (association communale de chasse agréée) nous communique :

Surprise pour le président de l'ACCA (photo) et regrets de constater que la battue de régulation de la population de pigeons touristes ait pu contrarier, voire anéantir, l'ouverture de la pêche à Villasavary et affecter le président Poma au point de le rendre furieux. En effet, ce samedi 13 mars, désignés dans l'arrêté pris par l'autorité communale et validé par les instances départementales, 7 chasseurs seulement répondaient à la sollicitation du président de l'ACCA. Parmi ces 7 détenteurs du permis de chasser, 2 seulement sont réputés s'adonner aux joies de la "truite vagabonde". Donc on peut s'interroger sur le bien-fondé de la colère du président des pêcheurs et, en tout cas, se pose la question de la véritable raison de son courroux. Mais chasseurs et pêcheurs s'affichant souvent comme de véritables amoureux de la nature nul ne doutera un instant qu'avec le retour du printemps, un regain d'intérêt pour la fréquentation des bords de l'eau s'installera de manière irrésistible, rendant la sérénité à notre président des pêcheurs. Quoi qu'il en soit, et pour sortir du contexte potentiellement conflictuel créé par la concomitance de la date d'ouverture de la pêche et de l'action de régulation de la population des pigeons, il faut préciser que l'opération confiée à l'ACCA s'inscrit dans un registre tout à fait courant et réglementaire

Saint-Junien

Lu sur le www.lepopulaire.fr

BELLAC
Société Animal
samedi 20 mars 2010 - 14:21

**Planning familial pour pigeons
pigeonnier contraceptif**

De puis de nombreuses années, les saint-juniauds se plaignaient de la présence de pigeons. Est apparu un pigeonnier contraceptif..

« Ce n'est pas parce qu'ils sont laids ou bruyants, mais ils salissent tout, ils font tomber leurs déjections partout sans la moindre distinction et c'est une vraie catastrophe" souligne une saint-juniaude qui souffre depuis de nombreuses années de la présence de ces animaux et est obligée trop régulièrement de faire nettoyer sa verrière "qu'ils souillent avec délectation".

La réalisation d'un pigeonnier contraceptif, sur le site du parc Bellevue, avait fait l'objet d'un article étayé dans nos colonnes en août dernier.

Le pigeonnier porte ses fruits avec la naissance des premiers pigeonneaux. Les lecteurs trouveront cette annonce un peu étrange, mais c'est là qu'il est important de poursuivre son information.

On secoue les oeufs à la main. Paradoxalement cet équipement destiné à limiter la prolifération des pigeons fait la preuve de son efficacité avec cette première couvée.

C'est en effet elle qui va permettre de fixer la population.

Ce n'est qu'avec les prochaines pontes qu'il sera procédé à la limitation des éclosions.

Les oeufs seront en effet secoués pour stopper leur développement et laissés sur place pour éviter que les oiseaux ne désertent l'endroit. Les couples installés n'auront qu'une couvée par an au lieu de six à huit.

Villemoustaussou

Publié le 10/03/2010 03:53 LaDepeche.fr

Villemoustaussou. Régulation des pigeons, peut-être une solution

La prolifération des pigeons pose des problèmes de salubrité publique, de nuisances, sans compter la détérioration des édifices. Pour cette raison, Hélène Rigaud, déléguée à l'environnement, en a fait son combat. Après la fermeture des lieux de nidification et la pose de picots répulsifs, elle sollicite les élèves du lycée Charlemagne pour la suite des actions. Jérémy Lopez, Pierre Mourieres, Julien Santal et Geoffrey Susignan, en BTS de gestion et protection de la nature, dans le cadre de leur formation se prennent au jeu et proposent deux solutions : régulation par les rapaces ou piégeage. La première avec le concours du faucon pèlerin ou de l'autour des palombes nécessitant la nidification des rapaces reste à l'étude, par contre, le piégeage a débuté. Avec l'aide des services techniques et de matériel de récupération, les quatre élèves réalisent une volière piège qu'ils disposent dans une grange avec un couple d'appelants, de l'eau et de la nourriture. Après quelques tâtonnements bien compréhensibles, le résultat ne se fait pas attendre et les premiers volatiles piégés ont été euthanasiés. Bien entendu, un suivi s'impose pour débarrasser les « victimes » et approvisionner la volière en nourriture. Ces élèves, supervisés par leur professeur en éducation socioculturelle, M. Casimir commentaient ce jeudi devant les élus, à l'aide d'un diaporama les diverses phases et le résultat de leur action. De cette façon, ils espèrent faire passer la population des pigeons estimée présentement à 1 000 individus à 2000, un seuil acceptable, dans un proche avenir, sans oublier la possibilité de favoriser l'arrivée de rapaces capables de réguler naturellement la gent des columbidés. Nous remercions ces défenseurs de la nature tout en leur souhaitant une bonne réussite dans leurs études.

www.midilibre.com
Édition du jeudi 18 mars 2010
DR

Régulation des pigeons dans la commune

La population des pigeons a augmenté de façon notable, entraînant des nuisances olfactives, transmission de parasites, détériorations des bâtiments (aspect corrosif des fientes sur la pierre). Cette augmentation est due au fait que les pigeons des communes voisines viennent dormir à Villemoustaussou. Malgré les mesures déjà prises par la municipalité, celle-ci a examiné les différentes méthodes possibles de régulation qui sont les suivantes : rapaces, piégeage. A cet effet, jeudi 4 mars, trois élèves de seconde en BTS du lycée agricole Charlemagne et leur professeur, qui s'intéressent à la régulation de ces volatiles, sont venus présenter aux membres de la commission municipale d'environnement les deux méthodes. C'est le piégeage qui a été retenu à l'aide de diapositives. Les étudiants ont expliqué les caractéristiques du piège où sont placés un couple de pigeons dits "appelants". Les volatiles se retrouvent alors bloqués dans la volière qui a été réalisée avec l'aide du service technique de la mairie. Un large débat s'est instauré entre les jeunes conférenciers et les membres de la commission d'environnement. Les résultats escomptés prévoient la diminution de façon continue de la population, estimée à 1 000 aujourd'hui, pour atteindre un seuil acceptable à savoir 200 individus. Mais il est impératif que les habitants du village ne nourrissent pas ces volatiles.

Centre Hospitalier Universitaire Dijon

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Prestation de capture et d'euthanasie des pigeons sur les sites du chu de dijon.

Avis N°: AO-1012-3891
Mise en ligne : 16/03/2010
Date limite de réponse : 02/04/2010

Caractéristiques principales :

La présente consultation concerne la prestation de capture de pigeons par cages de reprise. L'objectif est de réguler la population de pigeons évoluant sur les sites du CHU de DIJON.

Ces prestations liées à cette capture sont de plusieurs types. A savoir :

- installation et mise en fonctionnement de(s) cage(s) de reprise ;
- entretien des cages ;
- évacuation des animaux dans un véhicule adapté ;
- euthanasie des animaux capturés

Durée du marché ou délai d'exécution : 24 mois à compter de la notification du marché.

Suisse canton de Vaud

Le 17/03/2010

Pour mettre de l'ordre dans sa population de volatiles, la Ville lance une campagne de recensement des pigeons qui ont élu domicile dans ses rues.

La commune sollicite l'aide de ses administrés, appelés à faire part de leurs observations par formulaires sur www.nyon.ch. La surpopulation de volatiles pose des problèmes d'hygiène. (Bild: Keystone)

«Cette étude doit aboutir à des solutions, précise Aline Blaser, de la Ville. Car certaines zones sont quotidiennement recouverte de fiente et elles deviennent malsaines.»

Du côté de Genève, on s'est aussi tourné vers des bénévoles pour compter les volatiles, en 2009. Deux pigeonniers sont actuellement en construction. A Lausanne, on fait des pointages chaque semaine pour suivre l'évolution des effectifs.

Briançon

Lu sur www.ledauphine.com

Il tire aux pigeons dans la fenêtre de la voisine

par La Rédaction du DL le 16/03/10

Ce dimanche, une habitante de la rue Cyprien-Chaix a signalé aux policiers que la fenêtre de sa chambre faisait l'objet de tirs de plomb. Les policiers ont constaté quatre impacts extérieurs avec du plomb de 4,5 mm ainsi qu'avec une bille d'acier.

Leur enquête les a menés dans l'immeuble "Le Jaurès" situé en face et a permis de déterminer l'appartement depuis lequel partaient les tirs. Une perquisition a été opérée : elle a permis de retrouver des cartouches de gaz, un lance-pierres et une boîte de billes en fer.

L'occupant de l'appartement, âgé de 25 ans, sera convoqué le 3 juin devant le tribunal correctionnel. Il a expliqué qu'il tirait les pigeons au vol et ne s'était pas aperçu qu'il dégradait la fenêtre d'en face.

Angoulême

Lu sur charentelibre.fr

ANGOULÊME CHASSE LE PIGEON

Les pigeons prolifèrent joyeusement à Angoulême. Par endroits, ils sont si nombreux qu'ils recouvrent les toits des habitations. Chaque année, la ville en élimine pourtant plus de 1.500.

13.03.2010

Richard TALLET
r.tallet@charentelibre.fr

Pas besoin de chercher. Angoulême est certainement l'endroit idéal pour tourner un remake des «Oiseaux» d'Hitchcock. Par endroits, la concentration de pigeons est telle qu'il y a de quoi avoir peur. Rue Edouard-Escalier, ils sont plus nombreux que les tuiles des toits qu'ils squattent. Rue de Périgueux, la boulangerie de Philippe Chagnaud est la cible constante de leurs déjections. La résidence Le Balzac, juste en face, n'est guère mieux traitée.

«Regardez la toile, c'est une catastrophe», peste Gisèle Maière, l'employée du boulanger. «Mon patron doit la laver chaque dimanche au lieu de pouvoir se reposer.» Avec ses collègues, elle doit nettoyer le trottoir chaque matin pour que les clients ne soient pas accueillis par un tapis de fientes. «Ce n'est pas agréable pour les clients», regrette le boulanger. Il a écrit à la mairie et attend la suite.

«Des couillons leur donnent à bouffer», constate le boucher Dominique Mignot qui n'est même pas tenté de sortir la carabine pour étoffer son rayon volailles. «Je ne voudrais certainement pas en becqueter, ils doivent être durs», plaisante le commerçant.

Chez les Gautier, rue Edouard-Escalier, impossible de déjeuner sur la terrasse de l'appartement en plein été. Les pigeons débarquent en formation serrée. «On s'est plaint plusieurs fois», raconte le fils, Arslane. Mais rien à faire. «C'est une honte», disent en chœur Renée et Louis Girardeau en désignant une vieille dame qui nourrit les pigeons «chaque jour à 16h30». Cette concentration de volatiles n'est pas sans conséquences. «Ça fait des dégâts sur les toitures et les gouttières finissent par se boucher à cause des fientes», énumère Arslane Gautier. «Quand la mairie mettait des grains stérilisateurs, elle les enlevait.»

Place Mulac, autour du palais de justice... «Comme dans beaucoup de villes, le problème est récurrent», temporise Véronique Mausset, conseillère municipale à la mairie d'Angoulême en charge du problème. «On essaie de traiter au mieux et le plus discrètement possible.» Si beaucoup d'Angoumoisins encouragent la chasse aux pigeons, il est toujours quelques associations de défense des animaux pour s'indigner du mal qu'on fait à ces pauvres volatiles. Ce qui incite la mairie à la prudence.

«On ne cherche pas à les éradiquer», limite Robert Ménard, responsable adjoint du service d'hygiène de la ville. «On veut réguler leur population.» Car les pigeons ont une utilité en ville. Ils empêchent l'arrivée des étourneaux «qui sont encore pires». Alors, depuis 2003, la ville a mis en place une dizaine de cages piège. «On laisse un pigeon à l'intérieur. On y met du blé et de l'eau. Et deux fois par semaine, un agent vient récupérer les pigeons piégés.» Une quarantaine chaque semaine. Environ 1.500 par an qui sont ensuite euthanasiés. «Le système des cages est le plus efficace et le moins onéreux», compare Robert Ménard. Avant son arrivée dans le service, la ville faisait appel à une société privée dont l'intervention ne permettait d'attraper que 350 à 400 pigeons par an. En plus du piégeage, la ville pourrait, d'ici à la fin de l'année créer des pigeonniers. Un équipement qui éviterait l'euthanasie et permettrait quand même la régulation en prélevant les oeufs.

«Le vrai problème, ce sont les gens qui les nourrissent», reprend le fonctionnaire qui précise aussitôt: «Il est formellement interdit de nourrir les pigeons sous peine d'amende». Même si pour l'instant la mairie n'a pas été jusqu'à cette extrémité. Rue de Périgueux, les services municipaux ont fini par trouver l'homme qui donnait à manger régulièrement aux petites bêtes, dans le petit square. «Il a arrêté. On va observer l'évolution.»

Actualités février 2010

Tueries continues.

Lodève

Presse www.midilibre.com

Édition du dimanche 21 février 2010
DR

Lodève. Pigeons - Les tuer est inefficace selon leur "ambassade"

La prolifération des pigeons en centre-ville et leurs nuisances étaient au menu de la réunion du conseil municipal du 20 janvier dernier. Les conseillers décidaient de recourir à un piègeur pour attraper un maximum de pigeons et de procéder à la pose de pics sur la cathédrale, afin de les empêcher de s'y poser et de dégrader ainsi un peu plus le monument. Cette décision a ému Brigitte Marquet, de l'ambassade des pigeons, qui s'en est ouverte par courrier au maire de Lodève Marie-Christine Bousquet.

Très impliquée dans le programme de contraception des pigeons adopté par la ville de Paris via des "pigeonniers contraceptifs", Brigitte Marquet a conçu et mis au point une méthode pour déplacer les colonies gênantes de pigeons vers ces pigeonniers. «Plusieurs villes du Midi, dont Nice et Montpellier, ont admis non seulement que les mises à mort des pigeons ne servent à rien en terme de régulation des effectifs, mais également que les méthodes utilisées pour les piéger puis les tuer sont vraiment atroces. Ce n'est pas joli, joli ce qui se passe dans un "caisson de la mort", constate t-elle. En outre, les pigeons se reproduiront d'autant plus que leur nombre aura diminué. Dame Nature est ainsi faite... » Et de prôner une méthode moins agressive, qui vise à installer des pigeonniers et à y attirer les populations de pigeons.

« Dans un pigeonnier dit "contraceptif", on stérilise les 3/4 des oeufs, explique Brigitte Marquet.

La Spov (Ndlr, société protectrice des oiseaux des villes), experte en pigeons et pigeonniers, peut aider une commune à faire construire ces dispositifs par des artisans locaux et également la conseiller à propos de l'entretien (qui doit être hebdomadaire) d'un tel pigeonnier, qui contiendrait quelques centaines de pigeons. Les enfants lodévois ne seraient-ils pas plus fiers d'apprendre que leur commune vient d'adopter une solution douce et durable pour gérer la population des pigeons ? », conclut Brigitte Marquet.

Il faudrait aussi que les gens cessent de donner à manger aux pigeons, un jeu que certains affectionnent. Cela est normalement interdit. Mais dans le cas de la mise en place d'un pigeonnier, continuer à les nourrir en ville serait signer l'échec du dispositif.

Quant au système des picots, Brigitte Marquet y est tout aussi opposée. « Il n'est pas rare que les pigeons s'y empalent, regrette-t-elle. Il est

bien préférable d'utiliser un système de barrettes et de câbles légèrement électrofilés. De très nombreux édifices en sont pourvus et cela marche très bien. Ils sont à poser aussitôt que le pigeonnier est construit. »

Lanuéjols

lu sur www.ladepeche.fr

Publié le 27/02/2010
Lanuéjols.

Une battue aux pigeons ce dimanche

Par arrêté municipal, une battue aux pigeons sera organisée ce dimanche 28 février, sur le territoire de la commune de Lanuéjols, à l'initiative du maire et sous la direction des responsables de la Société de chasse.

SECLIN

AVIS d'APPEL PUBLIC à CONCURRENCE

N° 10.032– destruction de nuisibles

CONSULTATION dans le cadre de MARCHES à PROCEDURE ADAPTEE
(Article 28 du Code des Marchés Publics)

IDENTIFICATION du pouvoir adjudicateur
Groupement de commandes formé par :
La Ville de SECLIN (le coordonnateur du groupement) - Le CCAS de SECLIN
89 rue Roger Bouvry - 59113 SECLIN

OBJET de la CONSULTATION
N° 10.032– destruction de nuisibles

DUREE du MARCHE
Début probable : 1er avril 2010. Durée : 1 an, renouvelable par reconduction expresse sans que la durée totale du marché n'excède 3 ans.

ALLOTISSEMENT

Lot n° 1 : Dératisation, désinsectisation et détauipisation (ville)
Lot n° 2 : Capture de pigeons sauvages (ville)
Lot n° 3 : Désinfection de blattes sur le site de la piscine (ville)
Lot n° 4 : Dératisation et désinsectisation du Foyer logement D. Sacleux (C.C.A.S.)
Marchés à bons de commande, comme cela est prévu à l'article 77 du C.M.P. sans minimum et un maximum annuel de
Le lot n°1 de 5 017 € HT (6 000 € TTC) par an Le lot n°2 de 5 853 € HT (7 000 € TTC) par an
Le lot n°4 de 1 672 € HT (2 000 € T.T.C) par an

Sauf le lot n°3 (prix forfaitaire annuel)

Variantes autorisées

DEFINITION DES BESOINS et OBTENTION DU DOSSIER

Détail précisé dans le dossier de consultation à demander : au Service Marchés Publics - Tél. : 03.20.62.91.37
– Fax : 03.20.32.52.48 marches-publics@ville-seclin.fr
Sur simple demande (email ou fax), le dossier pourra vous être envoyé par email.

CRITERES D'ATTRIBUTION

- a) la valeur technique - 40 %
- b) Le prix - 60%.

REMISE des OFFRES
Proposition à faire parvenir au service « Marchés Publics » pour le 15 mars 2010 - 17 heures.

Date de la consultation : 22 février 2010

BELVÈS.

Deux articles sur www.sudouest.com

Jeudi 18 Février 2010
BELVÈS.

Il n'y aura plus de battues aux pigeons

La présidente de l'association de protection de l'environnement Terre en vert, Sylvie Braud, qui avec son équipe avait vivement réagi à la battue des pigeons qui a lieu lundi (lire « Sud Ouest » d'hier), a trouvé un terrain d'entente avec le maire pour que cela ne se renouvelle pas.

« Nous avons décidé de nous retrousser les manches et nous irons attraper les pigeons où ils se trouvent. Le maire nous donne tous les moyens nécessaires et s'engage à accélérer le processus du pigeonnier contractuel », a déclaré Sylvie Braud.

Auteur : B. M.

Mercredi 17 Février 2010
BELVÈS.

Grosse colère contre le tir aux pigeons

Une opération officielle de « tir de régulation » a eu lieu lundi à Belvès. Il s'agissait de détruire à la carabine une partie de l'importante colonie de pigeons qui trouvent refuge dans des édifices publics. Comme ce fut le cas la fois précédente, cette opération a soulevé l'opposition des associations de protection de la nature et de nombreux particuliers.

Pigeonnier contraceptif

« Quand notre maire, M. Laviaille, nous avait promis, l'an passé, que la tuerie, appelée humblement "battue" de pigeons serait la dernière, nous l'avons cru », rappelle Sylvie Braud, présidente de l'association Terre en Vert. « Des solutions autres avaient été proposées et l'une d'entre elles adoptée à l'unanimité en Conseil municipal : le pigeonnier contraceptif. Cette méthode semble être un moyen efficace dans un bon nombre de communes. Cependant, nous ne voyons pas de pigeonnier contraceptif se profiler. »

L'association Terre en vert parle de « coup de poignard dans le dos », et invite la population à s'exprimer directement sur le site Internet de la mairie de Belvès, www.belves-en-perigord.com.

Le maire, quant à lui, a signalé que le projet de pigeonnier contraceptif était loin d'être enterré, au contraire, il suit son cours. Mais en attendant sa mise en place, il était indispensable d'éliminer quelques dizaines de pigeons sur les 500 qui « logent » en ville. « Ces opérations sont autorisées par la préfecture, encadrées par des lieutenants de louveterie, et se déroulent dans bien des communes sans soulever de réactions de la population », a tenu à ajouter le maire.

Auteur : Bernard Malhache

Vannes

Article sur www.vannes.maville.com

Actualité Vannes
lundi 15 février 2010

Là où Gérard passe, rats et pigeons trépassent

Les pigeons ne roucoulent pas en paix

L'autre casquette de Gérard Richard, ce sont les pigeons. Sa mission ? Ne pas leur laisser un moment de libre pour roucouler tendrement. Avec des graines, des cages de quatre ou cinq places, disséminées à des endroits stratégiques. L'oiseau entre et ne peut plus ressortir.

Les capturés sont transportés dans une volière au centre technique municipal, zone du Prat. Ils y passent quelques semaines puis lorsqu'ils sont trop nombreux, sont piqués. En 2006, 723 volatiles ont été capturés. 549 en 2008.

« Les pigeons sont attirés par la nourriture. Le problème, c'est que des Vannetais continuent de leur donner à manger. Je rencontre surtout ces oiseaux rue Saint-Vincent, au château de l'Hermine, à la cathédrale. Ils sont sédentarisés. Chaque capture dure plusieurs semaines. »

Six couvées par an

Un pigeon a six couvées par an, deux oeufs sont pondus à chaque fois : un mâle et une femelle. Le choix du roi ! Si la population n'augmente pas, c'est que Gérard Richard veille. « À Roscanvec, j'en ai capturé 115 en une nuit ! »

Avant, tous ces oiseaux vivaient en bord de mer ou à la campagne. Dès que leur nourriture a commencé à manquer « en raison de la surpêche ou de la diminution de l'espace rural », ils ont migré dans les villes. Le problème n'est donc pas que vannetais.

Yves-Marie ROBIN.
Ouest-France

LA CRAU

sur Google : 5 févr. 2010
CHARTRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE DE LA CRAU
.....Actions menées.....
- Campagnes de capture des pigeons

Louviers

Article sur www.paris-normandie.fr

Stop aux pigeons !

Après l'installation de cages pour attraper les pigeons, la municipalité et les commerçants demandent aux habitants de ne plus nourrir les volatiles.

Il y a actuellement six mille pigeons à Louviers. « Et si on ne fait rien, ils pourraient être dix mille l'année prochaine ! » Pour Yves Ranger, vice-président de la société colombophile de Louviers, les pigeons dans le centre-ville sont une nuisance qu'il faut contrôler. Mercredi, il participait à la deuxième réunion entre les services techniques de la ville et Florence Marchal, coiffeuse de la place du Parvis et porte-parole des commerçants sur le problème des pigeons. Une réunion pour faire le point sur la situation et lancer de nouvelles actions.

Cinq cages pendant huit semaines

Après la pétition lancée en octobre dernier par Florence Marchal, un groupe de travail s'est constitué pour stopper la surpopulation des volatiles. La municipalité a fait appel à la société Avipur, qui a posé cinq cages dans des endroits ciblés de Louviers. Depuis trois semaines, deux cages sont ainsi installées sur l'église, une sur la médiathèque, une sur le gymnase Maxime Marchand et une dans la cour de Florence Marchal. « Cent vingt pigeons ont été capturés, explique Jean-Marc Fouchard, responsable du centre technique municipal. Ce n'est pour l'instant pas un nombre suffisant pour la société Avipur, mais la capture devrait être progressive. Les cages restent encore cinq semaines. »

Campagne d'affichage

Si pour Florence Marchal, il n'y a pas vraiment d'amélioration, pour Yves Ranger, il faut attirer les pigeons avant de voir un réel effet. « Mettre des cages ne suffit pas, il aurait fallu les attirer avant avec de la nourriture dans les endroits où les cages sont installées, souligne-t-il. Maintenant, il faut leur laisser le temps de s'habituer. Il faut mettre du maïs autour de la cage, de plus en plus près, puis à l'intérieur. S'il y en a un ou deux qui mange dedans, dix, quinze, vingt vont arriver. » Si nécessaire, la ville pourra prolonger la location des cages. La société colombophile cherche aussi de son côté des moyens de lutter contre le trop grand nombre de pigeons.

Maintenant, reste à traiter le problème en aval. « Sur explications d'Yves Ranger, nous savons que les pigeons se reproduisent s'ils ont à manger, déclare Jacky Bidault, adjoint en charge des services techniques et des travaux. Nous demandons donc aux habitants de ne plus nourrir les volatiles. »

La ville et les commerçants s'associent donc pour une campagne d'affichage. Grandes affiches, format A4 et flyers, ils veulent convaincre les gens d'arrêter de donner à manger aux pigeons. « Chez les commerçants et dans de nombreux lieux d'accueil de Louviers, les habitants trouveront un petit support explicatif qui dit pourquoi la surpopulation des volatiles pose problème, explique Diego Ortega, directeur du service communication. C'est un problème de santé publique et d'hygiène, voilà pourquoi la ville intervient pour réguler et contenir la population des pigeons. » La campagne d'information devrait être mise en place lundi, pour la rentrée scolaire. Aux habitants d'appliquer ce qu'on leur demande.

G.C.

Article paru le : 16 février 2010

Bassoues

Article sur www.sudouest.com

Jeudi 11 Février 2010

LA RÉGLEMENTATION DE LA BATTUE AUX PIGEONS, BATTUE. Très envahissants et menaçant la salubrité de la cité, les pigeons ont été chassés du village de Bassoues, hier après-midi

Les pigeons ont été chassés de Bassoues

Les chasseurs de Bassoues se sont positionnés en plusieurs points stratégiques, dont un tout en haut du donjon, pour la battue aux pigeons.

Bassoues est connue pour le charme de son patrimoine architectural et depuis quelque temps, pour sa gendarmerie. Ce que l'on sait moins, c'est que le village est envahi par les pigeons qui dégradent un patrimoine préservé depuis des siècles. Face à la prolifération de ces animaux, le maire Claude Gatelet a demandé l'organisation d'une battue administrative. « Les pigeons ne sont pas classés comme nuisibles donc quand il y a une intervention, c'est pour des raisons sanitaires », explique Anne-Marie Bette, responsable de la chasse à la Direction départementale des territoires (l'ancienne DDEA, depuis le 1er janvier 2010).

Une battue très réglementée

À Bassoues, il y en avait pas moins de 500. « Trop c'est trop », pour le maire du village. « Quand il y en a peu, c'est romantique, reconnaît-il, mais là, les pigeons sont trop nombreux et font des dégâts incroyables sur le donjon et les maisons en colombage ». Des dégradations impressionnantes au niveau des monuments historiques. Par endroits, le donjon est recouvert d'un tapis d'excréments. « Les fientes sont présentes partout, poursuit-il, c'est un risque car elles peuvent être porteuses de bactéries ».

D'autres méthodes d'éradication ont été essayées à Bassoues, les endormir, les effaroucher pour les faire fuir, les piéger dans des filets... mais rien n'y a fait. Toujours trop de pigeons. Pour le maire et son conseil municipal, la dernière solution est la battue administrative, très réglementée. Arrêté municipal, validation de la sous-préfecture, accord de la gendarmerie, organisation de la battue par le lieutenant de louveterie...

Lors d'une première battue, le 27 janvier dernier, les chasseurs de Bassoues ont tué une centaine de pigeons. Pas assez pour les empêcher de nuire dans le village. Une seconde session a donc eu lieu hier après-midi. Les deux associations de chasse du village ont répondu à l'appel : la société Saint-Hubert et le syndicat de chasse de Bassoues avec 23 chasseurs. « On n'est pas là de gaieté de cœur, disait l'un d'eux, mais pour rendre service au village ». Ils se sont disposés en plusieurs lieux stratégiques. Certains tiraient, et d'autres ramassaient les bêtes touchées.

Des tirs vers la campagne

Le village a raisonné de tirs. Mais des tirs bien encadrés. Au signal de la corne du lieutenant de louveterie, dirigeant la battue, les fusils ont crépité. Des tirs de plomb dirigés vers la campagne, mais pas vers le village. En toute sécurité pour les habitants.

En haut de la tour, fouettée par le vent, il faisait très froid. Pas un problème pour Jérémy et François, un pâtissier et un agriculteur tous deux âgés de 25 ans. Munis de 100 cartouches chacun, ils attendaient le passage des pigeons.

Cette tour rouvrira ses portes aux visiteurs le 1er mars. Avant cela, les agents d'accueil auront un gros travail de nettoyage à effectuer. Les marches, les salles, le chemin de ronde et les tourelles étant tapissés de fientes de pigeons. En haut hier, Jérémy et François parlaient des « écolos » du village qui les empêchaient de tirer sur les pigeons il y a quelques années et qui sont désormais eux aussi convaincus par les dégâts. Des pous et des contres, il y en aura toujours. Des pigeons aussi.

Dans le Gers, d'autres communes ont déjà eu recours à une battue administrative aux pigeons : Lombez, Plaisance du Gers, l'Isle-Jourdain, Gimont, Aubiet, Beaumarchés, Solomiac, Lahitte, Peyrusse-Vieille...

Une battue administrative aux pigeons n'émane pas de la volonté des chasseurs. Cette décision est prise par arrêté municipal. Pour des raisons sanitaires, le maire peut en effet exercer son pouvoir de police, régi par le Code général des collectivités territoriales. Cet arrêté est ensuite contrôlé par la préfecture ou la sous-préfecture, validé également par la gendarmerie et transmis pour information à la Direction départementale des territoires ou à la Fédération départementale des chasseurs.

La battue doit être organisée et dirigée par le lieutenant de louveterie du secteur, qui est le représentant bénévole de l'État sur le terrain. Il consigne dans le registre de battue le nom et la signature des chasseurs participants, vérifie la valabilité de leurs permis de chasse ainsi que des attestations d'assurance. C'est également lui qui est chargé de donner le signal de départ et de fin de la battue. À l'issue de la battue, les pigeons sont soit enterrés soit envoyés à l'écarissage.

Auteur : mélanie moncassin
auch@sudouest.com

Les pigeons ont trouvé leur nid sur les berges de l'Auzon

Publié le mardi 09 février 2010 à 10H58

A l'intérieur, les casiers sont numérotés pour mieux contrôler la population.

Ils nichent dans les cavités des bâtiments, empoisonnent le quotidien de ceux qui protègent les Monuments historiques et sont vecteurs de maladies à cause de leurs déjections. Les pigeons, bête noire des milieux urbains? D'ici à deux ans, ils devraient définitivement s'envoler du centre ville de Carpentras. Un pigeonnier contraceptif, visant à réguler et à déplacer leur population, vient d'être installé sur les berges de l'Auzon.

C'est dans cette cabane en bois, respectueuse de l'environnement et qui se fond à merveille dans le décor à proximité d'un point d'eau, que les 24 premiers pensionnaires sont accueillis depuis quelques jours. Graines, eau, casiers recouverts de laine de roche? Tout a été prévu pour le confort des oiseaux dont va s'occuper la Ville, en collaboration avec la société aptésienne Avipur. "Jusqu'ici, explique Rémi Chambon, gérant d'Avipur, la capture de pigeons avec les filets n'était pas très écologique. La LPO nous le reprochait. La solution a donc été de mettre en place un pigeonnier contraceptif".

Depuis quelques années, ces pigeonniers contraceptifs, installés un peu partout en France, permettent de déplacer les populations d'oiseaux, de lutter contre la surpopulation par la stérilisation des oeufs, de surveiller leur état sanitaire et donc d'enrayer les risques pandémiques, tout en les éduquant. "Pendant un mois, ils vont être enfermés et vont s'acclimater à l'intérieur du pigeonnier. Ils ont tout pour vivre de manière autonome, précise Rémi Chambon. Ils vont aussi donner naissance à des pigeonneaux. Une fois qu'ils seront bien installés, nous retireront les filets des fenêtres et ils iront chercher leurs congénères en centre ville".

Eh oui, ce n'est pas parce qu'on est un pigeon qu'on a forcément la cervelle d'un moineau! La nature étant bien faite, les volatiles iront d'eux-mêmes chercher ceux qui logent en centre ville afin de les conduire sur ce nouveau lieu de vie. Ce pigeonnier contraceptif peut recevoir jusqu'à une centaine de couples de pigeons plus leurs pigeonneaux. Une fois par mois, les techniciens de la société passeront entretenir les lieux, enlèveront les fientes des lits, désinfecteront la colonie à cause des parasites transmissibles à l'homme et ôteront les oeufs.

"Nous allons volontairement laisser une portée par an aux pigeons sinon ils partiraient", termine M. Chambon. Grâce à ce dispositif, la population, estimée entre 800 et 1000 pigeons sur Carpentras, devrait diminuer les prochaines années, et surtout nicher ailleurs qu'en centre ville. "Il faudra sans doute un deuxième pigeonnier, mais cette fois au sud de la ville", indique Hervé Bonzom, technicien voirie, qui réclamait celui-ci depuis dix ans.

Mélanie FERHALLAD

Orbec

Article sur Ouest France le 5 février 2010

Conseil municipal : 1 680 euros hors frais pour supprimer les pigeons.

« Je pense avoir trouvé une solution, a déclaré Jean-Claude Duval, le 1er adjoint. La meilleure manière d'éradiquer le pigeon est la capture au moyen de cages mises en hauteur. Les pigeons sont ensuite transportés et exterminés au CO2. Trois sociétés ont déposé une offre. Avipur a été retenue. »

Les interventions de la société s'étaleront sur cinq mois, elles débuteront la 2e quinzaine de février. Des cages seront mises en place sur le toit de Mutant et dans le clocher de l'église. Coût de l'opération : 1 680 euros hors taxes, plus les déplacements : 70 euros hors taxes par semaine. 90 % du volier devrait être détruit.

Saint-Sulpice

Article sur www.ladepeche.fr

Publié le 03/02/2010 03:50 Patrick Bernardin
Saint-Sulpice.

Les pigeons envahissent la ville

Depuis quelques dizaines d'années, les pigeons se regroupent dans les villes où ils trouvent un gîte d'une excellente qualité et un abri contre les prédateurs. Lorsqu'il décide d'élire domicile dans un lieu, c'est aussi définitif que le partenaire qu'il choisit pour la vie. Saint-Sulpice est une ville très appréciée des pigeons. Il ne fait aucun doute que les silos ont favorisé l'établissement et le développement de la colonie. Leur prolifération pose quelques problèmes et provoque quelques dégâts. Leurs nombreuses déjections bouchent les gouttières et les chéneaux de l'église, ce qui à terme peut entraîner de graves conséquences. La mairie est consciente du problème posé par les volatiles. Plusieurs solutions sont à l'étude, la pose d'un filet sur le toit de l'église pour les empêcher de se poser ainsi que le recours à un fauconnier. Solutions qui débarrasseraient Saint-Sulpice de ses hôtes encombrants en les expédiant ailleurs, on déplace mais on ne solutionne pas.

Un arrêté municipal est également en cours de réalisation stipulant l'interdiction de les nourrir sous peine d'amende. Le recours aux faucons ne satisfait pas tout le monde, Jacques Goupil, colombophile, les Ailes du Castela : « Il y a trop de pigeons, mais ce n'est pas le seul problème, depuis 1976 la législation européenne protège les faucons et nous sommes arrivés à un stade où il y a surpopulation de faucons, ceux-ci attaquant les pigeons voyageurs. Si les pigeons sentent la présence des rapaces, ils auront beaucoup de mal à rentrer au pigeonnier et après ils n'oseront plus sortir. ». Pour André Puéchal, piégeur agréé, président de la société de chasse : « Le meilleur moyen de se débarrasser des pigeons, c'est de les attraper. Avoir recours à des faucons, c'est déporter le problème à un autre endroit. Durant la saison 2008/2009, j'ai attrapé 783 pigeons en les piégeant dans des cages sur le toit de l'église. Les battues aux pigeons sont très efficaces, mais cela entraîne des problèmes avec les riverains. Si la municipalité souhaite organiser une nouvelle battue, nous sommes prêts à y participer. ». Comme on le voit les chemins de la dépigeonnisation seront longs, parsemés d'obstacles et sans doute coûteux.

Pertuis

Le 3 février 2010 courriel reçu :

Je viens d'apprendre qu'une capture euthanasie a eu lieu ce matin à Pertuis.

La personne a vu 2 types qui enlevaient les pigeons du filet pour les mettre dans des cages.

Cette dame leur a demandé ce qu'ils faisaient ils ont répondu qu'ils capturaient les pigeons pour les "conduire chez le vétérinaire".

Personne de la mairie pour surveiller...un petit camion immatriculé 06 : encore Sud Capture.

Je tél à la presse demain matin .

Article paru sur la Provence le 15 février.

La capture qui relance la création d'un pigeonnier.

Après la capture de 180 pigeons, les sociétés de défense protestent.

Extraits :

.....

(Sud Capture) - Contactée par téléphone, la société a expliqué intervenir à la demande et sur devis une ou plusieurs fois par an .

.....

Ce qui permet aux associations de défense de relancer le débat sur la création d'un pigeonnier ou l'utilisation de méthodes plus adaptées.

.....

En 2009 l'association Stéphane Lamart (voir cette lettre [ici](#))

.....

De son côté, la SPOV sollicite un rendez-vous pour évoquer des solutions durables comme l'implantation de pigeonnier contraceptif.

Villeurbanne

Article sur 20 minutes

Les pigeons de ville n'ont pas fini de voler

Créé le 19.02.10

Le premier bilan du pigeonnier urbain de Villeurbanne n'est pas très concluant

Les pigeons ont encore de beaux jours devant eux. A tel point, d'ailleurs, qu'aucune méthode de gestion de leur (sur) population ne donne satisfaction. Dans le Grand Lyon, Villeurbanne s'est lancée dans l'expérience du pigeonnier, installé square Felix-Lebossé, à l'automne 2008. « Nous avons essayé les graines contraceptives, la stérilisation, les prédateurs », explique Antoine Lumetta, technicien coordinateur à la direction de l'hygiène et à la santé publique. « Mais, soit c'est inefficace, soit on ne fait que déplacer le problème. »

Des résultats encore peu probants à Villeurbanne

Sur le papier, le principe du pigeonnier urbain est simple : les oiseaux sont attirés par cette « pension complète », ils nichent, font des œufs, qu'on stérilise en les secouant. Donc les effectifs baissent. Théoriquement. Philippe Clergeau, écologue à l'INRA, estime au contraire qu'en fournissant plus de nourriture et de possibilité de couvrir, on aboutit à « une augmentation faible, mais régulière, de la population du secteur ». Fiente alors !

A Villeurbanne, un an et demi après le début de l'expérimentation, la municipalité est toujours dans l'expectative. La stérilisation des œufs a commencé. Mais l'évolution des indicateurs (nombre de pigeons, plaintes d'habitants) ne révèle rien de significatif. « L'impact est difficile à mesurer. Nous sommes dans un domaine très empirique », reconnaît Vincent Morland, délégué villeurbannais à la nature et à l'animal en ville.

Curieusement, si le pigeon suscite des débats enragés, la littérature et les références scientifiques manquent. Un constat, cependant : le pigeonnier, qui rappelle des souvenirs champêtres, donne une autre image du « rat volant ». « Les enfants des écoles découvrent qu'il est intelligent. Le regard sur l'animal change, il n'est plus considéré seulement comme un nuisible », remarque Vincent Morland. « Le pigeon fait partie de notre paysage urbain. S'il n'y en avait plus, ce serait étrange, non ? »

sandrine boucher

méthode dure

La technique classique de régulation des pigeons est le « prélèvement », c'est-à-dire la capture au filet et l'euthanasie des oiseaux. Environ 4 000 volatiles sont concernés à Lyon chaque année et entre 600 et 1 100 à Villeurbanne, où ils ne sont plus capturés aux abords du pigeonnier. Mais il ne s'agit que d'une solution à court terme : tant que les pigeons trouvent nichoirs et nourriture en abondance, les grandes villes resteront pour eux une « niche écologique »

MARSEILLE

Marché à procédure adaptée

D.G. DE LA PREVENTION ET DE LA PROTECTION

Service POLE ASSISTANCE ET LOGISTIQUE

Type du marché : Marché à procédure adaptée services

Nomenclature du marché : Service pour animaux

Date limite de remise des offres : 01/02/2010

Objet : Ce marché a pour objet la capture, l'euthanasie, le transport, l'incinération ou la stérilisation de pigeons sur le territoire de la ville de Marseille.

Marché à bon de commande : Prix minimum : 29900 EURO HT

Prix maximum : 89700 EURO HT

Descriptif : Le marché est passé pour une durée de un an à compter de sa notification. Le CCTP fournira toutes les indications relatives à l'exécution des prestations.

Renseignements techniques : Monsieur Christian ROCA :

Tél. : 04 91 55 40 33

FAX : 04 91 55 41 35

Renseignement administratif Monsieur Christian ROCA :

Tél. : 04 91 55 40 33

FAX : 04 91 55 41 35

Critères de classification des offres :

- Prix des prestations (70%) la note attribuée sera calculée suivant la formule suivante : 70 x (offre la moins disante/offre du candidat) l'offre du candidat étant celle inscrite dans le document non contractuel intitulé détail quantitatif estimatif.

- Valeur technique (30%) : la valeur technique sera appréciée au regard du mémoire technique. La note maximale de 30 points se décomposera comme suit : 15 points affectés aux moyens humains et 15 points affectés aux moyens matériels. La note totale du candidat correspondra à la somme totale des notes obtenues par critère.

Adresse pour le règlement de consultation et cahier des charges : Le dossier de consultation pourra être retiré auprès de la Mission Animal dans la Ville - Direction Générale de la Prévention et de la Protection - 23 rue François SIMON 13003 MARSEILLE - de 9h à 11h30 et de 14h à 16 h, ou par FAX au 04 91 55 41 35

Descriptif de la mission : La prestation comprend la capture, le déplacement, l'euthanasie ou la stérilisation, les véhicules et moyens matériels nécessaires (cages, lance-filet...) frais d'incinération etc

Actualités janvier 2010

Tueries continues.

Plessis-Trévisse

sur le www.leparisien.fr

Installation de pigeonniers au Plessis-Trévisse

LES PLESSIS-TRÉVISE, HIER;
23.01.2010, 07h00

Il passe inaperçu. Situé sur l'esplanade du 7-Juillet-1899, en plein centre-ville, l'un des deux pigeonniers installés par la mairie n'attire pas le regard des passants. « Je n'avais même pas remarqué sa présence, s'amuse Bernadette, qui habite à deux pas. C'est assez imposant mais, comme il est en bois, il se marie assez bien dans le paysage. » Pour d'autres, la mise en place des pigeonniers n'a « strictement aucun intérêt ». Pourtant, le pigeonnier de l'esplanade du 7-Juillet-1899 et celui du parc Mansart devraient permettre de réguler l'afflux de pigeons car les quelque deux cents oiseaux seront surveillés et leur état sanitaire amélioré par une meilleure nourriture. Dans un premier temps, une cinquantaine de pigeons devraient être enfermés dans les « maisons en bois » afin de les fidéliser. Ensuite, ils seront libérés pour attirer d'autres congénères.

CAVAILLON

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

MAIRIE DE CAVAILLON
Place Joseph Guis
84300 CAVAILLON

Objet de la consultation : Marché de prestations de service
CAPTURE DE PIGEONS

Le marché fait l'objet d'un lot unique dont le nombre annuel mini et maxi d'interventions est respectivement fixé à un (1) et quatre (4).

Date prévisionnelle de début des prestations : Avril 2010

Lieu d'exécution : Ville de Cavaiillon

Procédure : Marché à procédure adaptée selon les articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics.

Durée du marché : Un (1) an renouvelable trois (3) fois.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous par ordre de priorité décroissante :

Prix des prestations : 60 %.

Valeur technique de l'offre appréciée au regard de la technicité et à l'efficacité de la méthode de capture mis en évidence dans le Mémoire Technique : 40 % ;

Retrait du dossier de consultation : Mairie de Cavaiillon - Service Achats & Marchés Publics - Madame Lydia MONTAGNER

- Place Joseph Guis - 84301 CAVAILLON CÉDEX - : 04.90.71.59.07 - Fax : 04.90.71.95.54

- Adresse e-mail : achats.marches@ville-cavaiillon.fr

Procédure de recours : Service et instance auprès desquels des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Mairie de Cavaiillon : Service Achats & Marchés Publics - Place Joseph Guis - 84300 Cavaiillon - : 04.90.71.59.07

- Fax : 04.90.71.95.54 et Service Juridique - Passage Vidau - 84300 CAVAILLON - : 04.90.71.96.24

- Télécopie : 04.90.71.99.70 ;

Tribunal administratif de Nîmes : 16 Avenue Feuchères - CS 88010 - 30941 NIMES CÉDEX 09

- : 04.66.27.37.00 ; Télécopie : 04.66.36.27.86

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes.

Avis d'attribution : L'avis d'attribution sera consultable sur le site Internet de la Mairie de Cavaiillon : www.cavaiillon.com

Renseignements Techniques : Centre Technique Municipal - : 04.90.78.19.86

Date limite de réception des offres : Jeudi 4 mars 2010 à 17 heures 00

Ruffec

sur le site internet de la ville

Actualités
Capture de pigeons
24/12/2009

Afin de réduire la population de pigeons en centre-ville, la commune de Ruffec a décidé, comme en 2006, de réaliser une campagne de capture. Celle-ci a pour but de réduire leur population afin de diminuer les nuisances qu'ils engendrent (salissures, problèmes d'insalubrité, dégradation des bâtiments...).

A partir du début du mois de janvier commencera l'agrainage (distribution de graines pour qu'ils restent dans un secteur), pour une durée de trois semaines. Les captures auront lieu ensuite.

Enfin, la meilleure façon de limiter la prolifération des pigeons, d'éviter les nuisances engendrées et d'avoir recours à des captures qui s'avèrent coûteuses est de ne pas les nourrir ou chercher à les attirer.

Nous comptons sur vous tous et vous en remercions par avance .

Nanteuil-le-Haudouin

www.leparisien.fr le 24/12/2009

La guerre contre les pigeons, qui contribuent lourdement à la dégradation de l'église Saint-Pierre de Nanteuil-le-Haudouin, a connu une nouvelle phase : bataille perdue pour les volatiles. La société Avipur, mandatée par la municipalité, a piégé et évacué un grand nombre de pigeons...

Alençon

sur le site internet de la ville

Les pigeons

CDL de Montsort et du Centre-ville

Parce que les pigeons représentent une nuisance importante sur les quartiers, il est normal de retrouver les membres des deux CDL dans ce dossier. Particulièrement actifs et forces de proposition, ils ont su trouver des solutions durables à cet épineux problème. De nombreux échanges se sont engagés avec le service Espaces Verts de la Ville le dernier trimestre 2009. Il a été décidé de mettre en place des campagnes de piégeage début 2010. Des cages contenant du blé et du maïs seront installées, dans des lieux proposés par les CDL, par le personnel municipal.

Objectif : capturer les pigeons et contrôler leur développement

Issy-Les-Moulineaux

appel d'offre
Date de parution : 06/01/2010

Le marché a pour objet la gestion de la population animale sur le territoire de la Ville d'Issy-les-moulineaux.

Le présent marché est alloté et se décompose de la manière suivante :

- lot n°1 : prestations d'accueil en fourrière des animaux errants ou dangereux ;
- lot n°2 : capture des animaux errants ou dangereux et ramassage des cadavres d'animaux morts sur le domaine public ou le domaine privé communal ;
- lot n°3 : capture et euthanasie de pigeons et autres volatils nuisibles sur le domaine public ou le domaine privé communal ;
- lot n°4 : prestations de dératisation et désinsectisation sur le domaine public ou le domaine privé communal ;
- lot n°5 : capture et/ou destruction des nids d'insectes volants sur le domaine public ou sur le domaine privé communal.

Le marché est mixte : Les lots n°1 et n°4 sont à prix forfaitaires pour l'ensemble des prestations réalisées sur une année. Les lots n°2 et n°5 sont à prix unitaires par intervention réalisée. Le lot n°3 comporte une partie forfaitaire et une partie à bons de commande. Le marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un an renouvelable deux fois par expresse reconduction, soit une durée maximum de trois ans Refus des variantes.

Lahitte

Article paru sur www.ladepeche.fr

Publié le 09/01/2010

Lahitte. Les battues aux pigeons ne font pas l'unanimité

Faune. La créatrice d'ambassadepigeons.com ne veut pas que les communes imitent celle de Lahitte

Les battues font tellement peu l'unanimité que peu de communes y ont recours. Mais celle de Lahitte ayant choisi cette solution adoptée à l'unanimité lors d'un récent conseil municipal, n'a pas échappé à la sagacité de Brigitte Marquet (lire notre encadré).

Membre de la SPOV (société de protection des oiseaux des villes), cette militante de la cause animale qui habite hors du Gers a créé le site www.ambassadepigeons.com. C'est dire combien leur sort lui tient à cœur et que son sang ne fait qu'un tour lorsqu'elle apprend que les chasseurs de Lahitte seront prochainement invités à tirer le pigeon autour de l'église.

Pour le maire Alain Sorbadère, il convient d'abord de souligner que la commune va agir « en conformité complète et absolue » avec la réglementation en la matière. Office national de la chasse, lieutenant de l'ovier, préfecture, arrêté municipal : la chaîne réglementaire est respectée. Avant d'engager de coûteux travaux de rénovation du clocher « pourri » par les pigeons, la municipalité de Lahitte compte sur ces battues pour en réduire considérablement le nombre.

Comme beaucoup de « petites » communes, celle d'Alain Sorbadère voudrait bien sans doute se doter des moyens « plus honorables » dont parle Mme Brigitte Marquet. Mais le nombre des pigeons n'y est pas tel que Lahitte décide de consacrer à la question les moyens dont peuvent se doter des communes plus grandes, plus argentées et plus exposées aux dégâts des fientes.

Pour ne citer qu'elles, deux grandes communes comme Auch et l'Isle-Jourdain ne font pas tirer dans le tas. Leur solution ? Le piégeage... Attirer les pigeons dans des cages en vue d'euthanasie. Autant les chasseurs contactés qui disent ne prendre aucun plaisir à ces fausses parties de chasse (« on fait ni plus ni moins du nettoyage pour rendre service à la collectivité et en plus ces pigeons sont inconsommables! » nous a dit l'un d'eux), que la plupart des élus emmerdés par ce problème qui coûte (jusqu'à 300€ par mois pour louer des cages piégeuses), ne portent les battues aux nues.

Globalement c'est « le contrôle des naissances » avec « pigeonniers contraceptifs » qui a les faveurs du plus grand nombre. Mais il s'avérerait très coûteux en main d'œuvre, en disponibilité du personnel communal. Et à l'heure où les communes vont perdre la TP (taxe professionnelle), on n'en connaît à ce jour aucune prête à instaurer la TP (taxe pigeon).

Une amie des pigeons: «Il y a d'autres solutions»

Brigitte Marquet: «Il existe des moyens plus honorables, plus efficaces et peu onéreux que les battues pour gérer durablement la population des pigeons. Il y a les systèmes d'effarouchement électroniques, la pose de barrettes et de câbles légèrement électrifiés, de filets et surtout, parallèlement, l'installation de pigeonniers dits contraceptifs (...). On retire les 3/4 des œufs des pigeonniers, ce qui diminue le nombre de pigeons sans créer de vide écologique brutal ce qui contribue à réduire considérablement les «dégâts» dont on nous rabat les oreilles. Rappelons au passage que les fientes des pigeons étaient autrefois utilisées comme engrais extraordinaire !».

hericourt

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2009

(page 7)

M. BANET est ensuite invité à exprimer sa question diverse :

« M. le Maire, mes chers collègues : c'est l'automne, la chasse est ouverte ! Au Conseil Municipal du 6 juillet 2009, vous avez chargé un garde forestier de tirer les pigeons en surnombre à Héricourt (rapport n°18). N'ayant rien vu ni entendu, je m'adresse à vous en vous demandant d'informer le Conseil Municipal sur les actions entreprises, leurs conditions et leurs résultats. »

Le Maire répond qu'une cinquantaine de pigeons a été abattu par M. PERRY sachant que la nuisance est réelle et les actions menées par la Ville pour y remédier sont particulièrement appréciées de la population.

Gilles LAZAR fait remarquer qu'il n'y a pas de tir aux pigeons à Héricourt, ces derniers étant capturés pour être ensuite éliminés. Il indique que M. PERRY a aussi une mission d'information auprès des citoyens.

Sur ce point, le Maire propose qu'une rencontre avec la presse soit organisée.

Rémy BANET souligne qu'il souhaitait juste avoir des précisions étant en accord avec la Municipalité sur les actions menées à ce titre.

verzenay

verzenay info

ANNEE 9, NUMERO 52 Janvier 2010

Réunion du Conseil Municipal du 8 décembre 2009, page 3 :

La CAMDA a posé les cages dans le grenier du Caveau en prévision de la capture des pigeons ;

Bois Colombes

Avis d'appel public à la concurrence numéro AO-1004-3271 du 19/01/2010

Objet du marché : captures des pigeons (4 interventions)

Durée : un an.

Le marché pourra être renouvelé trois fois pour une année.

Rieumes

Le 19 janvier 2010

La commune de Rieumes souhaite se débarrasser des pigeons qui abîmeraient un vieux clocher en attente de réparations. Les élus souhaitent faire appel à une société spécialisée dans ce genre de travail. Ils avaient mis des grillages mais cela ne semble pas assez efficace.

St André de l'Eure

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le VENDREDI 06 NOVEMBRE (2009) à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint André de l'Eure, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Mr MASSON, maire, à la Mairie.

16) Questions diverses

.....

f) Mr Roland Morvan aborde la question des pigeons. Mr Serge Masson informe que la dernière capture a permis de récupérer quarante pigeons.

g) Mme Céline Housset précise que les pigeons sont actuellement plus nombreux qu'avant. Le stockage du grain sur les pistes est sans doute une des explications.

Roubaix

Article paru sur www.nordeclair.fr

ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL

Vol au-dessus d'un nid d'archives

Publié le jeudi 14 janvier 2010 à 06h00

Depuis trois ans, les Archives du monde du travail, installées au rond-point de l'Europe, font appel à un fauconnier pour empêcher les pigeons de nidifier et préserver le site. Une façon naturelle de respecter les normes de sécurité des issues de secours.

MARIG DOUCY marig.doucy@nordeclair.fr

Les pigeons, Françoise Bosman n'a rien contre. La preuve : jusqu'au 30 avril, une exposition photographique de Bernard Agnias leur est dédiée. Mais pour des raisons de sécurité, la directrice des Archives du monde du travail ne souhaite guère que le bâtiment au riche passé industriel héberge quantité de nids de ces volatiles. « Ils peuvent se nicher n'importe où, sur les toits, dans les recoins... Le site est immense ! », souligne Françoise Bosman, qui fait appel depuis trois ans aux services de Monsieur Alban.

Monsieur Alban a créé sa société Faucons.com à Nivelles, au sud de Bruxelles, en Belgique, il y a une dizaine d'années. Une douzaine de salariés répartis sur le territoire européen y sont employés. Leur spécialité ? Les rapaces. Éleveur et dresseur, Monsieur Alban met un point d'honneur à disposer des meilleurs oiseaux de proie. « Mon associé Claude Rigo-Gavriloff a été sacré champion du monde de fauconnerie en 2000. Nous tenons à préserver notre renommée. D'autant plus que nous envoyons des faucons dans des pays du Golfe persique, où les dignitaires s'offrent ces oiseaux en présents. C'est un cadeau princier pour eux. »

Effrayer les hôtes indésirables

Hormis la reproduction, l'élevage et le dressage, Monsieur Alban propose différentes prestations en Belgique et en France. Notamment auprès des entreprises. Et là, l'homme se fait discret. Il ne s'agit pas d'émerveiller petits et grands mais d'être efficace. « Je fais voler faucons et buses au-dessus des bâtiments pour effrayer les pigeons, qui, du coup, n'y installent pas leurs nids. » À raison de sept fois par mois, au rond-point de l'Europe à Roubaix, Monsieur Alban lâche une buse de Harris pour déloger, effrayer d'éventuels hôtes indésirables. « Si une colonie s'implante dans une cage d'escalier de secours, les fientes rendent l'issue impraticable, glissante et au bout du compte dangereuse. Ce n'est pas le but... » Comment faisaient avant les Archives nationales du monde du travail pour assurer hygiène et sécurité ?

« Avant, il y avait un réel problème... », répond pince-sans-rire l'homme qui se déplace à Roubaix et dans la partie wallonne de Belgique.

Une place, un entrepôt...

Les demandes des sociétés sont diverses. « Il peut s'agir d'une place publique, d'un site de conditionnement de produits pharmaceutiques ou d'une centrale nucléaire. Il n'y a pas que les pigeons que nous faisons fuir mais aussi les lapins ou toutes sortes de rongeurs qui s'attaquent aux clôtures ou aux câblages... » Les spectacles à sensation dans les parcs animaliers, ce n'est pas son créneau. Si spectacle il y a, c'est lors de parties de chasse. « Nous remplaçons le fusil par un faucon. La chasse s'organise en plaine et vise du gibier à plumes. D'abord, nous lâchons le chien qui parcourt la plaine et se met à l'arrêt dès qu'il a flairé la proie. À ce moment, nous déchaperonnons le faucon qui prend son envol. Parvenu à une certaine hauteur, il se centre au-dessus du gibier repéré. Nous donnons alors l'ordre au chien de lever le gibier. Le faucon pique alors la bête. » Des parties de chasse auxquelles tout à chacun peut se joindre. Une pratique millénaire méconnue. www.faucons.com

Saint-Jean-d'Angély

Article paru sur Sud Ouest le 7 janvier 2010.

Saint-Jean-d'Angély

PIÈGE

Une action est menée pour éradiquer cette population trop importante; Trop de pigeons qui font trop de dégâts

On estime qu'il y a 3 000 pigeons à Saint-Jean

Pierre Verger a pris ses nouvelles fonctions de directeur des services technique à la mairie de Saint-Jean d'Angély, il y a six mois. Il a, depuis le 16 novembre dernier, en charge, le dossier « Pigeons ».

Des plaintes, des dégâts

C'est à la demande d'un nombre conséquent de citoyens et sur la base d'une constatation effectuée par la commune elle-même, que s'est engagée la mise en place de ce dispositif.

Une cage, située place du Marché, a été installée sur une toiture de terrasse. Elle commence à produire l'effet escompté. Pierre Verger explique : « Il est possible d'y piéger jusqu'à 70 pigeons. Ils sont attirés avec du maïs. La période hivernale est la plus propice puisque les volatiles trouvent plus difficilement de la nourriture. »

Les dommages occasionnés

Il ne s'agit pas de cruauté envers ces animaux, mais d'une nécessité vis-à-vis des habitants et des constructions de la ville.

La fiente de pigeon est extrêmement acide et attaque les pierres et les zincs. Ces oiseaux se nichent également dans les gouttières, ce qui contribue à les boucher. De plus, les fientes qui atterrissent sur les trottoirs les rendent glissants et sont susceptibles de créer des accidents.

Une société agréée

L'entreprise avec laquelle la mairie a signé un contrat se nomme la Sacpa (Service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal). Elle est spécialisée et agréée par un service vétérinaire et la SPA. Ils euthanasient les pigeons par le biais d'une piqûre. Une prolongation du premier contrat d'une durée de trois mois, aura lieu selon les résultats constatés. Actuellement, il a été capturé 400 pigeons. « Il faudrait que nous en supprimions les deux tiers, pour rendre la ville vivable », confie Pierre Verger.

D'autres villes alentours comme La Rochelle et Saujon sont touchées par cette même problème.

COMPIÈGNE- VENETTE

Une buse pour éloigner les pigeons chardeurs

Afin d'effrayer les pigeons attirés par les graines de colza, l'usine Saipol de Compiègne-Venette a embauché une buse et formé deux salariés pour l'aider.

STEPHANIE FORESTIER | 11.01.2010, 07h00

Perchée en haut d'un silo, la buse scrute l'horizon. Elle incarne l'ennemi juré des pigeons qui ont élu domicile autour de l'usine Saipol, ex-Robbe à Venette. Zéphir est une jeune buse mâle, qui vient d'être « embauchée » pour remettre un peu d'ordre parmi ces volatiles pique-assiette. C'est qu'ici chaque silo peut contenir 5 600 t de graines de colza.

L'entreprise, moins connue que sa voisine Novance, qui fabrique le diester à partir d'huile de colza, produit, elle, du tourteau qui sert à l'alimentation des bovins et cette huile de colza que Novance transforme en carburant vert. « Ici, les pigeons ont table ouverte au restaurant avec les graines et hôtel tout confort tellement il y a de recoins où se nicher », s'amuse Nicolas Vitté, le chef d'établissement qui a tout tenté pour se débarrasser de ces chardeurs à plumes. Le problème n'est pas vraiment qu'ils se servent dans les milliers de tonnes de graines. « Mais ils peuvent être porteurs de salmonelle et nous ne pouvons pas prendre ce risque sanitaire. Nous avons récemment été certifiés GMP (NDRL : good manufactory practice), il nous fallait être irréprochables. » Après plusieurs tentatives infructueuses de capture ou d'endormissement, il a donc été décidé, en accord avec l'usine soeur Novance, de demander le concours d'un rapace. Le premier a disparu, mais Zéphir est venu le remplacer.

Dix fois moins de pigeons en un an

Saipol a investi près de 10 000 € pour s'équiper d'une volière, acheter une buse et former deux de ses salariés à la fauconnerie. Jean-François Enselme est l'un des deux maîtres fauconniers de Zéphir. « La présence de cette buse permet de rétablir l'équilibre naturel. C'est le premier prédateur des pigeons, mais que les amoureux des pigeons se rassurent, elle les effraie plus qu'elle ne les tue. Nous la lâchons chaque jour à des horaires différents d'un point en hauteur pour qu'elle fonde sur ses proies. Elle est toujours en formation. » Cette technique est de plus en plus utilisée dans les aéroports, les déchetteries ou encore les centres commerciaux. Même l'université de technologie de Compiègne s'y est mise.

La nouvelle mascotte de l'usine fait l'objet de la plus grande attention. Sa volière a été installée plein sud, l'oiseau mange tous les jours trois poussins congelés et est en congés tous les week-ends. La présence de ce rapace a contribué à diminuer de 90 % la population de pigeons du coin. Nicolas Vitté a gagné son pari. « C'est un bon investissement. Au début, les salariés se sont amusés de notre décision, mais les rires sont oubliés et aujourd'hui Zéphir fait partie du personnel. »

Blaye

Un article paru sur Sud Ouest.

Endormis doucement au gaz carbonique, tu parles !

Jeudi 07 Janvier 2010

CAPTURES. Les pigeons sont des nuisibles contre lesquels la ville agit avec de nouvelles armes qui sont toutefois inoffensives

Une lutte bec et ongles contre les pigeons

Comme beaucoup de villes, Blaye compte un nombre important de pigeons. Une population évaluée à environ 2 500 individus. Une population que certains aiment nourrir mais qui fait d'énormes dégâts. Considérés comme nuisibles, les pigeons ont fait l'objet de destruction par la municipalité : près de 1 500 ont été capturés sur l'année 2009. La technique employée était jusqu'en décembre le piégeage dans la chapelle désaffectée de Sainte-Luce (auparavant les filets étaient préférés). Une légère baisse du nombre de pigeons a été observée, notamment dans le centre-ville. Mais les volatiles « abîmant beaucoup trop la chapelle, nous avons choisi une nouvelle forme de lutte » explique Patricia Merchadou, adjointe au maire.

La technique consiste dans la pose de deux cages. L'une à Sembla (dont les silos à grains sont une bonne source de nourriture pour les pigeons), l'autre chez un particulier du cours Bacalan qui a aimablement voulu participer à ce piégeage. Ainsi les captures peuvent être doublées.

Comment les « pigeonner »

Les pigeons une fois capturés sont récupérés par une société, la Sacpa (service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal) qui les euthanasie. Mais « tout est fait en douceur. Ils disposent dans les cages de grain et d'eau, puis sont acheminés par camions climatisés et ensuite « endormis » doucement, rendus inconscients avant d'être tués par du gaz carbonique » précise l'élue. Les amis des animaux n'ont donc pas lieu de s'inquiéter.

Les raisons de s'en débarrasser sont nombreuses. Le pigeon véhicule de graves maladies (pseudo- peste, salmonellose), des allergies. Sans compter que les fientes peuvent faire tomber les piétons (un pigeon en produit chaque jour 40 grammes !) et la malpropreté donne une mauvaise image de la ville. Et surtout, les pigeons abîment les bâtiments, les toitures. Portant ainsi parfois atteinte à la sécurité publique.

« La première chose à faire est de ne pas les nourrir. Comme n'importe quel animal sauvage, le règlement sanitaire départemental l'interdit. Les particuliers peuvent aussi poser sur leurs balcons, fenêtres et toits des "éco-pics", des systèmes peu onéreux empêchant les pigeons de se poser et qui sont inoffensifs » souligne Patricia Merchadou. Et une solution efficace est de fermer bien les fenêtres de maisons inoccupées ou de protéger les ouvertures des étages et greniers.

Un coût pour tous

La municipalité consacre un budget relativement important à cette lutte contre les pigeons. Chaque pigeon capturé coûte environ 1 euro. Vu leur nombre, cela fait de belles sommes, d'autant qu'ils se reproduisent rapidement. La collectivité paie donc pour leur destruction et elle est répercutée sur les impôts. Pour diminuer les coûts, la ville recherche de nouvelles solutions, comme des caissons euthanasieurs. « Nous attendons la réponse des entreprises et la réglementation les concernant car le personnel doit être habilité à les gérer. »

Heureusement, la prise en charge financière des captures est assurée alternativement par la municipalité et la Sembla. Une commission fait le point une fois par trimestre sur le sujet.

Auteur : Michèle Méreau
Blaye
15 cours de la République
33390 Blaye

Loudes, Pargazan et dans le bourg de Brandonnet

(SOURCE / www.midilibre.com)

Édition du samedi 26 décembre 2009

La Bastide-l'Evêque US bastidienne

Brandonnet « Destruction » de pigeons

Une opération de destruction de pigeons aura lieu à Loudes, Pargazan et dans le bourg de Brandonnet. Elle est organisée en accord avec les riverains, sous la conduite de l'association communale de chasse agréée, dimanche 27 décembre et dimanche 10 janvier.

jazennes

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2009

Questions diverses

Capture des pigeons sur et autour de l'église :
Monsieur le Maire présente le devis.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, dans un but de salubrité publique et de cessation des dégradations aux édifices publics, de mandater l'Entreprise Pontoise de Régulation des Nuisibles 4 moulin de Baratte 17800 pons, Siret 49785532000014, représentée par Monsieur Audouin Dominique ; d'éradiquer la colonie de pigeons sauvages, installée sur et autour de l'église de Jazennes conformément au devis DC0049 d'un montant de 350,00 euros, établie le 02/09/2009.

Laragne-Montégin

La municipalité a procédé en septembre 2009 à une campagne de capture de pigeons dans le centre-ville de la commune.
Cette opération a duré une quinzaine de jours et a permis de capturer plusieurs centaines de pigeons.

Cressensac

Le 2 janvier 2010

Motivations :

Plaintes des habitants du bourg

Nombre de pigeons en augmentation sensible

Evaluation : une centaine

Leurs déjections salissent et corrodent aussi bien la pierre (bâtiments) que le métal (voitures ...)

Les pigeons sont vecteurs de germes pathogènes pour l'homme et les animaux domestiques (maladies propagées : salmonellose, ornithose, toxoplasmose ...)

Première solution : capture par société spécialisée

Prix élevé : 6 750 € HT (devis)

Capture par oiseaux de fauconneries + volières

Deuxième solution : capture par l'association APIL

Association Départementale des Piégeurs du Lot (loi de 1901)

Le siège social :

Fédération Départementale des Chasseurs du Lot,

225 rue du Pape Jean XXIII

46004 Cahors Cedex.

L'association a pour objet dans le cadre de la législation en vigueur de :

Assurer le suivi de l'éducation de ses membres sur la pratique et la législation du piégeage.

Promouvoir l'activité piégeage dans le respect des équilibres biologiques.

Contribuer au maintien et au rétablissement des équilibres écologiques par la régulation des espèces classées nuisibles.

Participer aux études et suivis des animaux classés nuisibles en collaboration avec les différents partenaires concernés.

Représenter les piégeurs auprès des pouvoirs publics et des différentes institutions.

Assurer le soutien de ses adhérents.

Propositions de l'APIL

Proposition 1 :

On achète les « cages » : 169 € TTC l'unité

Adhésion à l'association : 25€ / an

Formation d'une personne assurée par l'APIL

Proposition 2 :

La capture est confiée à l'API

Tarif : 2 € TTC par pigeon capturé

Nous devons nettoyer les emplacements des cages

Adhésion à l'association : 25 € TTC / an



Dernière mise à jour :10/06/2019 19:03:44
url : <http://cousin.pascall.free.fr/actualitesuite2.html>